

## Compte Administratif de l'exercice 2005

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14 n'étant applicable qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les résultats de l'exercice précédent, inscrits au compte administratif, sont présentés conformément aux règles comptables applicables lors du vote du BP 2005.

Comme chaque année, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les réalisations de l'année écoulée, au regard des précisions budgétaires et des priorités fixées par l'assemblée. **Il est proposé de clore les comptes de 2005 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du comptable, d'approuver la reprise des résultats et de dresser à cette occasion un état de la situation budgétaire de la Ville.**

**Nous rapporterons à cette occasion les chiffres issus du compte administratif au cadre pluriannuel sur lequel s'appuient nos politiques** : celui de la prospective budgétaire qui constitue l'assise du PPI, actualisé annuellement et proposé au Conseil Municipal lors du débat sur les orientations budgétaires. C'est là un exercice désormais traditionnel mais qui a le mérite de la transparence et celui de nous permettre de mesurer nos résultats dans la durée.

C'est ce à quoi vous invite ce rapport qui est à compléter également des annexes budgétaires obligatoires qui décrivent précisément l'état de la collectivité, celui des réalisations détaillées par lignes budgétaires et celui des engagements de la Ville. Le rapport annuel de mobilisation des crédits à hauteur des sommes perçues au titre de la DSUCS est aussi annexé à ce rapport. Enfin, l'approche du compte administratif est à compléter du rapport d'activité des services municipaux, qui retrace également un an de fonctionnement de la collectivité.

**D'une façon générale, les résultats du compte administratif 2005 sont favorables.**

S'ils apparaissent pour certains d'entre eux en retrait par rapport à ceux de 2004, c'est essentiellement dû à des décalages budgétaires dans l'encaissement de certaines dotations et de cessions d'immobilisations, d'où un impact sur les recettes constatées au 31 décembre 2005. Cette situation conjoncturelle se retrouvera inversée dans les résultats de 2006. Elle donne d'ailleurs lieu à des explications détaillées dans le rapport.

**Il est important de constater que la situation de la Ville est toujours positive au regard des ratios d'analyse financière.**

Surtout les résultats du compte administratif 2005 s'inscrivent sans ambiguïté dans la stratégie pluriannuelle de la Ville. C'est ce qui nous permet de poursuivre nos investissements et le développement des politiques publiques conduites par l'équipe municipale.

**Ce rapport en décrit les composantes point par point. Il est construit en quatre parties distinctes :**

- I - Les réalisations de l'exercice 2005
- II - Les chiffres du compte administratif
- III - Les principaux postes du budget principal
- IV - Les budgets annexes.

## I - Les réalisations de l'exercice 2005

### 1. Les premiers résultats

#### A - Le rappel du cadre pluriannuel de l'action municipale

**La décision d'inscrire les politiques du mandat dans un cadre pluriannuel et d'en rendre compte régulièrement aux Bisontins devant le Conseil Municipal date de 2001.** Elle a donné lieu à l'élaboration d'une première prospective budgétaire et d'un PPI approuvé en 2002. Lors du débat sur les orientations budgétaires 2005, ce cadre a été normalement révisé et actualisé. C'est lui qui permet d'assurer les programmations, d'apprécier et de mesurer les choix de gestion nécessaires et leur mise en oeuvre. C'est un outil de pilotage indispensable dans un contexte où les marges de manoeuvre des collectivités locales sont de plus en plus contraintes.

**C'est d'ailleurs ce pilotage qui a permis les bons résultats budgétaires de l'année 2004, leur reprise anticipée au budget 2005 et le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe sur l'exercice.** Nous verrons ci-après que le contexte budgétaire de l'année 2005 s'est avéré plus serré. Le pilotage de l'investissement et du fonctionnement a permis toutefois de tenir nos objectifs et même de limiter, pour l'année 2006, la hausse de la fiscalité à une évolution des taux inférieure à 1 % (exactement + 0,7 %).

Je rappelle en effet que la gestion budgétaire et financière ne constitue évidemment pas une fin en soi, mais un moyen de mener des politiques au service des Bisontins. Dans cette perspective, parce que les conditions sociales et économiques se dégradent, il est normal de modérer au maximum l'effort contributif demandé à tous, dans la limite de ce qui est possible.

**C'est pourquoi notre stratégie budgétaire repose dès le départ sur une logique simple : maintenir l'autofinancement tout en maîtrisant l'emprunt et en optimisant nos recettes.** Ainsi nous pouvons développer nos capacités d'intervention en investissement, mais aussi plus largement dans le domaine des services publics, sans dégrader nos moyens budgétaires, en préservant l'avenir compte tenu des enjeux forts que dessine déjà Besançon 2020.

**C'est au regard du cadre de la prospective et du PPI que je vous propose ci-après de mesurer les résultats de 2005.** On peut le reprendre dans les termes suivants :

- une évolution encadrée des charges de fonctionnement pour conserver une épargne brute calée sur une tendance de près de 20 M€ par an (avec une non augmentation des taux de fiscalité en 2005)

- un volume de dépenses d'investissement stabilisé en 2005 (correction faite de la création du budget annexe chauffage urbain au 1<sup>er</sup> janvier 2005) après un effort d'équipement soutenu sur les premières années du PPI et avant l'amorce d'une décroissance programmée et un retour à la normale («courbe en cloche»)

- un recours mesuré à l'emprunt pour concilier la réalisation de l'objectif précédent avec celui d'une capacité de désendettement inférieure à 7 ans en fin de période de simulation budgétaire.

#### B - Les prévisions et les réalisations 2005

**Au budget primitif, les dépenses réelles du budget général étaient estimées en propositions nouvelles à 225,9 M€, en quasi stabilisation avec une hausse limitée à + 0,4 %. Le budget principal, pour sa part, progressait de façon plus importante (bien qu'inférieure à l'inflation), soit + 1,6 %. Il s'élevait à 186,8 M€** (en propositions nouvelles et en mouvements réels, hors reports et reprise des résultats).

Sur le budget principal (hors reports), les dépenses d'équipement étaient évaluées à 32,1 M€. Conformément aux orientations de la prospective et du PPI, l'épargne brute était fixée à un niveau supérieur à 20 M€. Elle était d'ailleurs exceptionnellement élevée puisque la prévision était de 22,9 M€.

Comme l'indiquait le rapport de présentation du BP 2005 : «il convient toutefois de retirer de ce total la recette exceptionnelle que représente en 2005 la réalisation de la vente de l'Hôtel des Bains pour 2,1 M€. Une fois corrigée, l'épargne brute s'établit à 20,8 M€». Avec cette recette ponctuelle, les recettes réelles de fonctionnement devaient progresser de + 4,1 % et les dépenses réelles de fonctionnement de + 2 %. Cette évolution favorable de la section de fonctionnement prévue au budget primitif permettait de limiter le recours à l'emprunt nouveau en le stabilisant à 18,2 M€ prévus (équivalent à 2004, après correctif lié à la création du budget annexe chauffage urbain).

**Les données brutes issues du compte administratif amènent aux résultats suivants sur le budget principal.**

Les dépenses réelles d'équipement (avec travaux en régie) auront représenté 33,9 M€, soit 18,5 % des dépenses réelles totales. Quant aux dépenses réelles d'investissement, elles auront été de 49,3 M€ (avec travaux en régie). Il est à noter que le taux de réalisation des dépenses d'équipement est particulièrement élevé : 68,8 %. Les recettes réelles d'investissement se sont établies à 31,4 M€ et le recours à l'emprunt a été stabilisé. 15,3 M€ ont été mobilisés en 2005 (autant qu'en 2004), pour 15,4 M€ de remboursements de capital. La Ville a ainsi maintenu son encours de dette (lequel a même légèrement diminué) correction faite de la création du budget annexe chauffage urbain.

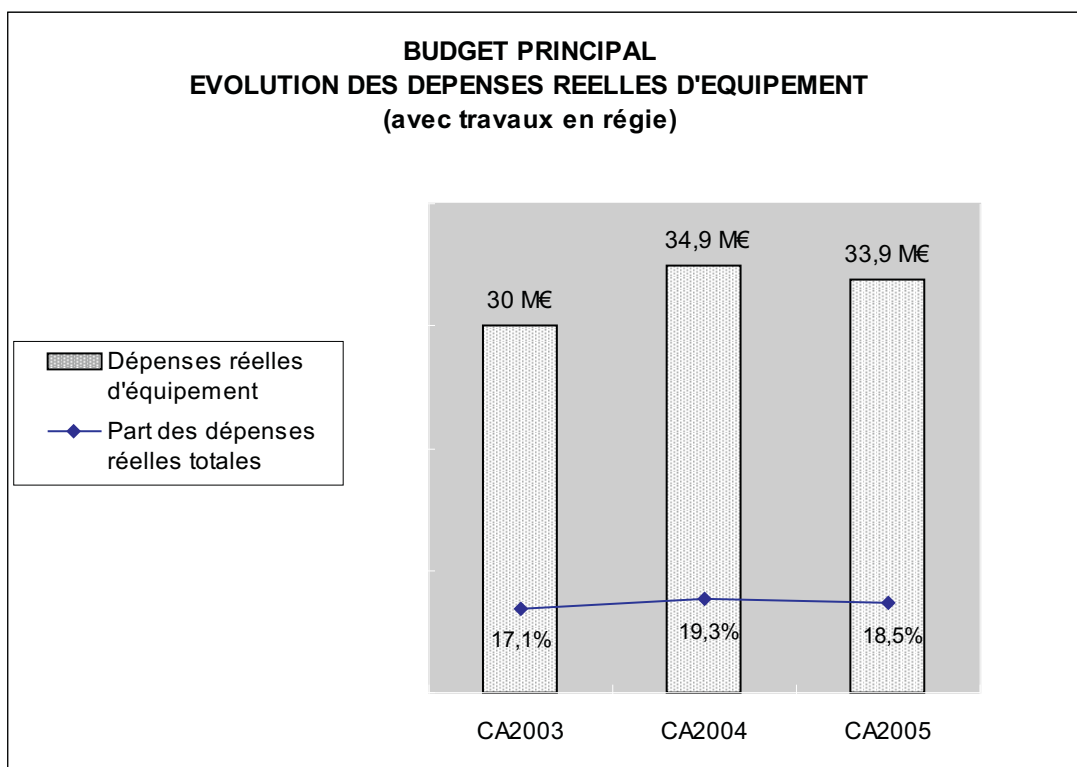
En fonctionnement, les recettes réelles au budget principal ont représenté 163,3 M€ (soit un taux de réalisation de 98,8 % de la prévision budgétaire). Les dépenses réelles de fonctionnement ont été de 136 M€ (97,1 % de taux de réalisation).

Sur ce total, les dépenses de personnel ont représenté 77,5 M€ soit 57 % des dépenses de fonctionnement (ce qui place la Ville à un niveau supérieur à la moyenne constatée des communes de sa strate). Il faut toutefois noter que d'après les données statistiques publiées par le Ministère des Finances le 21 avril dernier, l'évolution de ces dépenses est moindre pour la Ville que pour la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants (+ 3,8 %). Plus généralement, cette étude est d'ailleurs positive quant à l'évolution des dépenses, puisqu'alors que le rythme d'accroissement des charges de fonctionnement s'établit en moyenne à + 3 %, la Ville a pu réduire cette évolution en 2005 à + 2,5 %.

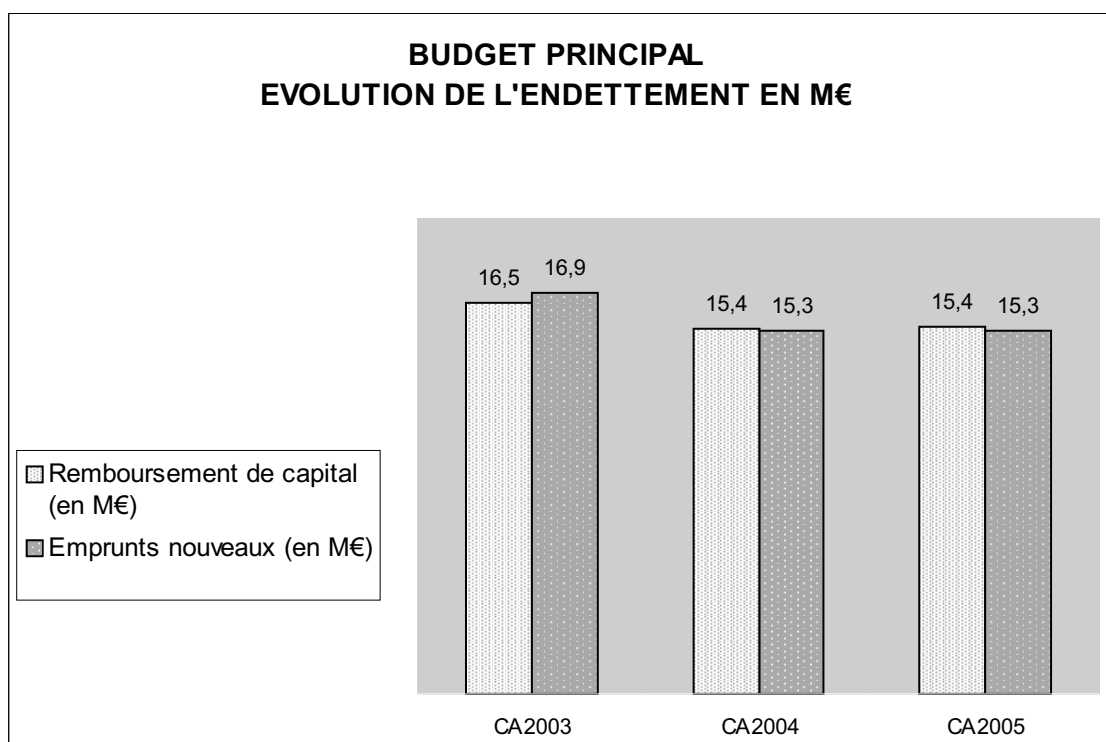
**Les données précédentes amènent à une épargne brute constatée au compte administratif de 20,7 M€** (mais sans la réalisation de la vente de l'Hôtel des Bains, la cession n'ayant pas été réalisée sur l'exercice 2005 contrairement aux prévisions, mais sur l'exercice 2006).

*C - L'appréciation des résultats*

**Le premier constat est que les résultats mentionnés ci-dessus** (qui sont détaillés dans les parties suivantes de ce rapport) **sont conformes au PPI**. C'est le cas pour le volume d'investissement réalisé en très légère diminution (amorces de la «courbe en cloche») comme le montre le graphique ci-dessous (dépenses réelles d'équipement avec travaux en régie, hors subventions d'équipement versées). Surtout, il faut constater l'amélioration continue des taux de réalisation de ces dépenses : 60,3 % en 2003, 65,2 % en 2004 et 68,8 % en 2005. **Ces résultats favorables sont très significatifs de la montée en charge de nos programmes.**

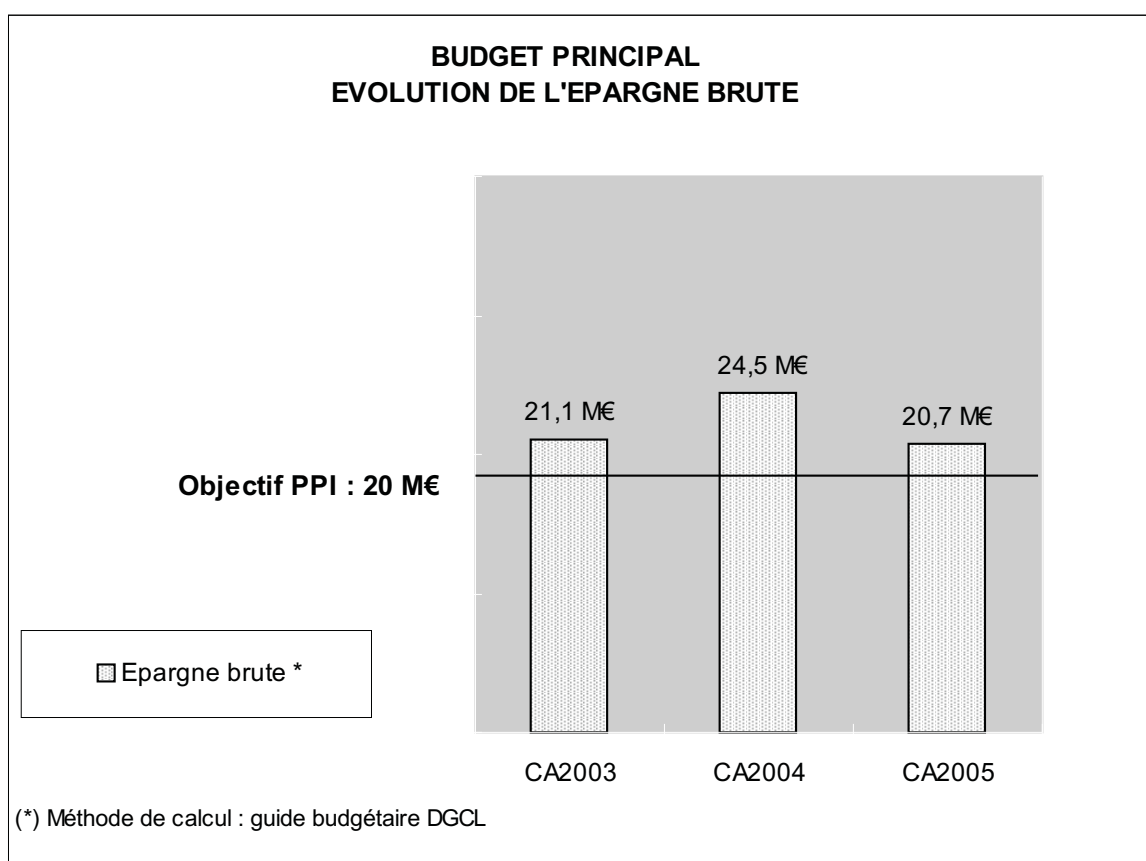


**Autre résultat positif : la maîtrise confirmée de notre endettement.** En 2005, la Ville a pu, malgré une baisse limitée de l'autofinancement, en optimisant ses recettes, réaliser 33,9 M€ de dépenses d'équipement sans accroître son endettement. Il faut rappeler également que ce résultat a été obtenu sans hausse des taux de fiscalité directe en 2005. Le graphique suivant montre l'évolution comparée sur 3 ans des appels à l'emprunt et des remboursements de capital.



La diminution de l'épargne brute d'un exercice sur l'autre est donc relative. Il faut rappeler d'abord que **les résultats de 2004** avaient un caractère ponctuel. Ainsi le rapport de présentation du CA 2004 précisait : «il convient cependant de relativiser ce résultat dont une partie s'explique par la conjonction plutôt exceptionnelle, de facteurs favorables qui ne se renouvelleront pas forcément tous, et en même temps, au cours de chacun des prochains exercices : évolution favorable des bases et donc du produit fiscal, faible volume des subventions d'équipement à verser en 2004 et haut niveau de cessions immobilières».

**L'année 2005, ensuite, a dû prendre en compte des charges imprévues** qui constituent presque le contrecoup de l'analyse faite au CA 2004 : erreur des services fiscaux sur les bases de foncier bâti ayant amené une prise en charge au conseil municipal de mars 2005 (erreur valorisée en 2004), accroissement sensible sur l'année du coût des énergies et des carburants nécessitant de corriger en décisions modificatives la prévision du BP, négociation avec la CAF sur le contrat enfance ayant amené à la non réalisation de recettes en 2005 (qui se retrouveront en 2006), retard pris dans la réalisation de la vente de l'Hôtel des Bains pour 2,1 M€ (recette réinscrite et réalisée en 2006). Ces différents facteurs expliquent globalement la diminution conjoncturelle de l'épargne brute.



## **2. Les priorités et les réalisations du budget 2005**

Les priorités politiques du projet municipal étaient inscrites et déclinées dans le budget 2005 avec **un fil rouge : l'exigence du développement durable**. Elle apparaît au travers de l'ensemble des politiques municipales avec notamment le programme d'actions de l'agenda 21, mais aussi dans chacune de nos réalisations. C'est **une priorité constante** qui traduit à Besançon une volonté politique toujours réaffirmée.

**Quatre mots clés résumaient le budget 2005 : la qualité, la solidarité, le dynamisme et la responsabilité.** Ils se retrouvent au travers des deux grandes orientations du budget primitif : favoriser le développement d'un service public de qualité et construire la ville de demain.

*A - Un service public de qualité*

A.1. Les services au quotidien

**En 2005, l'accent a été mis particulièrement sur les services rendus :** le nettoyage des rues, le fonctionnement des écoles et des crèches, l'éclairage public, l'entretien des espaces verts, l'eau et l'assainissement, la collecte des déchets, l'état civil, la santé, les services culturels, les animations, l'entretien des espaces et des bâtiments sportifs, l'action sociale. Ces crédits ont été volontairement augmentés au budget, avec la volonté de mettre un accent tout particulier en 2005 sur **les politiques de proximité.**

A titre d'illustration, les principaux postes de dépenses en investissement et en fonctionnement peuvent être regroupés par fonctions. En 2005, les politiques de développement urbain, du cadre de vie et de l'action économique ont mobilisé 44,3 M€, le secteur de l'animation, de la culture, du sport et de la jeunesse 40,8 M€, les politiques menées sur les budgets annexes 32,6 M€, le secteur santé et interventions sociales 21,8 M€, celui de l'enseignement et de la formation 15,8 M€. Quant à l'ensemble des services généraux et administratifs, ils ont représenté 41,7 M€. Les données précédentes incluent les dépenses de personnel.

**Autre priorité de 2005 : le développement de la qualité des services rendus.** Les actions mises en œuvre ont visé à poursuivre la modernisation de la relation avec l'usager, à l'amélioration de l'accueil ainsi qu'à mesurer la satisfaction et les attentes des usagers, à poser les bases d'un schéma directeur global de la qualité. Ainsi la pratique des audits internes s'est largement développée. Enfin, 2005 a permis **l'inauguration du nouveau Centre Technique Municipal** (850 K€ de dépenses sur le budget principal en 2005) et le démarrage d'un chantier important de modernisation et de sécurisation des locaux municipaux (salles Minjot et Courbet notamment).

A.2. L'école, la jeunesse et la petite enfance

La Ville a poursuivi en 2005 ses efforts en faveur de **l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves**, après l'effort important de renouvellement des photocopieurs et des matériels informatiques mené l'année précédente dans les écoles élémentaires et primaires. En 2005, la Ville a poursuivi **la revalorisation des crédits pédagogiques et de fournitures scolaires** initiée en 2001. Cette dotation a ainsi été portée à 21 € par élève. Elle a été complétée d'une nouvelle initiative : **le chèque culture**, soit une dotation supplémentaire de 10 € par élève pour favoriser les projets des écoles et l'accès des jeunes à la culture. La Ville a aussi poursuivi l'opération « cartable numérique » en mobilisant 374 K€ sur ce projet en 2005.

L'amélioration au quotidien passe aussi par des travaux réalisés régulièrement sur **tranches annuelles**. Après les importants travaux de remise aux normes, de réhabilitation et de sécurité réalisés sur les trois années précédentes, il s'agit désormais de nouveaux travaux d'envergure. En 2005, ont été inaugurés **le pôle enfance de Saint-Claude et le transfert de la crèche** (593 K€ de dépenses sur l'exercice). L'année a vu aussi **le démarrage du projet de nouvelle cuisine centrale** (120 K€ d'études et d'acquisitions) et le lancement du projet de réaménagement de la crèche Bersot. Il s'agit là de travaux importants programmés au PPI sur plusieurs exercices.

**La Ville a aussi poursuivi en 2005 les actions qu'elle mène auprès de la jeunesse** en s'appuyant sur le Conseil Bisontin des Jeunes, sur ses politiques sportives et d'animation et sur le dispositif du contrat de ville, s'agissant notamment du programme d'animations estivales. 2005 a vu aussi la réalisation du **nouveau skate park** (171 K€ ont été dépensés sur ce projet sur l'année). Malgré les difficultés posées par le PPRI, le projet de **Salles des Musiques Actuelles** a pu aussi être officiellement lancé sur le site des Prés de Vaux.

### A.3. La solidarité, la santé, l'action sociale et la citoyenneté

La solidarité et la cohésion sociale sont deux valeurs fortes des politiques municipales. En 2005, la Ville a ainsi largement soutenu **les actions d'insertion inscrites dans les programmes de rénovation urbaine** (Clairs-Soleils et Planoise). Une nouvelle politique d'achat social a été approuvée par le Conseil Municipal et mise en œuvre conjointement par la Ville et la CAGB, via le PLIE en charge de ce dossier. 2005 a permis aussi de réaffirmer le soutien de la Ville à **l'insertion par l'économique** via la ZFU de Planoise et le soutien apporté à l'économie solidaire. Ces dispositifs se poursuivent sur 2006.

La Ville a aussi développé ses actions au titre de **la politique de la ville**, en s'appuyant notamment sur de nouveaux projets de quartiers. De nouveaux partenariats ont aussi été développés avec les acteurs sociaux, l'État et le Conseil Général. Le bilan est donc positif et on peut se féliciter, malgré le drame intervenu sur Besançon, que la Ville ait été plutôt peu touchée par les violences urbaines qu'a connu la France en fin d'année. Les difficultés auxquelles il a fallu faire face et qui ont mobilisé élus, habitants et services municipaux ont été l'occasion de réfléchir à des nouvelles propositions qui se mettent progressivement en place en 2006.

**2005 a permis aussi de travailler à rapprocher encore davantage les équipes et l'organisation des moyens du CCAS, de la politique de la ville et de la vie associative, avec une priorité donnée aux actions dans les quartiers.** Le soutien au CCAS a été renforcé avec une subvention d'équilibre portée par la Ville à 8,9 M€ (pour notamment la politique du handicap, le soutien aux personnes âgées et fragilisées). Le bilan des principales actions menées par le CCAS est repris en annexe au présent rapport.

Ont été aussi lancés : le programme de réhabilitation des logements foyers et celui de l'abri des Glacis.

Enfin, dans le domaine de la santé, une nouvelle mission a été mise en place : **«l'équilibre alimentaire»**. Le recrutement d'une spécialiste a permis de travailler en premier lieu sur la restauration scolaire.

### A.4. La proximité et la vie des quartiers

Il faut rappeler que les services urbains et environnementaux, la sécurité et la salubrité publique ont représenté le premier poste de dépenses de la Ville. En 2005, les moyens humains et matériels consacrés à ces politiques avaient été augmentés de plus de 1 M€. **La voirie et la propreté ont ainsi constitué une nette priorité en 2005** (lutte contre les déjections canines, déploiement de nouvelles toilettes publiques, sensibilisation citoyenne). **La circulation, l'occupation de l'espace public et la sécurité ont représenté une autre préoccupation** avec le développement de la piétonnisation du centre-ville. La mise à disposition d'un interlocuteur-médiateur auprès des habitants lors de la réalisation des importants travaux du centre-ville a été un succès et cette opération a été reconduite en 2006.

2005 a vu le renouvellement de la convention de gestion des parkings et la poursuite du programme de jalonnement dynamique (110 K€). Surtout l'année 2005 a permis l'achèvement d'un chantier important, celui de **la Place du Marché**. Plus de 2,8 M€ de crédits ont été mobilisés sur l'année pour cet important aménagement très largement apprécié des Bisontins et qui redessine un nouvel espace au centre-ville. Dans un domaine plus courant, les moyens consacrés à **la voirie et à l'éclairage public** se sont élevés en tranches annuelles à 3,1 M€ répartis sur toute la ville. Par ailleurs, 838 K€ ont été mobilisés au titre du PDU.

La Ville a aussi développé **son programme d'équipements de proximité** dans les quartiers avec l'inauguration de la Maison de Velotte (204 K€ de dépenses en 2005), le lancement du programme de réhabilitation des Bains-Douches sur Battant, les projets de salles de quartiers, l'accueil d'associations rue Violet. Parallèlement, la mise en valeur des espaces d'agrément (parcs et jardins) s'est poursuivie sur la ville (espace Renoir, jardins familiaux).



#### A.5. L'animation, la vie culturelle et sportive

En 2005, la Ville a déployé **une nouvelle identité visuelle** qui est désormais partagée par tous. Elle a aussi initié une démarche ambitieuse : **la candidature Vauban auprès de l'UNESCO**. A ce titre, Besançon a été à l'origine de la création de l'association porteuse de ce projet et constitue une tête de réseau dynamique.

**2005 a aussi été une année transitoire** avec la dernière édition des Instempsfestifs et la préparation du grand événement de musiques de rues, programmé désormais pour octobre 2006. Il s'agit là aussi d'un projet ambitieux porté par des professionnels reconnus. Autre événement culturel important : la grande exposition franco-suisse sur le thème de la Fraternité qui a connu un succès mérité en 2005. D'autres manifestations consacrées **au centième anniversaire de la loi de 1905** ont aussi mobilisé les Bisontins. Enfin, avec la **réhabilitation de la mosaïque de la Méduse**, la Ville s'est attachée à préparer la grande exposition archéologique 2006 (il faut rappeler qu'un crédit exceptionnel de 150 K€ avait été voté en 2005 pour la restauration de la mosaïque).

Dans le domaine sportif, l'année a permis de conforter les **politiques municipales en direction du sport amateur et de la jeunesse**. Les contrats d'objectifs ont aussi été revus, avec une priorité donnée en 2005 au sport de proximité. Si 228 K€ de travaux ont été réglés au titre du stade Léo Lagrange, l'essentiel des dépenses a été orienté vers **les espaces sportifs de proximité**. Ainsi l'année a permis d'initier un vaste programme pluriannuel de rénovation des locaux des vestiaires des clubs. La rénovation du Centre International de Séjour a également été initiée en 2005.

#### *B - Une ville qui se construit*

##### B.1. Les grandes opérations d'aménagement et d'équipement

**Elles étaient prévues globalement pour 16 M€ au budget** (PRU, opérations à caractère économique et touristique, grands équipements culturels et sportifs dont le Palais des Sports). Il faut rappeler qu'en 2005, aucun crédit susceptible d'être appelé par l'État n'avait été inscrit au budget pour le programme universitaire malgré les programmations inscrites au PPI. La Ville avait clairement dénoncé ce retard qui a amené en 2006 les collectivités locales à prendre directement des maîtrises d'ouvrage.

**Avec les Programmes de Renouvellement Urbain des Clairs-Soleils et de Planoise, la Ville est entrée en phase opérationnelle en 2005.**

Sur Clairs-Soleils, les interventions de la Ville sont ciblées sur les équipements municipaux, les aménagements d'espaces publics et les équipements de quartier. Les principales réalisations en 2005 ont concerné les espaces publics, avec la SEDD. Pour mesurer l'importance de l'implication de la Ville, il faut rappeler qu'au PPI, le total des crédits prévus est de 6,6 M€ pour 3,3 M€ de subventions. Concernant le PRU de Planoise, les crédits ouverts ont concerné les aménagements extérieurs, mais surtout le pôle d'animation (Maison de Quartier et Médiathèque). 2005 a aussi permis de travailler le projet de parc urbain de Planoise, qui s'inscrit désormais dans l'ensemble de l'aménagement.

Pour la Ville, malgré la difficulté du montage de ces dossiers (et celle de la mobilisation des financements ANRU), il s'agit de **deux dossiers majeurs** menés avec l'État, les organismes bailleurs, le soutien de la Région et du Département. Les PRU constituent des opérations d'ensemble destinés à redonner à ces quartiers un cadre rénové et une nouvelle qualité de vie.

##### B.2. L'attractivité économique et touristique

**La redynamisation du centre-ville est une première priorité**, avec le démarrage de l'opération Pasteur, une fois pris en compte les impératifs du PPRI. En 2005, 3,2 M€ ont été versés à la SEDD pour cette opération dont les premières démolitions ont effectivement démarré début 2006. **Le projet Pasteur** s'inscrit dans une logique globale dont l'achèvement de **l'opération Marché Beaux-Arts** en 2005 constitue un autre élément. Il s'agit d'une des opérations les plus significatives entreprises en centre-ville ces dernières années, complétée par l'ouverture du **parking du Marché** (1,2 M€ en 2005).



Dans le domaine économique, une série d'actions sont également menées en **partenariat avec la Communauté d'Agglomération**. 2005 a ainsi vu la réouverture des **centres commerciaux de la Grette et de Saint-Claude**, la mise en place de l'**Office du Commerce**, la poursuite de la mise en œuvre du schéma de développement touristique et le renouvellement de la **DSP de la Citadelle**. En 2005, ont aussi été inaugurés les travaux de rénovation du Casino, dans le cadre fixé entre la Ville et la Société Touristique et Thermale de la Mouillère.

L'emploi, bien que ne relevant pas directement des compétences de la Ville, reste au cœur de nos préoccupations. En 2005, **la Ville a continué à s'investir dans les ZAC de sa compétence et dans la ZFU de Planoise**. La Ville, malgré les réserves apportées par les services de l'État a poursuivi sa réflexion s'agissant de la **requalification des friches industrielles** des Prés de Vaux et du port fluvial. Sur ce dernier site, un projet conjoint Région / Ville / CAGB est en phase d'étude. L'aménagement de la ZAC de la Mouillère est désormais en voie d'achèvement (la Ville est intervenue pour 971 K€ d'aménagements sur ce site en 2005).

L'ensemble de ces enjeux est inscrit dans le **PLU** dont l'élaboration s'est poursuivie en 2005 et qui sera approuvé en 2006.

### B.3. Les grands équipements culturels et sportifs

Dans le domaine sportif, la principale réalisation en 2005 a concerné **la livraison du nouveau Palais des Sports** (dans les délais et dans l'enveloppe budgétaire prévus). 6,3 M€ ont été dépensés pour ce projet sur l'exercice. Cette réalisation est aujourd'hui unanimement appréciée et la Ville dispose désormais d'un équipement de grande qualité, au service de ses clubs et des ambitions sportives de Besançon.

**En matière culturelle, l'année 2005 a été aussi une année riche de projets.** Au-delà du dossier de la SMAC déjà évoqué ci-dessus, la priorité a été donnée en 2005 au **Musée des Beaux-Arts**, dans la logique de l'achèvement de l'opération d'aménagement du quartier. 2005 a permis de rénover et de mettre en lumière les façades mais aussi de réaliser de nouveaux locaux administratifs pour le Musée, avec l'aménagement des combles du complexe Marché Beaux-Arts (748 K€ de dépenses en 2005). Ces travaux permettent la libération de nouveaux espaces pour les collections et justifient l'étude de réaménagement globale initiée en 2005. Une autre étude a été menée pour **la création de réserves** et l'optimisation de la conservation des collections du Musée des Beaux-Arts et du Musée du Temps. En 2005, la Ville a aussi travaillé avec la CAGB sur **le projet de nouveau Conservatoire** et préparé dans les meilleures conditions le transfert du CNR à l'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

S'agissant de la Citadelle, 2005 a permis à la SEM de mettre en place son nouveau projet de développement et d'initier la préparation de l'année Vauban. Une étude a été lancée sur le site pour en améliorer les conditions de sécurité et programmer une série d'aménagements, pour une décision qui interviendra en 2006.

### B.4. Le patrimoine, l'énergie et les déplacements

**Dans le domaine du patrimoine**, différentes actions ont été menées en 2005 : fonds d'embellissement urbain, plan Lumière, travaux sur l'Église Sainte-Madeleine, fontaines des Dames et du Doubs, porte taillée. La Ville a aussi mené, en liaison avec la Région, la rénovation du square Castan et poursuivi le programme de mise en valeur des collines. Globalement les sommes dépensées au titre des **espaces verts**, sur les tranches annuelles, se sont élevées en 2005 à 605 K€.

L'ensemble de ces dépenses participe à **l'effort d'entretien du patrimoine municipal** et aux travaux de proximité (avec 3,6 M€ consacrés au patrimoine bâti sur un volume global de tranches annuelles de 11,6 M€). Il faut rappeler que la plupart de ces interventions s'inscrivent dans des programmes d'intervention pluriannuels.

**En 2005, la Ville a aussi poursuivi les actions initiées en faveur des énergies renouvelables et des économies d'énergie et restructuré la Direction de la Maîtrise de l'Énergie.** Près de 0,3 M€ ont été consacrés en investissement à cette politique hors **chaufferie bois**. Avec la mise en place du budget annexe chauffage urbain et le lancement du **renouvellement de la DSP sur Planoise**, ce nouvel équipement est un des dossiers majeurs de l'année écoulée. La chaufferie a pu être inaugurée en 2006 ; 3,5 M€ ont été mobilisés en 2005 sur le nouveau budget annexe.

Enfin, la Ville a poursuivi également en 2005 ses politiques pour promouvoir les **modes doux de déplacement** et coordonner ses interventions avec celles de la CAGB, s'agissant notamment du prolongement du réseau de pistes cyclables.

#### B.5. Les grands projets pour demain

2005 a permis de lancer au niveau de la Ville **une large démarche de concertation et de réflexion pour construire un projet de ville à horizon 2020**. Cet exercice qui rejoint le travail initié au sein de la **conférence métropolitaine Rhin-Rhône**, que préside la Ville, donnera lieu à une restitution en 2006. Il a permis d'ores et déjà de mobiliser les énergies et de tracer les grandes lignes du développement de la ville et de l'agglomération.

**L'année 2005 a d'ailleurs été porteuse de grands projets** avec la poursuite des études du PLU, le renforcement des relations de travail avec la CAGB, la mise en place de crédits d'études pour des projets d'aménagement majeurs. Il s'agit notamment de l'accueil de la LGV, de la liaison Besançon-Auxon, du réaménagement du pôle de la gare Viotte. Sont aussi concernés les travaux d'accompagnement au TCSP initié par la Communauté d'Agglomération, la reconquête des sites militaires (Vauban) et industriels (Prés de Vaux), de ceux de l'Arsenal et de Saint-Jacques, le développement du nouveau quartier des Hauts du Chazal et du pôle santé, la réflexion sur la desserte de Besançon et le développement de l'Université.

La démarche Besançon 2020 permet aujourd'hui d'envisager ces réflexions dans un cadre global et cohérent, au niveau de l'agglomération. **Ce travail sert aujourd'hui de point d'appui aux négociations à venir sur l'élaboration du contrat de projets qui se substituera au contrat de plan État/Région.**

## II - Les chiffres du compte administratif

## 1. Les données du budget général

## A. Les recettes réelles

	2004			2005		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
Recettes d'investissement	74 046 101,88	56 223 432,43	9 966 527,00	80 709 137,86	61 484 549,98	12 025 056,00
Recettes de fonctionnement	162 864 539,00	163 167 788,82	0,00	165 300 445,62	163 272 781,40	0,00
	236 910 640,88	219 391 221,25	9 966 527,00	246 009 583,48	224 757 331,38	12 025 056,00
Autofinanc. investis. (n-1)	13 210 447,00	13 210 446,20	0,00	15 441 946,31	15 441 946,31	0,00
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>250 121 087,88</b>	<b>232 601 667,45</b>	<b>9 966 527,00</b>	<b>261 451 529,79</b>	<b>240 199 277,69</b>	<b>12 025 056,00</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>						
Recettes d'investissement	6 803 120,97	4 720 888,16	1 882 811,00	7 149 976,08	3 805 446,68	1 584 181,00
Recettes de fonctionnement	10 095 910,89	9 183 051,28	0,00	9 721 271,26	9 505 638,96	0,00
	16 899 031,86	13 903 939,44	1 882 811,00	16 871 247,34	13 311 085,64	1 584 181,00
Autofinanc. des investis. (n-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EAU</b>	<b>16 899 031,86</b>	<b>13 903 939,44</b>	<b>1 882 811,00</b>	<b>16 871 247,34</b>	<b>13 311 085,64</b>	<b>1 584 181,00</b>
Recettes d'investissement	11 755 965,38	8 849 844,98	2 246 368,00	7 898 773,97	5 808 646,51	1 997 560,00
Recettes de fonctionnement	10 991 750,02	10 629 523,29	0,00	10 089 502,06	10 349 786,55	0,00
	22 747 715,40	19 479 368,27	2 246 368,00	17 988 276,03	16 158 433,06	1 997 560,00
Autofinanc. des investis. (n-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>22 747 715,40</b>	<b>19 479 368,27</b>	<b>2 246 368,00</b>	<b>17 988 276,03</b>	<b>16 158 433,06</b>	<b>1 997 560,00</b>
Recettes d'investissement	208 388,33	208 474,80	0,00	253 226,49	253 230,45	0,00
Recettes de fonctionnement	437 498,00	437 307,85	0,00	448 589,12	425 311,66	0,00
	645 886,33	645 782,65	0,00	701 815,61	678 542,11	0,00
Autofinanc. des investis. (n-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SSADPA</b>	<b>645 886,33</b>	<b>645 782,65</b>	<b>0,00</b>	<b>701 815,61</b>	<b>678 542,11</b>	<b>0,00</b>
Recettes d'investissement	104 016,55	104 016,70	0,00	112 149,14	112 149,14	0,00
Recettes de fonctionnement	572 816,00	489 520,19	0,00	588 615,00	526 644,79	0,00
	676 832,55	593 536,89	0,00	700 764,14	638 793,93	0,00
Autofinanc. des investis. (n-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FORÊTS</b>	<b>676 832,55</b>	<b>593 536,89</b>	<b>0,00</b>	<b>700 764,14</b>	<b>638 793,93</b>	<b>0,00</b>
Recettes d'investissement	2 167 476,23	1 899 062,07	0,00	1 046 895,55	799 510,13	0,00
Recettes de fonctionnement	9 781 233,95	10 292 136,62	0,00	11 843 928,23	11 748 220,54	0,00
	11 948 710,18	12 191 198,69	0,00	12 890 823,78	12 547 730,67	0,00
Autofinanc. des investis. (n-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DECHETS</b>	<b>11 948 710,18</b>	<b>12 191 198,69</b>	<b>0,00</b>	<b>12 890 823,78</b>	<b>12 547 730,67</b>	<b>0,00</b>
Recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	113 522,00	56 760,59	56 761,41
Recettes de fonctionnement	155 274,52	26 093,95	129 180,52	155 274,47	121 011,93	34 262,54
	155 274,52	26 093,95	129 180,52	268 796,47	177 772,52	91 023,95
Autofinanc. des investis. (n-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ZA CHAMPS MONTANTS</b>	<b>155 274,52</b>	<b>26 093,95</b>	<b>129 180,52</b>	<b>268 796,47</b>	<b>177 772,52</b>	<b>91 023,95</b>
Recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement	236 429,00	3 957,80	232 471,00	236 428,80	3 957,80	232 471,00
	236 429,00	3 957,80	232 471,00	236 428,80	3 957,80	232 471,00
Autofinanc. des investis. (n-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ZA EDISON</b>	<b>236 429,00</b>	<b>3 957,80</b>	<b>232 471,00</b>	<b>236 428,80</b>	<b>3 957,80</b>	<b>232 471,00</b>
Recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	4 076 916,00	2 634 796,90	1 585 579,00
Recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	1 059 607,00	1 067 400,68	0,00
	0,00	0,00	0,00	5 136 523,00	3 702 197,58	1 585 579,00
Autofinanc. des investis. (n-1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CHAUFFAGE URBAIN</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 136 523,00</b>	<b>3 702 197,58</b>	<b>1 585 579,00</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	<b>53 309 879,84</b>	<b>46 843 877,69</b>	<b>4 490 830,52</b>	<b>54 794 675,17</b>	<b>47 218 513,31</b>	<b>5 490 814,95</b>
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>303 430 967,72</b>	<b>279 445 545,14</b>	<b>14 457 357,52</b>	<b>316 246 204,96</b>	<b>287 417 791,00</b>	<b>17 515 870,95</b>

## Budget général - Répartition par nature des recettes réelles (investissement + fonctionnement)

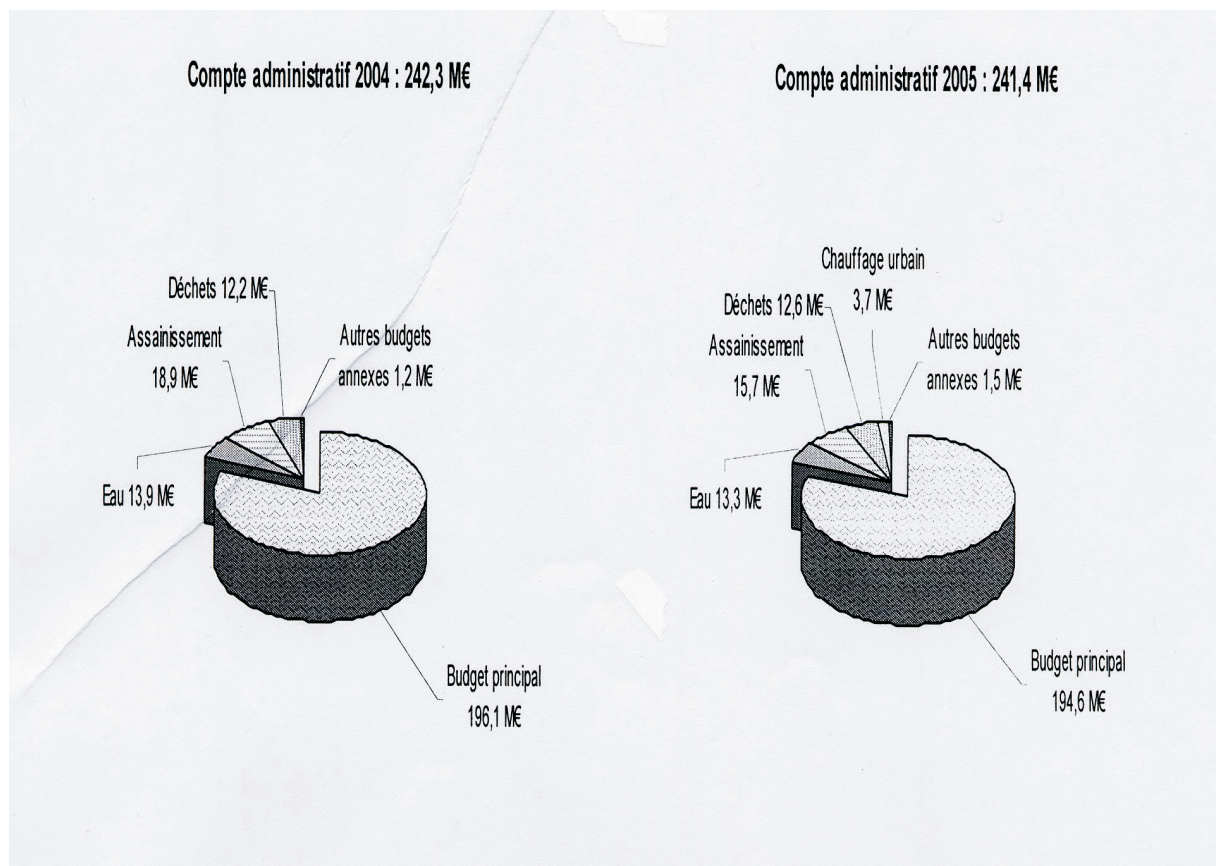
	Ville		Eau		Assainissement		SSADPA		Forêts		Déchets		ZA Champs Montants		ZA Edison		Chauffage urbain		Total	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Emprunts	26 337 263,00	15 336 000,00	3 205 190,00	1 061 890,00	948 236,00	49 542,00					235 100,00	0,00			0,00	1 130 000,00	839 751,00	31 855 789,00	17 287 183,00	
Gestion active de la dette	35 132 284,00	30 109 283,88			423 505,00	423 504,50												35 555 789,00	30 532 788,38	
Excédents de fonctionnement capitalisés	5 853 497,98	5 853 497,98	1 411 000,00	1 411 000,00	3 016 000,00	3 016 000,00					194 409,00	194 409,00						10 510 906,98	10 510 906,98	
Subventions et participations	18 501 722,00	13 935 100,34	1 809 408,00	608 178,06	2 656 447,00	1 503 827,88	4 822,00	4 825,95	483 000,00	417 001,13	959 232,00	949 146,43				2 160 949,00	1 217 632,71	26 575 580,00	18 635 712,50	
Impôts locaux	57 901 284,00	58 087 687,00																	57 901 284,00	58 087 687,00
Fiscalité reversée	21 091 015,00	21 091 014,52																	21 091 015,00	21 091 014,52
Dotations fiscales de l'Etat	6 441 448,00	6 443 584,00																	6 441 448,00	6 443 584,00
Taxes diverses + forfait global de soins	11 477 373,00	12 210 892,84					404 494,00	370 777,00											11 881 867,00	12 581 669,84
Participations de l'Etat en fonctionnement	36 413 560,00	36 419 986,22																	36 413 560,00	36 419 986,22
Vente de produits, prestations de service	9 861 961,00	10 317 730,97	9 419 300,00	9 242 137,97	8 076 200,00	8 304 842,89			102 865,00	107 452,25	10 090 500,00	9 972 063,46	129 180,52	94 917,98	232 471,00			37 912 477,52	38 039 245,52	
Autres produits de gestion courante	2 828 518,20	2 899 233,41	7 650,00	12 402,12	4 150,00	6 203,89			1 600,00	913,01	500,00	5 774,55				780 000,00	787 794,12	3 622 418,20	3 712 321,10	
Diverses allocations	3 401 559,00	1 217 146,13					0,00	9 750,00	1 000,00	972,22	30 498,00	17 500,00						3 433 057,00	1 245 368,35	
Recouvrement traitement et prestations Sociales	838 800,00	821 751,58	140 000,00	92 051,92	20 000,00	10 823,86	0,00	6 889,58	150,00	306,18	37 500,00	61 534,68						1 036 450,00	987 157,81	
Excédents reportés (investis. + foncton.)	8 644 714,42	8 644 714,42	871 183,34	871 183,34	2 843 568,03	2 843 568,03	253 716,61	253 716,62	112 149,14	112 149,14	1 272 720,78	1 272 720,78	26 093,95	26 093,95	3 957,80	3 957,80	14 028 124,07	14 028 124,09		
Autres recettes	1 284 583,68	1 365 698,06	7 516,00	12 242,23	150,00	0,00	2 783,00	2 782,96			70 364,00	74 561,77	113 522,00	86 760,59		1 065 574,00	857 019,75	2 544 492,88	2 375 085,38	
<b>Sous-total</b>	<b>246 009 583,48</b>	<b>224 757 331,38</b>	<b>16 871 247,34</b>	<b>13 311 085,64</b>	<b>17 988 276,03</b>	<b>16 158 433,08</b>	<b>701 815,61</b>	<b>678 542,11</b>	<b>700 764,14</b>	<b>638 793,93</b>	<b>12 890 823,78</b>	<b>12 547 730,67</b>	<b>268 796,47</b>	<b>177 772,52</b>	<b>236 428,80</b>	<b>3 957,80</b>	<b>5 136 523,00</b>	<b>3 702 197,58</b>	<b>30 004 258,65</b>	<b>271 975 844,69</b>
Autofinancement des investissements réalisés en N-1	15 441 946,31	15 441 946,31																15 441 946,31	15 441 946,31	
<b>Total</b>	<b>261 451 529,79</b>	<b>240 199 277,69</b>	<b>16 871 247,34</b>	<b>13 311 085,64</b>	<b>17 988 276,03</b>	<b>16 158 433,08</b>	<b>701 815,61</b>	<b>678 542,11</b>	<b>700 764,14</b>	<b>638 793,93</b>	<b>12 890 823,78</b>	<b>12 547 730,67</b>	<b>268 796,47</b>	<b>177 772,52</b>	<b>236 428,80</b>	<b>3 957,80</b>	<b>5 136 523,00</b>	<b>3 702 197,58</b>	<b>31 546 204,96</b>	<b>287 417 791,00</b>

Hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1, les recettes réelles affichent globalement une légère diminution, 241,4 M€ en 2005 au lieu de 242,3 en 2004. Celle-ci n'est cependant pas uniforme et les évolutions peuvent être différentes entre budget principal et budgets annexes ou entre fonctionnement et investissement.

Celles du **budget principal** sont en léger recul, de 196,1 M€ à 194,6 : 0,7 M€ correspondent à des recettes 2004 du Chauffage urbain, érigé en budget annexe au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Elles conservent une part équivalente dans le budget général, 80,6 % en 2005 au lieu de 80,9 % un an plus tôt et se répartissent entre 31,4 M€ en investissement (32,9 en 2004) et 163,2 M€ en fonctionnement (comme en 2004).

Les recettes des **budgets annexes**, qui bénéficient parallèlement de la création du budget Chauffage urbain, sont en légère progression, de 46,2 à 46,8 M€, plus forte en fonctionnement (33,7 M€ au lieu de 31 en 2004) alors que l'investissement enregistre un net repli (13,1 M€ au lieu de 15,2 en 2004).

### Recettes réelles du Budget général (hors gestion active de la dette)





## B - Les dépenses réelles

	2004			2005		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
Dépenses d'investissement	92 646 482,88	72 127 424,60	15 820 025,00	99 119 951,08	77 304 023,60	14 910 594,00
Dépenses de fonctionnement	137 105 541,00	132 765 584,22	0,00	140 078 508,00	136 031 242,61	0,00
Besoin d'autofinanc. des investis. réalisés (n-1)	229 752 023,88	204 893 008,82	15 820 025,00	239 198 459,08	213 335 266,21	14 910 594,00
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>242 962 470,88</b>	<b>218 103 455,02</b>	<b>15 820 025,00</b>	<b>254 640 405,39</b>	<b>228 777 212,52</b>	<b>14 910 594,00</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>						
Dépenses d'investissement	8 483 061,00	5 029 878,58	3 143 154,00	8 826 012,00	3 129 317,83	4 299 494,00
Dépenses de fonctionnement	7 801 250,00	6 591 877,52	0,00	7 518 650,00	6 718 173,80	0,00
Besoin d'autofinanc. des investis. réalisés (n-1)	16 284 311,00	11 621 756,10	3 143 154,00	16 344 662,00	9 847 491,63	4 299 494,00
<b>EAU</b>	<b>16 284 311,00</b>	<b>11 621 756,10</b>	<b>3 143 154,00</b>	<b>16 344 662,00</b>	<b>9 847 491,63</b>	<b>4 299 494,00</b>
Dépenses d'investissement	16 617 595,00	9 460 423,11	6 130 535,00	12 133 372,00	4 435 603,65	7 508 795,00
Dépenses de fonctionnement	4 533 623,00	4 159 357,12	0,00	4 702 643,00	4 141 075,57	0,00
Besoin d'autofinanc. des investis. réalisés (n-1)	21 151 218,00	13 619 780,23	6 130 535,00	16 836 015,00	8 576 679,22	7 508 795,00
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>21 151 218,00</b>	<b>13 619 780,23</b>	<b>6 130 535,00</b>	<b>16 836 015,00</b>	<b>8 576 679,22</b>	<b>7 508 795,00</b>
Dépenses d'investissement	32 959,00	11 937,26	19 854,00	43 456,00	29 241,46	13 401,00
Dépenses de fonctionnement	415 329,00	344 128,78	0,00	429 751,00	395 513,24	0,00
Besoin d'autofinanc. des investis. réalisés (n-1)	448 288,00	356 066,04	19 854,00	473 207,00	424 754,70	13 401,00
<b>SSADPA</b>	<b>448 288,00</b>	<b>356 066,04</b>	<b>19 854,00</b>	<b>473 207,00</b>	<b>424 754,70</b>	<b>13 401,00</b>
Dépenses d'investissement	171 876,00	116 418,81	0,00	202 662,00	64 558,13	78 180,00
Dépenses de fonctionnement	447 262,00	364 968,96	0,00	443 953,00	407 622,39	0,00
Besoin d'autofinanc. des investis. réalisés (n-1)	619 138,00	481 387,77	0,00	646 615,00	472 180,52	78 180,00
<b>FORETS</b>	<b>619 138,00</b>	<b>481 387,77</b>	<b>0,00</b>	<b>646 615,00</b>	<b>472 180,52</b>	<b>78 180,00</b>
Dépenses d'investissement	2 667 547,00	2 024 772,98	504 618,00	1 652 235,00	1 217 053,85	0,00
Dépenses de fonctionnement	9 156 069,00	8 699 295,93	0,00	10 138 698,00	8 186 139,40	0,00
Besoin d'autofinanc. des investis. réalisés (n-1)	11 823 616,00	10 724 068,91	504 618,00	11 790 933,00	9 403 193,25	0,00
<b>DECHETS</b>	<b>11 823 616,00</b>	<b>10 724 068,91</b>	<b>504 618,00</b>	<b>11 790 933,00</b>	<b>9 403 193,25</b>	<b>0,00</b>
Dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	113 522,00	113 521,90	0,00
Dépenses de fonctionnement	117 788,74	81 098,01	36 689,00	36 689,00	0,00	36 689,00
Déficit comptable d'investissement	117 788,74	81 098,01	36 689,00	150 211,00	113 521,90	36 689,00
	37 485,52	37 485,52	0,00	118 583,53	118 583,53	0,00
<b>ZA CHAMPS MONTANTS</b>	<b>155 274,26</b>	<b>118 583,53</b>	<b>36 689,00</b>	<b>268 794,53</b>	<b>232 105,43</b>	<b>36 689,00</b>
Dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement	49 523,00	41 872,56	7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00
Déficit comptable d'investissement	49 523,00	41 872,56	7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00
	182 882,42	182 882,42	0,00	224 754,98	224 754,98	0,00
<b>ZA EDISON</b>	<b>232 405,42</b>	<b>224 754,98</b>	<b>7 650,00</b>	<b>232 404,98</b>	<b>224 754,98</b>	<b>7 650,00</b>
Dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	4 872 201,00	3 620 396,14	1 251 766,00
Dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	218 500,00	179 103,77	0,00
Besoin d'autofinanc. des investis. réalisés (n-1)	0,00	0,00	0,00	5 090 701,00	3 799 499,91	1 251 766,00
<b>CHAUFFAGE URBAIN</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 090 701,00</b>	<b>3 799 499,91</b>	<b>1 251 766,00</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	<b>50 714 250,68</b>	<b>37 146 397,56</b>	<b>9 842 500,00</b>	<b>51 683 332,51</b>	<b>32 980 659,64</b>	<b>13 195 975,00</b>
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>293 676 721,56</b>	<b>255 249 852,58</b>	<b>25 662 525,00</b>	<b>306 323 737,90</b>	<b>261 757 872,16</b>	<b>28 106 569,00</b>



**Budget général - Répartition par nature des dépenses réelles (investissement + fonctionnement)**

	Ville		Eau		Assainissement		SSADPA		Forêts		Déchets		ZA Champs Montants		ZA Edison		Chauffage urbain		Total	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Acquisitions - travaux (investissement)	47 100 452,20	31 747 280,86	8 106 012,00	2 497 208,27	9 715 786,00	2 021 857,04	43 455,00	29 241,46	184 082,00	50 705,23	1 432 226,00	1 015 967,10			4 796 001,00	3 544 207,16			71 377 995,20	40 906 466,92
Annuité de dette payée + charges financières	20 073 501,00	18 800 185,97	898 000,00	745 776,06	2 383 229,00	2 302 195,82			25 500,00	16 468,95	228 009,00	220 803,24			124 700,00	124 671,67			23 732 938,00	22 210 101,71
Gestion active de la dette	35 132 284,00	30 109 283,88			423 505,00	423 504,50													35 555 769,00	30 532 788,38
Masse salariale	78 488 542,00	77 539 461,98	2 656 800,00	2 325 259,76	1 914 100,00	1 711 740,68	353 793,00	322 295,76	274 560,00	261 601,54	3 406 746,00	3 300 736,85							87 084 541,00	85 461 096,58
Subventions d'équipement et fonds de concours	5 817 381,00	5 443 805,61																	5 817 381,00	5 443 805,61
Subventions de fonctionnement	18 663 294,00	18 456 939,26																		
Autres charges de fonctionnement	4 359 551,00	3 901 175,86	54 000,00	53 261,32	77 013,00	55 762,40					77 000,00	22 215,83			10 000,00	0,00			4 577 564,00	4 032 405,41
Charges de fonctionnement à caractère général	27 880 964,00	26 560 399,41	4 622 600,00	4 220 856,48	2 322 230,00	2 081 628,78	75 957,00	73 217,48	162 483,00	143 404,80	6 630 452,00	4 843 470,23			160 000,00	130 621,08	0,00		41 899 035,00	38 033 598,26
Divers (investissement + fonctionnement)	1 682 489,88	776 733,57	7 250,00	5 129,74	153,00	0,00	1,00	0,00			16 500,00	0,00			113 522,00	113 521,90			1 819 915,88	895 385,21
<b>Sous-total</b>	<b>239 188 459,08</b>	<b>213 335 266,21</b>	<b>16 344 662,00</b>	<b>9 847 491,63</b>	<b>16 836 015,00</b>	<b>8 576 679,22</b>	<b>473 207,00</b>	<b>424 754,70</b>	<b>646 615,00</b>	<b>472 180,52</b>	<b>11 790 933,00</b>	<b>9 403 193,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 090 701,00</b>	<b>3 759 499,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>230 538 453,08</b>	<b>245 972 587,34</b>
Besoin d'autofinancement des opérations réalisées en N-1 ou déficit comptable d'investissement	15 441 946,37	15 441 946,37																	15 765 284,82	15 765 284,82
<b>Total</b>	<b>254 640 405,39</b>	<b>228 777 212,52</b>	<b>16 344 662,00</b>	<b>9 847 491,63</b>	<b>16 836 015,00</b>	<b>8 576 679,22</b>	<b>473 207,00</b>	<b>424 754,70</b>	<b>646 615,00</b>	<b>472 180,52</b>	<b>11 790 933,00</b>	<b>9 403 193,25</b>	<b>268 794,53</b>	<b>232 105,43</b>	<b>5 090 701,00</b>	<b>3 759 499,97</b>	<b>5 090 701,00</b>	<b>3 759 499,97</b>	<b>261 737 901,26</b>	<b>251 737 872,16</b>

Hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1, les dépenses réelles se sont établies à 215,8 M€ au lieu de 218,1 en 2004.

Alors que les dépenses de fonctionnement progressent de moins de 2 %, de 153,1 M€ en 2004 à 156,1, celles d'investissement enregistrent un recul plus sensible de 8,2 % avec un volume de 59,7 M€ en 2005 au lieu de 65,0 M€ pour l'exercice précédent.

Le **budget principal** en totalise 183,2 M€ contre 181,6 en 2004 et atteint 85 % du total au lieu de 83 %. Avec 47,2 M€, l'investissement est en retrait de 1,6 M€ par rapport à 2004 (48,8 M€) mais la moitié de cette somme correspond au nouveau budget annexe Chauffage urbain. Le fonctionnement augmente de 2,5 %, de 132,8 M€ à 136,0.

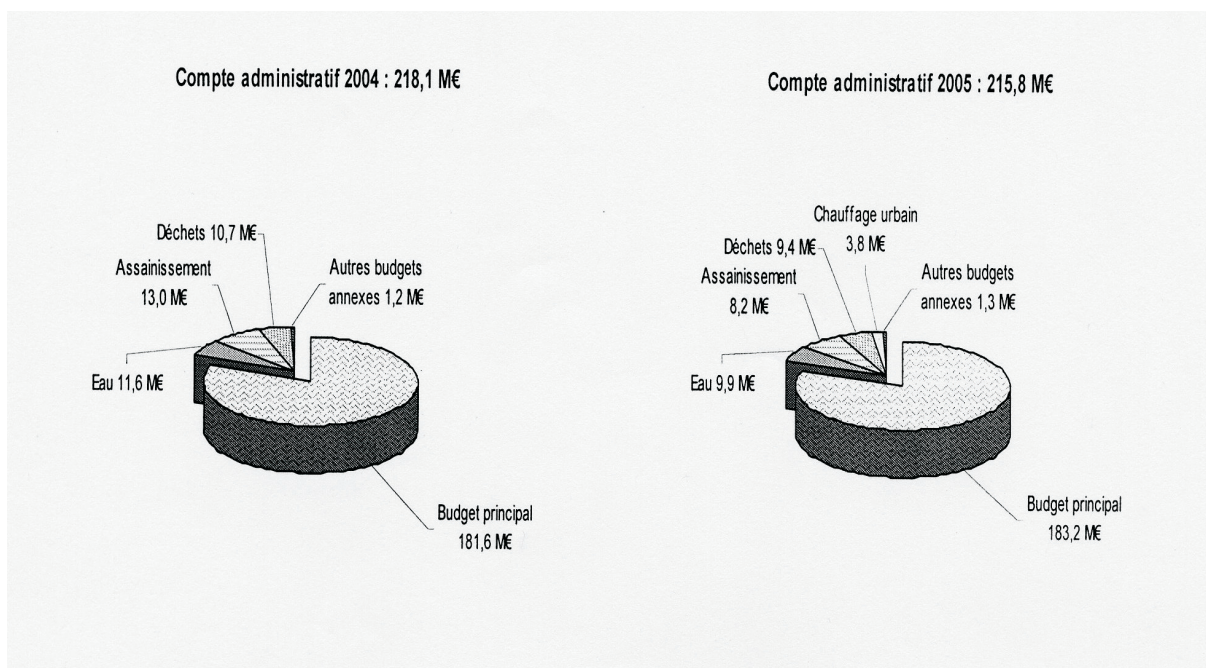
Malgré l'apport du budget Chauffage urbain, les dépenses des **budgets annexes** sont en recul, de 36,5 M€ en 2004 à 32,6 en 2005, pour l'essentiel en investissement (12,5 M€ au lieu de 15,8 en 2004) et pour la plus grande part sur l'assainissement.

En tenant compte du résultat disponible fin 2004, le budget général dispose fin 2005 d'un excédent de 25,7 M€ (24,2 en 2004). Celui du budget principal s'élève à 11,4 M€ (14,5 en 2004) dont 8,5 M€ d'excédent disponible ont été repris par anticipation au BP 2006.

L'affectation des résultats des différents budgets fait l'objet de rapports spécifiques présentés au Conseil Municipal au cours de cette séance.

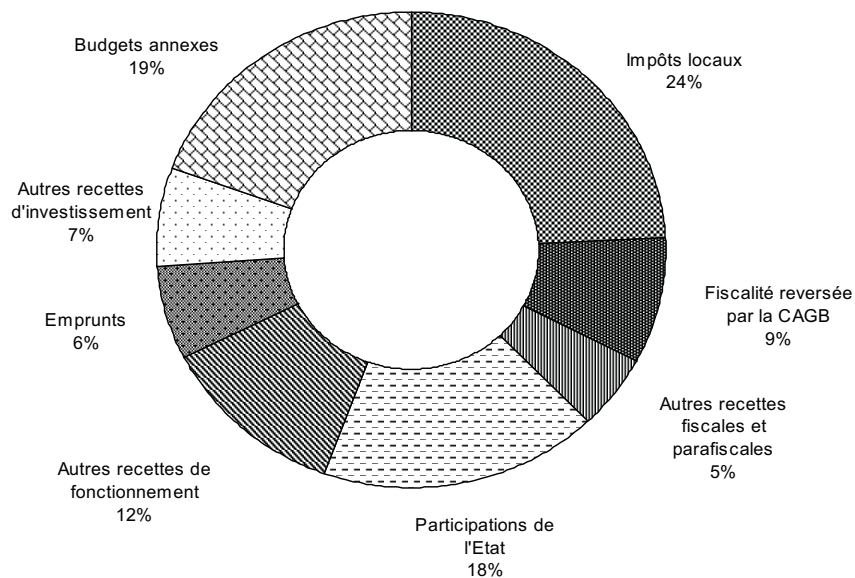
Il convient à présent d'analyser ces données globales plus en détail au niveau du budget principal, les budgets annexes faisant l'objet de développements spécifiques par la suite.

#### Dépenses réelles du budget général (hors gestion active de la dette)

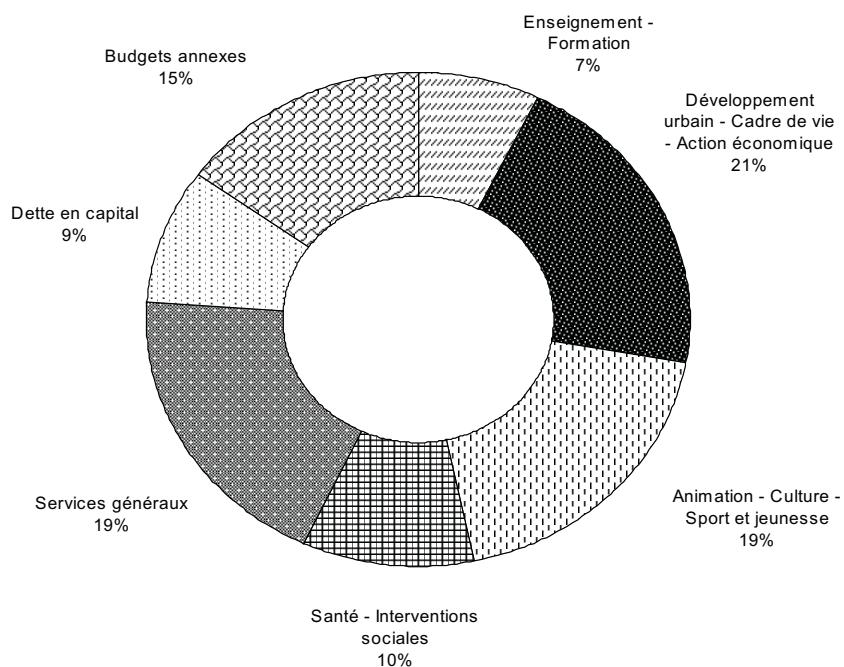


### Répartition par fonction des recettes et des dépenses réelles du Budget général (Investissement et fonctionnement - hors gestion active de la dette)

#### Les recettes réelles : 241,4 M€



#### Les dépenses réelles : 215,8 M€



Le détail par fonction est précisé dans la plaquette de présentation du rapport d'activité 2005 distribué sur table au cours de ce Conseil Municipal.

## 2. L'analyse financière du budget principal

**Budget Principal**  
**Répartition par nature en M€**  
 (hors gestion active de la dette)

## DEPENSES REELLES

183,2 M€

## RECETTES REELLES

194,6 M€

**INVESTISSEMENT**  
 47,2 M€

Acquisitions, travaux neufs, études, divers	31,8 M€
Dette en capital	15,4 M€

Intérêts de la dette et charges financières	3,4 M€
---	--------

**FOICTIONNEMENT**  
 136,0 M€

Frais de personnel	77,5 M€
Depenses d'exploitation hors frais de personnel	29,3 M€
Subventions, participations et contingents	25,8 M€

Emprunts	15,3 M€
Affectation excédent 2004	5,0 M€
Dotations, subventions, divers	10,2 M€

**INVESTISSEMENT**  
 31,4 M€

Excédent 2004 disponible	8,6 M€
--------------------------	--------

Produits d'exploitation et divers	16,1 M€
-----------------------------------	---------

Dotations-subventions participations reçues	47,1 M€
---	---------

**FOICTIONNEMENT**  
 163,2 M€

Impôts locaux	58,1 M€
---------------	---------

Autres recettes fiscales	33,3 M€
--------------------------	---------

Le graphique de la page précédente présente la structure du compte administratif 2005 et la répartition des grands postes de dépenses et de recettes, en investissement et en fonctionnement.

Le tableau ci-après permet de mesurer, sur les trois derniers exercices clos, l'évolution des trois ratios les plus pertinents pour analyser la situation financière d'une collectivité.

en M€	CA 2003	CA 2004 (a)	CA 2005 (b)	Ecart b / a	
				en M€	en %
<b>Fonctionnement</b>					
Recettes réelles hors excédent reporté (1)	149,60	154,76	154,63	- 0,13	- 0,1
Dépenses réelles hors travaux en régie (2)	128,46	130,22	133,92	+ 3,70	+ 2,8
Epargne brute = 1 - 2	21,14	24,54	20,71	- 3,83	- 15,6
<b>Investissement</b>					
Equipement brut avec travaux en régie (3)	30,00	34,95	33,86	- 1,09	- 3,1
Emprunt hors gestion active de la dette (4)	16,90	15,31	15,34	+ 0,03	+ 0,2
Taux financement des dépenses d'équipement par l'emprunt = 4 / 3	56,3 %	43,8%	45,3%		
<b>Endettement</b>					
Encours de dette au 31 décembre	109,36	109,32	108,09	- 1,23	- 1,1

D'un point de vue strictement comptable, les évolutions constatées entre 2005 et 2004 amènent à constater une dégradation de l'épargne brute, un recul plus modéré de l'équipement brut et, à l'opposé, une amélioration de notre endettement.

En réalité, cette première lecture doit être fortement nuancée, pour deux raisons :

□ La principale est que **2005 a le double handicap de succéder à une année 2004 aux résultats financiers particulièrement favorables**, grâce à l'accumulation de facteurs exceptionnels (surévaluation des bases fiscales, volume très élevé de cessions immobilières,...), **et de subir une série d'évènements contraires** (rectification des bases fiscales, retards de versement de recettes importantes,...) : c'est l'épargne brute qui en est la plus affectée.

□ La seconde réside dans la **création du budget annexe chauffage urbain** qui affecte d'abord l'équipement brut.

Hors dépenses correspondantes 2004 (0,8 M€), la baisse constatée est réduite de 1,1 à 0,3 M€. Elle influe également sur l'endettement dont le recul est presque entièrement dû au transfert des emprunts contractés précédemment pour la chaufferie bois au nouveau budget annexe.

Si l'épargne fléchit légèrement, la baisse parallèle de notre stock de dette permet de **maintenir notre capacité de désendettement**, mesurée par le rapport entre l'épargne brute et l'encours de dette, à un niveau proche de 5 ans.

**Les dépenses d'équipement sont maintenues à haut niveau pour la deuxième année consécutive**, conformément aux orientations tracées par notre PPI.

**Le recours à l'emprunt reste maîtrisé et permet de stabiliser notre encours de dette.**

Les résultats de 2005 confirment ainsi la bonne santé financière de Besançon et permettent d'aborder l'avenir avec sérénité même si l'évolution défavorable de certains facteurs, subie ou annoncée, oblige à continuer d'observer la plus extrême vigilance et la plus grande rigueur dans la gestion de la Ville, notamment en fonctionnement.

### **III - Les principaux postes du budget principal**

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des prévisions et réalisations constatées en 2005 en dépenses et recettes réelles, investissement et fonctionnement, ainsi que les restes à réaliser qui ont été réinscrits au budget primitif 2006.

La différence de 11,4 M€ entre les recettes totales (240,2 M€) et les dépenses totales (228,8 M€) réalisées, diminuée du déficit constaté sur les reports (2,9 M€) constitue l'excédent disponible (8,5 M€) qui participe à l'équilibre du budget 2006.

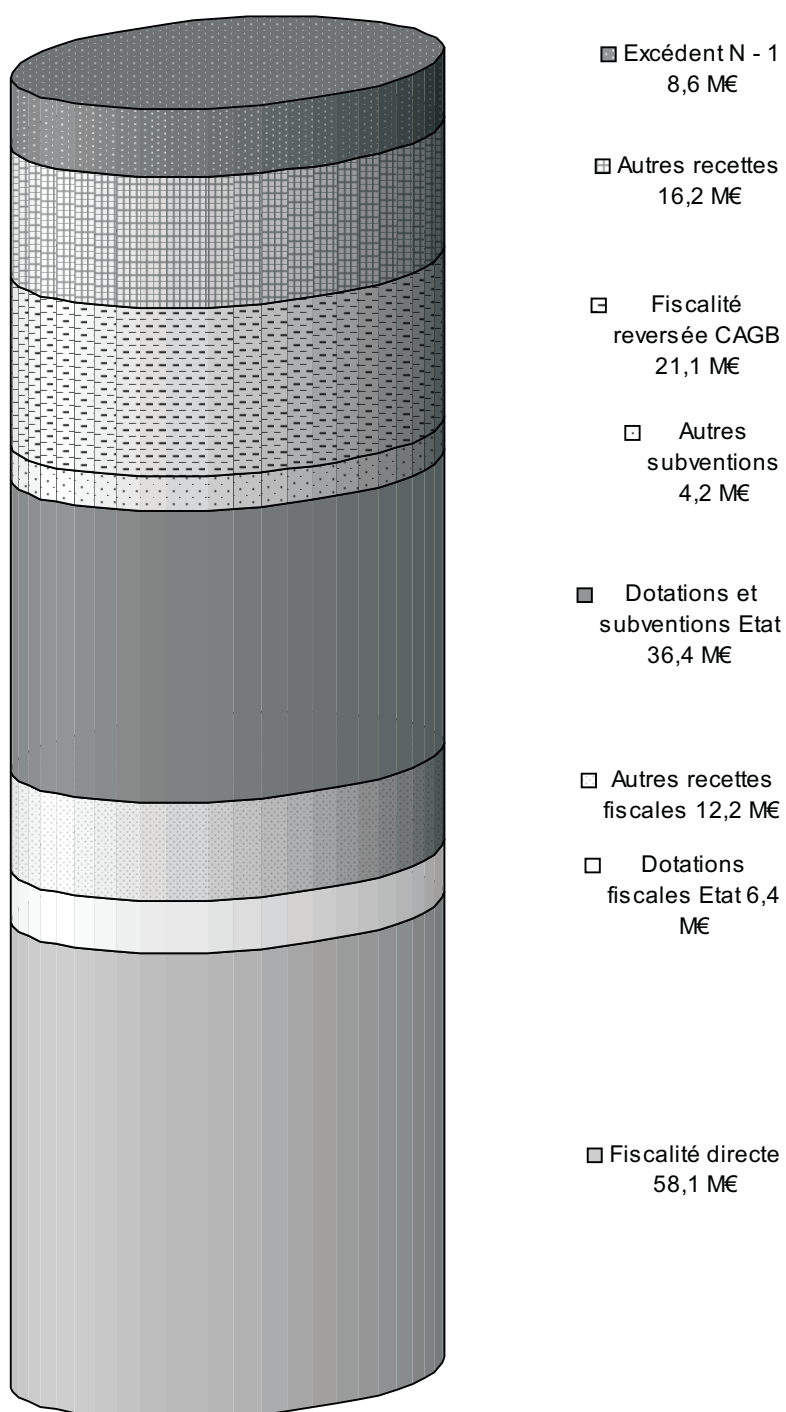


## Compte Administratif 2005 - État des principales recettes réelles

BUDGET PRINCIPAL	PREVISIONS	REALISATIONS	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Amendes de police	879 759,00	881 130,07	100,16%	
TLE	450 000,00	399 508,00	88,78%	
FCTVA	3 504 560,00	3 504 733,74	100,00%	
Emprunts	26 337 263,00	15 336 000,00	58,23%	9 020 000,00
Gestion active de la dette	35 132 284,00	30 109 283,88	85,70%	
Subventions d'équipement	7 456 782,00	4 306 917,34	57,76%	3 005 056,00
Avances, créances	427 997,88	427 998,81	100,00%	
Autofinancement des reports de dépenses de N-1 en N	5 853 497,98	5 853 497,98	100,00%	
Autres recettes d'investissement	666 994,00	665 480,16	99,77%	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>80 709 137,86</b>	<b>61 484 549,98</b>	<b>76,18%</b>	<b>12 025 056,00</b>
Autofinancement des investissements réalisés en N-1	15 441 946,31	15 441 946,31	100,00%	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>96 151 084,17</b>	<b>76 926 496,29</b>	<b>80,01%</b>	<b>12 025 056,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Recettes fiscales et taxes diverses</b>				
Impôts locaux	57 901 284,00	58 087 687,00	100,32%	
Dotations fiscales d'Etat	6 441 448,00	6 443 584,00	100,03%	
Taxe d'électricité et taxe sur les pylônes	1 712 180,00	1 715 326,25	100,18%	
Taxe de séjour	190 000,00	193 837,61	102,02%	
Taxe sur les jeux du Casino	2 700 000,00	2 753 817,83	101,99%	
Divers droits d'occupation du domaine public	566 448,00	528 705,01	93,34%	
Droits de stationnement	3 468 800,00	3 642 540,02	105,01%	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	2 499 125,00	3 026 263,80	121,09%	
Impôt sur les spectacles	80 000,00	66 625,45	83,28%	
Taxe sur emplacements publicitaires	125 000,00	134 272,90	107,42%	
Divers impôts et taxes	135 820,00	149 503,97	110,08%	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>75 820 105,00</b>	<b>76 742 163,84</b>	<b>101,22%</b>	
<b>Participations de l'Etat</b>				
Dotation forfaitaire	29 403 042,00	29 403 042,00	100,00%	
D.S.U.	3 432 679,00	3 432 679,00	100,00%	
Dotation Nationale de Péréquation	1 059 108,00	1 059 108,00	100,00%	
D.G.F. permanents syndicaux	25 000,00	24 917,95	99,67%	
Dotation Spéciale Instituteurs	17 310,00	23 337,00	134,82%	
D.G.D.	1 141 369,00	1 191 843,00	104,42%	
Subventions et participations de l'Etat	1 315 552,00	1 265 438,27	96,19%	
Dotation recensement	19 500,00	19 631,00	100,67%	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>36 413 560,00</b>	<b>36 419 996,22</b>	<b>100,02%</b>	
<b>Autres subventions et participations</b>				
Subventions et participations des régions	192 002,00	192 648,71	100,34%	
Subventions et participations des départements	322 382,00	294 103,00	91,23%	
Subventions et participations des communes	106 226,00	92 294,59	86,89%	
Subventions et participations groupements collectivités	208 900,00	172 455,76	82,55%	
Subventions et participations budget communautaire	64 756,00	39 754,88	61,39%	
Subventions et participations autres organismes	4 666 014,00	3 402 907,03	72,93%	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 560 280,00</b>	<b>4 194 163,97</b>	<b>75,43%</b>	
<b>Fiscalité reversée</b>				
Attribution de compensation CAGB	19 704 215,00	19 704 214,52	100,00%	
D.S.C. - Solidarité sociale et fiscale	1 113 750,00	1 113 750,00	100,00%	
D.S.C. - Solidarité économique	244 250,00	244 250,00	100,00%	
D.S.C. - Gens du voyage	28 800,00	28 800,00	100,00%	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>21 091 015,00</b>	<b>21 091 014,52</b>	<b>100,00%</b>	
<b>Autres recettes</b>				
Vente produits, prestations services	9 861 961,00	10 317 730,97	104,62%	
Revenus des immeubles	1 008 549,00	1 012 638,80	100,41%	
Redevances versées par fermiers et concessionnaires	961 798,20	926 120,61	96,29%	
Autres produits de gestion courante	858 171,00	960 474,00	111,92%	
Remboursements sur rémunérations personnel	838 800,00	821 751,59	97,97%	
Produits de cessions d'immobilisations	3 401 559,00	1 217 146,13	35,78%	
Autres recettes de fonctionnement	839 933,00	924 866,33	110,11%	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17 770 771,20</b>	<b>16 180 728,43</b>	<b>91,05%</b>	
Reprise anticipée d'excédent	8 644 714,42	8 644 714,42	100,00%	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>165 300 445,62</b>	<b>163 272 781,40</b>	<b>98,77%</b>	
<b>TOTAL GENERAL (investissement + fonctionnement)</b>	<b>261 451 529,79</b>	<b>240 199 277,69</b>	<b>91,87%</b>	<b>12 025 056,00</b>

## Compte Administratif 2005 - État des principales dépenses réelles

BUDGET PRINCIPAL	PREVISIONS	REALISATIONS	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses d'équipement (20 - 21 - 23)	47 100 452,20	31 747 280,66	67,40%	14 910 493,00
Dépenses imprévues	889 626,00			101,00
Autres dépenses d'investissement	14 087,88	14 087,31	100,00%	
Remboursement dette en capital	15 983 501,00	15 433 371,75	96,56%	
Gestion active de la dette	35 132 284,00	30 109 283,88	85,70%	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>99 119 951,08</b>	<b>77 304 023,60</b>	<b>77,99%</b>	<b>14 910 594,00</b>
Autofinancement des investissements réalisés en N-1	15 441 946,31	15 441 946,31	100,00%	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>114 561 897,39</b>	<b>92 745 969,91</b>	<b>80,96%</b>	<b>14 910 594,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Personnel</b>				
Rémunération et charges du personnel perman. géré par Sce Ressources Humaines	75 582 134,00	74 771 149,90	98,93%	
Rémunération et charges du personnel vacataire géré par les services	2 906 408,00	2 768 312,09	95,25%	
	<b>78 488 542,00</b>	<b>77 539 461,99</b>	<b>98,79%</b>	
<b>Dette</b>				
Intérêts et charges financières	4 090 000,00	3 366 814,22	82,32%	
<b>Subventions</b>				
Subventions d'équipement et fonds de concours	5 817 381,00	5 443 805,61	93,58%	
Subventions de fonctionnement au CCAS	8 909 000,00	8 909 000,00	100,00%	
Subventions de fonctionnement (hors CCAS)	9 754 294,00	9 547 939,26	97,88%	
Subventions exceptionnelles				
	<b>24 480 675,00</b>	<b>23 900 744,87</b>	<b>97,63%</b>	
<b>Dépenses à évolution contrainte</b>				
<b>. Autres dépenses</b>				
Contingents et participations obligatoires	1 086 006,00	1 011 205,48	93,11%	
Contingent d'aide sociale	631 967,00	631 967,00	100,00%	
Déficit du budget des forêts	509 565,00	439 936,19	86,34%	
Indemnités, cotisations et formation des élus	715 003,00	683 637,65	95,61%	
Pertes sur créances irrécouvrables	319 348,00	79 059,49	24,76%	
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	147 000,00	132 658,62	90,24%	
Charges diverses de gestion courante	356 462,00	355 061,53	99,61%	
Redevances, brevets, licences	36 719,00	35 668,09	97,14%	
Reversement et restitution sur impôts et taxes	266 000,00	256 625,45	96,48%	
Titres annulés	279 897,00	275 356,36	98,38%	
Dépenses imprévues	11 584,00			
	<b>4 359 551,00</b>	<b>3 901 175,86</b>	<b>89,49%</b>	
<b>. Autres charges à caractère général (Chap. 011)</b>				
Impôts, taxes et versements assimilés	626 372,00	611 188,67	97,58%	
Contrats de service public	1 578 199,00	1 575 455,67	99,83%	
Energie (chauffage, éclairage)	3 713 190,00	3 684 546,59	99,23%	
Carburants	529 551,00	529 421,78	99,98%	
Crédit bail immobilier	721 000,00	676 816,76	93,87%	
Loyers et charges locatives	1 273 846,00	1 261 476,09	99,03%	
Eau et assainissement des bâtiments	593 070,00	588 958,21	99,31%	
Cotisations municipales	155 160,00	148 510,13	95,71%	
Assurances	912 159,00	898 701,56	98,52%	
Affranchissements	288 961,00	281 436,28	97,40%	
Télécommunications	501 000,00	468 593,09	93,53%	
Indemnités au comptable	8 900,00	8 834,46	99,26%	
	<b>10 901 408,00</b>	<b>10 733 939,29</b>	<b>98,46%</b>	
Total dépenses à évolution contrainte	15 260 959,00	14 635 115,15	95,90%	
Crédits courants des services (charges à caractère général - Chap. 011)	16 979 556,00	15 826 460,12	93,21%	
Charges exceptionnelles (comptes 67X sauf 6745 et 673)	778 776,00	762 646,26	97,93%	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>140 078 508,00</b>	<b>136 031 242,61</b>	<b>97,11%</b>	
<b>TOTAL GENERAL (investissement + fonctionnement)</b>	<b>254 640 405,39</b>	<b>228 777 212,52</b>	<b>89,84%</b>	<b>14 910 594,00</b>

**1. Recettes et dépenses de fonctionnement****Budget Principal****Recettes réelles de fonctionnement : 163,2 M€**

❖ **Hors excédent reporté, les recettes réelles ont atteint 154,6 M€, soit 0,1 % de moins qu'en 2004 (154,8 M€)**, mais nous verrons ci-après que cette évolution atypique est très largement le résultat de facteurs exceptionnels.

• La **fiscalité directe** (58,1 M€), reste la principale ressource avec plus de 37 % des recettes malgré une faible progression (de 1,5 %).

En tenant compte de l'ajustement des bases de foncier bâti, surévaluées par les Services Fiscaux en 2004, l'augmentation réelle entre les deux exercices s'établit à 2,7 %, sensiblement moins que l'exercice précédent (+ 4,8 %), la différence provenant de la **non augmentation des taux** en 2005 alors qu'ils avaient été relevés de 2 % en 2004.

• Les **dotations fiscales** de l'Etat (6,4 M€), détaillées par ailleurs, accusent une baisse de près de 0,5 M€ pour l'essentiel concentrée sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle, en recul de plus de 10 % après la réforme de la DGF opérée en 2005.

• Les **autres recettes fiscales** (12,2 M€) sont en hausse de 5,6 %, soit 649 K€ supplémentaires : on observera tout spécialement l'accélération des droits de mutation, en progression de 30 % et de 700 K€.

• Les **dotations et subventions versées par l'Etat** (36,4 M€) sont stables. La réforme contenue dans la Loi de finances pour 2005 n'aura pas eu d'effets positifs pour Besançon, en cette première année d'application du moins.

• Les **autres subventions** (4,2 M€) subissent une très forte baisse, de 26 % et d'1,5 M€ dont 1,3 M€ pour la seule Caisse d'Allocations Familiales, très en retard dans le versement de ses participations.

• La **fiscalité reversée** par la CAGB (21,1 M€) est globalement stable (20,8 M€ en 2004) en l'absence de transferts de compétence significatifs.

• Parmi les **autres recettes** (16,2 M€, comme en 2004), les produits de gestion courante restent peu dynamiques avec 13,2 M€ et les cessions d'immobilisations sont en baisse de 0,8 M€.

**Budget Principal****Dépenses réelles de fonctionnement : 136,0 M€**

Charges exceptionnelles  
0,8 M€

Charges financières  
3,4 M€

Subventions d'équipement  
5,4 M€



Dépenses à évolution contrainte  
14,6 M€

Crédits courants des services  
15,8 M€

Subventions de fonctionnement  
18,5 M€

Dépenses de personnel  
77,5 M€

▼ **Les dépenses réelles (136,0 M€) ont augmenté de 2,5 %, soit plus que lors de l'exercice précédent (+ 1,7 %).**

Cette croissance des charges de fonctionnement n'est cependant pas spécifique à Besançon. La récente étude « Premiers résultats 2005 des finances locales » publiée par le Ministère des Finances montre que la même tendance est observée pour l'ensemble des communes françaises qui ont vu le rythme d'accroissement s'accélérer en 2005 (+ 3 %) par rapport à 2004 (+ 2,2 %).

• **Le point le plus positif est la maîtrise de la masse salariale**, nécessaire dans la mesure où les charges de personnel représentent 77,5 M€ et 57 % des dépenses. En 2005, elles ont connu une croissance ralentie de 2,8 % au lieu de 3,7 % un an plus tôt. C'est un bon résultat puisque l'augmentation moyenne constatée la même année sur ce même poste pour les communes de plus de 10 000 habitants est de 5 %.

• Les **charge financières** (3,4 M€) sont au même niveau qu'en 2004 : après les fortes baisses enregistrées au cours des années précédentes, les taux d'intérêts semblent avoir atteint leur niveau plancher.

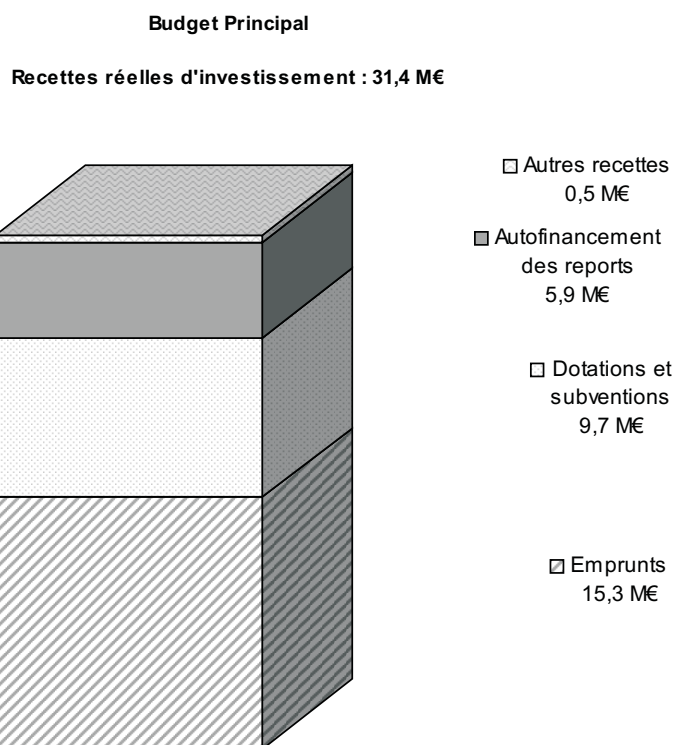
• Alors que les subventions d'équipement connaissent une nouvelle baisse de 20 %, les autres **subventions versées** (18,5 M€) progressent de 3,2 %.

• Les **crédits courants de services** ont représenté 15,8 M€, en hausse de 3,7 % par rapport à 2004.

• Les **dépenses à évolution** contrainte se sont élevées à 14,6 M€ et enregistrent une hausse globale de près de 10 %. Si cette croissance élevée présente un caractère exceptionnel et provisoire sur des postes comme les charges diverses, elle est beaucoup plus inquiétante sur certains autres et notamment celui des **combustibles, carburants et énergies** (4,2 M€ et + 11 %), car elle ne constitue que la simple amorce d'un fort mouvement haussier qui devrait se prolonger.



## 2 - Recettes et dépenses d'investissement



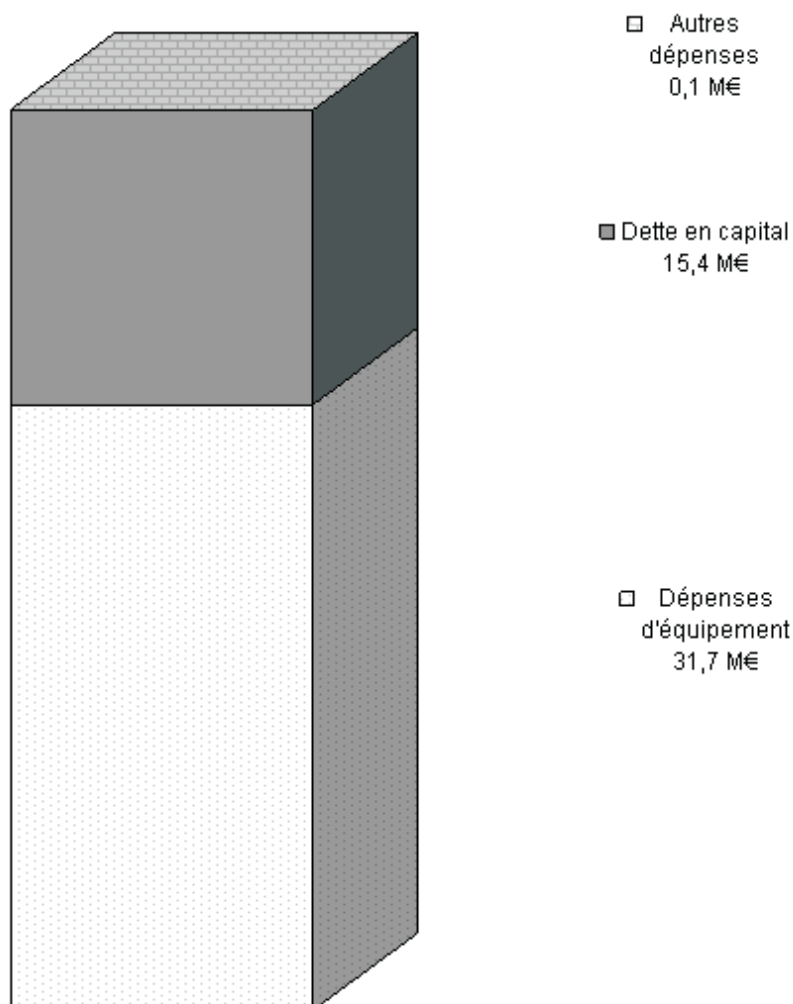
❖ **Les recettes se sont élevées à 31,4 M€, soit 1,5 M€ de moins qu'en 2004 (32,9 M€)**

Ce recul s'explique globalement par l'absence en 2005 d'un remboursement d'avances de 1,5 M€ qui avait pris fin en 2004.

Pour le reste, au-delà des évolutions enregistrées par chaque poste, on retiendra surtout que **le recours à l'emprunt a été de nouveau limité à 15,3 M€**, soit le même niveau que celui de l'exercice précédent.

## Budget Principal

**Dépenses réelles d'investissement réalisées : 47,2 M€**



❖ **Les dépenses, hors travaux en régie, se sont élevées à 47,2 M€ au lieu de 48,8 en 2004, soit un repli de 1,6 M€ et 3,3 %.**

Cette baisse n'affecte pas les dépenses d'équipement qui atteignent près de 31,7 M€, soit le même niveau que celui de 2004, après déduction des dépenses correspondant au nouveau budget annexe Chauffage urbain (31,6 M€).

Ce bon résultat s'appuie sur un taux de réalisation élevé (67,4 %), supérieur à celui observé en 2004 (63,5 %) qui était déjà en forte progression : c'est le signe d'un avancement des programmes de plus en plus conforme aux prévisions. Les taux précédents s'entendent hors travaux en régie.

Logiquement, le volume des dépenses reportées, déjà fortement réduit en 2004, l'est à nouveau en 2005 (14,9 M€ au lieu de 15,8).

Avec 15,4 M€, l'annuité de dette en capital reste stable et quasiment égale à l'emprunt nouvellement mobilisé ce qui permet de ne pas augmenter notre encours de dette.

### 3 - Les principales recettes

#### A. La fiscalité directe

L'année 2005 a été marquée par un **ralentissement relativement marqué des recettes de fiscalité directe** qui s'explique principalement par la **non augmentation des taux d'imposition** mais aussi par la rectification de l'erreur commise en 2004 par les Services fiscaux dans l'évaluation des bases de foncier bâti d'une entreprise bisontine.

Le produit des contributions directes

Les taux restant stables, le produit fiscal supplémentaire ne résulte donc que de l'évolution physique des bases et de la réévaluation forfaitaire décidée en Loi de Finances.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de 2002 à 2005 des produits de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Pour une plus juste comparaison, la surévaluation des bases de foncier bâti de 2004 a été neutralisée.

En M€	2002		2003		2004		2005
	(1)	2/1	(2)	3/2	(3)	4/3	(4)
<b>T. habitation</b>							
bases	125,97	+ 2,1 %	128,62	+ 3,4 %	133,00	+ 2,5 %	136,32
taux (%)	21,04	+ 2,1 %	21,48	+ 2,0 %	21,91	0,0 %	21,91
produit	26,5	+ 4,2 %	27,63	+ 5,4 %	29,14	+ 2,5 %	29,87
<b>Foncier bâti</b>							
bases	109,28	+ 2,4 %	111,87	+4,6 %	117,03	+0,60 %	117,75
après correction				+ 2,2 %	114,39	+ 2 ,9 %	
taux (%)	22,81	+ 2,1 %	23,29	+ 2,0 %	23,76	0,0 %	23,76
produit	24,93	+ 4,5 %	26,06	+ 6,7 %	27,81	+ 0,6 %	27,97
après correction				+ 4,3 %	27, 18	+ 2 ,9 %	
<b>Foncier non bâti</b>	0,08		0,10		0,11		0,09
Produit des rôles généraux	51,51	+ 4,4 %	53,78	+ 6,1 %	57,05	+ 1,6 %	57,95
Rôles supplémentaires	0,16		0,23		0,16		0,14
<b>PRODUIT GENERAL</b>	<b>51,67</b>	<b>+ 4,5 %</b>	<b>54,01</b>	<b>+ 5,9 %</b>	<b>57,21</b>	<b>+ 1,5 %</b>	<b>58,09</b>
Après correction				+ 4,8 %	56,58	+ 2,7 %	

Le produit général « corrigé » n'augmente que de 2,7 % au lieu de 4,8 % et 4,5 % les deux années précédentes : la différence correspondant pratiquement aux augmentations des taux décidées en 2003 et 2004.

Les bases 2005 ont été forfaitairement augmentées de 1,8 % par la Loi de Finances, plus fortement qu'en 2004 et 2003 (1,5 %) et qu'en 2002 (1,0 %).

A cette revalorisation nominale s'ajoute l'évolution physique de la matière imposable qui maintient globalement son rythme de progression.

Indépendamment du foncier non bâti et des rôles supplémentaires dont les faibles montants ne méritent pas une analyse particulière, on constate :

- Que le produit de **la taxe d'habitation**, qui représente 29,87 M€, a augmenté de 2,5 %, contre 5,4 % en 2004, où les taux d'imposition avaient progressé de 2 %. L'augmentation observée en 2005 est le seul fait de l'augmentation des bases, dont le principal moteur est le nombre de constructions nouvelles, comme le montrent les documents transmis par les Services fiscaux et analysés par la Commission communale des impôts directs. L'évolution des bases est donc en léger recul par rapport à 2004, mais reste dans la moyenne.

- Après correction, le produit de foncier bâti, 27,97 M€, connaît lui aussi un ralentissement, mais moins marqué grâce à une progression des bases plus rapide que les deux exercices précédents.

#### ❖ Les allocations compensatrices

Les allocations compensatrices, qui correspondent à la prise en charge par l'Etat de la perte de recettes générée par les différents dégrèvements, exonérations et abattements qu'il accorde aux contribuables, se sont élevées globalement à 6 443 K€, répartis comme suit :

- ❖ 2 265 K€ au titre de la taxe d'habitation (2 260 K€ en 2004) :
- ❖ 1 189 K€ au titre des taxes foncières au lieu de 1 323 K€ en 2004 :
- ❖ **2 989 K€ de dotation de compensation de la taxe professionnelle qui subit une nouvelle et forte baisse, supérieure à 10 %.**

#### *B. Dotations de l'Etat et fiscalité reversée*

#### ❖ Les dotations de l'Etat

Les principales dotations de l'Etat perçues par la Ville en 2005 sont récapitulées dans le tableau suivant :

	Montant 2005
Dotation forfaitaire	29 403 042,00 €
Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale	3 432 679,00 €
Dotation nationale de péréquation	1 059 108,00 €
Dotation spéciale instituteurs	23 337,00 €
Dotation générale de décentralisation	1 191 843,00 €
DGF permanents syndicaux	24 917,95 €

**La dotation globale de fonctionnement** se compose de :

- **La dotation forfaitaire** : à titre exceptionnel, elle est indexée en 2005 selon un taux de 1 %, afin d'accroître la part disponible pour la péréquation communale. Au sein de cette dotation sont désormais distinguées quatre parts :

- Une dotation de base variant de 60 € à 120 € par habitant en fonction de la taille des communes  
(Pour Besançon : 14 211 019 €, soit 115,16 €/habitant)

- Une part proportionnelle à la superficie égale à 3 € par hectare (pour Besançon : 19 515 € pour 6 505 ha)

- Une part correspondant à l'ancienne compensation « part salaires » de la taxe professionnelle (recette perçue par la CAGB) et à la compensation des baisses de DCTP, incluses depuis 2004 dans la dotation forfaitaire (pour Besançon : 583 113 €)

- Un complément de garantie pour les communes pour lesquelles la somme de la dotation de base et de la part superficie est inférieure à la dotation forfaitaire perçue en 2004 indexée de 1 % (pour Besançon : 14 589 395 €)

**La dotation d'aménagement** : Elle comprend la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, la dotation de solidarité rurale (non perçue par la Ville) et la dotation nationale de péréquation.

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) : éligibilité et classement des communes selon un indice synthétique de ressources et de charges sont conservés. Le potentiel financier (potentiel fiscal + dotation forfaitaire N-1) remplace le potentiel fiscal.

La loi de programmation pour la cohésion sociale a introduit deux coefficients multiplicateurs, proportionnels aux parts respectives de population habitant en zone urbaine sensible et en zone franche urbaine.

En 2005, le montant de DSUCS perçu par la Ville s'élève à 3 432 679 € et correspond à une garantie égale à la DSU 2004 augmentée de 5 %.

La dotation nationale de péréquation se compose de deux parts : une part principale répondant à des critères de potentiel financier et d'effort fiscal (800 325 € au lieu de 753 854 € en 2004) et une part majorée basée notamment sur des critères de potentiel fiscal de taxe professionnelle (258 783 € au lieu de 251 675 € en 2004)

Parmi les autres dotations, les dotations générales de décentralisation représentent 1 191 843 € dont principalement 1 043 703 € au titre du fonctionnement des services communaux d'hygiène et de santé.

#### ❖ **La fiscalité reversée par la CAGB**

La Ville perçoit deux types de dotations :

##### a) **L'attribution de compensation**

Elle est égale à la différence entre les recettes transférées par la Ville (le produit de la taxe professionnelle perçu par la Ville en 2000, ainsi que les compensations qui y sont liées, déduction faite du produit des taxes ménages perçu par le District en 2000) et les charges transférées.

Cette dotation est figée : elle ne peut être indexée et n'est pas susceptible d'être modifiée, sauf en cas de nouveaux transferts de compétences ou d'émission de rôles supplémentaires de taxe professionnelle perçus ultérieurement mais au titre de l'exercice précédent la mise en place de la TPU.

En 2005, cette attribution s'est élevée à 19 704 214,52 € telle que fixée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges et votée par le Conseil de Communauté de la CAGB lors des réunions des 16 décembre 2005 et 19 janvier 2006. Elle a fait l'objet d'une validation par le Conseil Municipal le 9 mars 2006. Ce montant tient compte du transfert à la CAGB des charges d'entretien des voiries d'intérêt communautaire.

b) **La dotation de solidarité communautaire**, dont le dispositif a fait l'objet d'une refonte lors d'une délibération du Conseil Communautaire de la CAGB le 9 juillet 2004, se compose dorénavant de 3 volets :

- un volet de **solidarité sociale et fiscale** qui a fait l'objet depuis 2004 d'une affectation supplémentaire de 500 K€ pour l'ensemble des communes. Il est toujours réparti selon les critères d'origine (logements sociaux, population, richesse fiscale). La somme perçue par la Ville en 2005 s'élève à 1 113 750 €.

- un volet de **solidarité économique** fixée à 0,60 € par m<sup>2</sup> nouvellement dédié à l'activité économique ayant généré pour la première fois des recettes de taxe professionnelle à partir de 2001. Le montant ainsi attribué à chaque commune est calculé en fonction des surfaces éligibles déterminées à partir des permis de construire déclarés et validés de l'année précédente. Le montant 2005 s'élève à 244 250 €.

- un volet **gens du voyage** destiné aux communes acceptant d'accueillir des emplacements d'accueil des gens du voyage dans le cadre du schéma départemental. La dotation s'élève à 1,20 € par mètre carré et par an. La somme perçue de 28 800 € correspond aux années 2004 et 2005.

#### 4 - La gestion de dette

##### A. Les inscriptions sur la section d'investissement

##### ❖ La gestion active de la dette

Les outils de gestion de la dette ont pour double objectif d'abaisser les frais financiers sans exposer notre encours de dette à un risque de taux trop important.

En 2005, la Ville a procédé à des opérations de tirage et de remboursement temporaire sur les crédits long terme renouvelable (CLTR) qui permettent de résorber les excédents de trésorerie éventuels et de tendre le plus possible vers une «trésorerie zéro». En outre, les sommes remboursées, 20 132 K€ en 2005, ne génèrent pas d'intérêts, ce qui a dégagé une économie de 414 K€ pour le budget principal.

La Ville a également procédé en 2005 à une renégociation d'emprunts portant sur un montant global de 9 977 K€, sans modification de la durée résiduelle des prêts, (10 ans), qui a permis d'obtenir des marges sur index plus faibles (entre 0,03 et 0,0625) que celles des prêts refinancés (entre 0,075 et 0,25) tout en conservant la même souplesse en matière d'arbitrage et de remboursement anticipé, sans indemnité.

Bilan des opérations de gestion active de la dette (en K€)	Dépenses		Recettes	
	2004	2005	2004	2005
Remboursement capital suite à renégociation		9 977		
Remboursement des indemnités capitalisées				
Prêts de refinancement suite à renégociation				9 977
Opération d'ordre				
- Remboursements anticipés	23 313	20 132		
- Retirages			23 313	20 132
<b>Total</b>	<b>23 313</b>	<b>30 109</b>	<b>23 313</b>	<b>30 109</b>



Un prêt d'un montant de 154 109 € a été remboursé sans refinancement compte tenu de son faible montant et de ses marges élevées (entre 0,105 et 0,165).

❖ **Les mouvements financiers distincts de la gestion active de la dette**

• **Les recettes réelles du compte 16**

L'autorisation d'emprunt votée au Budget Primitif 2005 s'élevait à 26 337 K€ comprenant 18 250 K€ d'inscriptions nouvelles et un report de 8 087 K€.

L'emprunt réellement mobilisé a été limité à 15 336 K€ répartis comme suit :

Dexia Crédit Local	14 936 K€
Caisse des Dépôts et Consignations	<u>400 K€</u>
	15 336 K€

9 020 K€ font l'objet d'un report sur l'exercice 2006 et 1 981 K€ sont annulés pour tenir compte des dépenses d'investissement non reportées.

• **Les dépenses réelles du compte 16**

Elles se sont élevées à 15 433 K€ en 2005 et comprennent :

. le remboursement en capital de la dette à hauteur de 15 422 K€, hors mouvements sur les CLTR et gestion active de la dette, montant équivalent à celui de l'exercice précédent (15 351 K€).

. les rentes viagères, à hauteur de 11 K€.

**Fin 2005, l'encours de dette du budget principal s'établit à 108,087 K€ au lieu de 109,319 K€ fin 2004.** Ce recul s'explique principalement par le transfert au budget annexe «Chauffage Urbain», nouvellement créé en 2005, d'un prêt réalisé au titre de la chaufferie bois de Planoise.

**B. Les inscriptions sur la section de fonctionnement**

❖ **La gestion de la dette, les intérêts et les frais financiers payés**

Fin 2005, l'encours de dette du budget principal se répartit à 52 % sur taux fixes et 48 % sur **taux flottants** au lieu de 54 % et 46 % respectivement en 2004, soit une répartition équilibrée, relativement stable d'un exercice sur l'autre et proche de celle observée en moyenne dans les grandes collectivités : 50/50 pour les régions, 54/46 pour les départements et les grandes villes au 1<sup>er</sup> janvier 2005, selon une récente étude du Groupe FCL.

En termes de taux, les 15 336 K€ d'emprunts nouveaux mobilisés en 2005 se répartissent comme suit :

- 8 000 K€ de CLTR, sur une durée de 15 ans, avec choix entre Eonia + 0,07, Euribor + 0,04 ou TAM/TAG + 0,08

- 3 199 K€, sur une durée de 10 ans, sur taux fixe de 3,10 %

- 3 737 K€, sur une durée de 14 ans, sur un produit structuré avec taux de 3,30 %

- 400 K€ de prêt projet urbain auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, adossés aux PRU Clairs Soleils et Planoise, sur taux indexé sur le livret d'épargne populaire (4,20 % en 2005, 2,95 % en 2006).

Le principal objectif recherché a été d'augmenter l'encours de CLTR pour mieux résorber les éventuels excédents de trésorerie au cours des prochains exercices.

Le second était de profiter de taux fixes très attractifs, anticipés à la hausse à l'époque, ce qui s'est vérifié par la suite, tout en conservant un juste équilibre entre taux fixes et taux flottants.

La durée résiduelle moyenne des emprunts du budget principal est de 9 ans 9 mois au 31 décembre 2005, proche de celle de l'année précédente (9 ans 4 mois) et le taux moyen pondéré 2005 est en légère augmentation à 3,88 % au lieu de 3,80 % en 2004 sous l'effet notamment des hausses des taux flottants constatées courant 2005.

Malgré tout, le volume d'intérêts payés par la Ville en 2005 a enregistré une nouvelle baisse à **3 204 K€** contre **3 302 K€** en 2004 qui s'explique par les gains effectués sur les échéances d'intérêts non payées des prêts remboursés par anticipation et renégociés courant 2005.

#### ❖ **Les opérations de couverture du risque de taux**

La circulaire du 15 septembre 1992 a confirmé la légalité des contrats de couverture du risque de taux qui seraient contractés par les collectivités locales. Le cadre légal fixant les modalités d'utilisation des instruments de couverture du risque de taux est désormais fixé par l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi n° 2002-76 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Le Conseil Municipal autorise chaque année M. le Maire à recourir à de tels produits, afin de sécuriser une partie de l'encours, ou de saisir des opportunités sur les marchés des taux. La Ville s'est dotée de plusieurs de ces produits :

- En 1999, la Ville a conclu un contrat de SWAP de variabilisation d'une durée de 5 ans avec la Caisse des Dépôts et Consignations sur un emprunt d'1,8 M€ à taux fixe 6,50 % : elle paie un Euribor 12 mois et reçoit un taux fixe à 5,22 %. En 2005, la Ville a encaissé un différentiel de 39 K€ et au total sur les 5 années 126 K€.

En 2001, en période de baisse des taux fixes, ce même contrat a fait l'objet d'un SWAP de fixation avec la Société Générale sur 4 ans : la Ville paie un taux fixe à 4,83 % et reçoit l'Euribor 12 mois. Le différentiel versé par la Ville en 2005 a été de 34 K€. Le coût global pour les 4 années s'élève à 87 K€.

- En 2002, profitant de la baisse des taux fixes, la Ville a conclu un SWAP de fixation avec CDC IXIS sur 4 ans : elle paie un taux fixe à 4,09 % et reçoit l'Euribor 6 mois. Le différentiel versé en 2005 a été de 57 K€ et sur les 4 ans de 163 K€.

#### ❖ **Les autres charges financières**

Il s'agit des frais d'utilisation de la ligne de trésorerie (71 K€).

### **5 - La gestion du personnel**

#### *A) Les effectifs*

Les effectifs du personnel permanent à temps complet et à temps non complet de la Ville (donc y compris les budgets annexes) sont passés de 2 353 agents (2 239 ETC) au 31 décembre 2004 à 2 351 agents (2 236 ETC) au 31 décembre 2005.

Parallèlement à cette stabilité des effectifs, le redéploiement de moyens a permis la création de plusieurs postes notamment :

- de 4 emplois au département TIC (agents du CCAS) dans le cadre de la mutualisation des moyens informatiques Ville, CAGB et CCAS,

- d'un poste de conservateur en chef au Musée des Beaux-Arts (transfert de charges de l'État).

### **B) Masse salariale**

#### **1) Dépenses**

Les prévisions budgétaires 2005 s'établissaient comme suit :

- pour la dépense globale à 76 881 853 € (crédits gérés directement par la Direction des Ressources Humaines),

- pour les seuls salaires et charges (comptes 63 et 64) à 75 701 700 €.

Par rapport au BP 2004, le BP 2005 était en hausse de 3,5 %.

Le budget 2005 a notamment intégré :

- la revalorisation des bas salaires pour les harmoniser avec le SMIC intervenue en juillet 2005,
- le reclassement de la catégorie C (novembre 2005),
- l'augmentation de la part employeur de la cotisation CNRACL de 0,4 point (janvier 2005),
- la mise en place du régime de retraite additionnelle de la Fonction Publique (RAFP) (janvier 2005),
- en année pleine, la cotisation afférente au jour férié travaillé,
- une indemnité exceptionnelle concernant 420 agents.

#### **2) Recettes**

L'objectif des recettes était de 1 048 K€. Il a été atteint. Les recettes s'élèvent à 1 114 K€, soit un surplus de 6,3 % par rapport à la prévision.

#### **3) Heures supplémentaires**

Le coût des heures supplémentaires est passé de 593 K€ en 2004 à 615 K€ en 2005, soit une augmentation de 3,7 %.

Il ne représente que 0,8 % des salaires et charges.

#### **4) Personnel temporaire**

Les crédits de personnel temporaire gérés par la Direction des Ressources Humaines, hors charges, sont passés de 2 877 K€ en 2004 à 2 910 K€ en 2005, soit une légère augmentation de 1,2 %.

### **IV - Les budgets annexes**

L'analyse des budgets annexes reprend les concepts définis dans le Guide des Finances des Communes de plus de 10 000 habitants publié par le Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales) : les travaux en régie ont été déduits des dépenses de fonctionnement pour être ajoutés aux dépenses d'investissement.

Les opérations des budgets Eau, Assainissement, Forêts, Déchets, Zones d'activités des Champs Montants et rue Thomas Edison sont comptabilisées pour leur montant HT.

## 1. Budget Eau

**Les recettes réelles de fonctionnement** ont augmenté de 4,5 %, de 8 958 K€ en 2004 à 9 359 K€ en 2005. La plus importante, le produit de la vente d'eau aux abonnés ordinaires, a atteint 6 018 K€ contre 5 749 K€ en 2004, en progression de 4,7 %.

Pour la troisième année consécutive, le prix du mètre cube pour la part eau a été maintenu à 0,86 € HT. Celui de la redevance assainissement, inchangé depuis 1997, est resté fixé à 0,91 € HT. Seules les taxes ont subi une augmentation. **Le prix total facturé à l'utilisateur est ainsi resté quasiment stable à 2,30 € TTC au lieu de 2,29 € TTC l'année précédente.**

**Les dépenses réelles totales de l'exercice** se sont élevées à 9 847 K€ dont 4 021 K€ en investissement et 5 826 K€ en fonctionnement.

Les principales opérations d'investissement ont atteint 2 387 K€ contre 3 345 K€ en 2004 et ont porté essentiellement sur :

- la poursuite des tranches annuelles pour 1 987 K€. Ces travaux ont permis la pose de 4 700 mètres de canalisations (ce linéaire de canalisations neuves correspond à 2 700 mètres d'extension de réseau et 2 000 mètres de canalisations renouvelées), la rénovation de 469 branchements avec suppression du plomb et la création de 151 branchements nouveaux ;

- la construction d'une deuxième cuve au réservoir de Griffon, destinée à améliorer la sécurité de la desserte par l'augmentation de la capacité de stockage de l'eau, a mobilisé 170 K€ ;

- la protection des sources d'Arcier et de Chenecey (études complémentaires et travaux d'aménagement) pour 51 K€ ;

- la restructuration des réseaux dans le cadre du Plan de Renouvellement Urbain des Clairs Soleils pour 48 K€ ;

- le rachat des réseaux réalisés dans le cadre de l'aménagement des ZAC du Val des Grands Bas et de Planoise pour 42 K€ ;

Les dépenses de construction des bâtiments administratifs au Centre Technique Municipal ont mobilisé 549 K€.

Le montant de l'annuité d'emprunt augmente légèrement de 716 K€ à 746 K€.

En excluant les redevances reversées à l'Agence de l'Eau et au Ministère de l'Agriculture, les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie affichent une baisse de 542 K€, de 3 713 K€ à 3 171 K€.

Sans retraitement du montant des travaux en régie, la baisse des dépenses réelles de fonctionnement est nettement plus faible (- 117 K€). La contribution aux charges supportées par le budget principal représente 650 K€.

Les résultats de clôture 2005 sont les suivants :

### Section d'investissement

* résultat des réalisations 2005	1 182 K€
* résultat des restes à réaliser 2005	<u>- 2 715 K€</u>
	- 1 533 K€

Le programme d'investissement de 2005 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 1 533 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de ce même exercice conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

### Section d'exploitation

* résultat d'exploitation 2004 déduction faite de la part affectée à l'investissement (1 558 K€ - 1 411 K€)	147 K€
* résultat d'exploitation de l'exercice 2005	<u>2 134 K€</u>
* excédent de clôture 2005	2 281 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2005 (1 533 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2006 s'élève à 748 K€.

## 2. Budget Assainissement

**Les recettes de fonctionnement de l'exercice** se sont élevées à 8 322 K€ contre 8 232 K€ en 2004, si l'on exclut la prime d'épuration dont le rythme d'encaissement est très fluctuant.

Le produit de la redevance d'assainissement perçue auprès des usagers ordinaires s'est établi à 6 008 K€ contre 5 693 K€ en 2004, en hausse de 5,5 %.

**Les dépenses réelles totales de l'exercice** ont atteint 8 153 K€ dont 4 727 K€ en investissement et 3 426 K€ en fonctionnement.

47 K€ ont été consacrés aux acquisitions de matériel, mobilier et véhicules.

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 2 316 K€ et ont notamment permis les réalisations suivantes :

➤ les tranches annuelles d'entretien, d'exploitation et d'extension du réseau d'assainissement pour 1 132 K€ ;

➤ l'extension du réseau d'assainissement dans le cadre de l'aménagement des ZAC La Fayette, du Vallon du Jour, de Planoise, des Hauts du Chazal, du Val des Grands Bas et du Parc Scientifique et Industriel pour 757 K€ ;

➤ le programme de dépollution par temps de pluie pour 221 K€ ;

➤ la poursuite de l'opération de mise aux normes européennes de la station d'épuration de Port Douvot avec traitement complet de l'azote pour 139 K€.

Le solde des dépenses de construction des bâtiments administratifs au Centre Technique Municipal a mobilisé 364 K€.

Les crédits d'investissement reportés sont inscrits à hauteur de 7 509 K€ en dépenses et 1 998 K€ en recettes.

Le financement des dépenses d'investissement est notamment assuré par une affectation des résultats antérieurs de 4 885 K€, par l'encaissement de 451 K€ de subventions et de 50 K€ d'emprunt.

Le montant de l'annuité d'emprunt s'est élevé à 2 302 K€ (2 228 K€ en 2004).

Le montant de la contribution aux charges du Budget Principal s'établit à 827 K€.

Les résultats de clôture 2005 sont les suivants :

#### Section d'investissement

* résultat des réalisations 2005	3 837 K€
* résultat des restes à réaliser 2005	<u>- 5 511 K€</u>
	- 1 674 K€

Le programme d'investissement 2005 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 1 674 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2005 conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

#### Section d'exploitation

* résultat d'exploitation 2004	975 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (3 991 K€ - 3 016 K€)	
* résultat d'exploitation de l'exercice 2005	<u>2 770 K€</u>
* excédent de clôture 2005	3 745 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2005 (1 674 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2006 s'élève à 2 071 K€.

### 3. Budget du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées (SSADPA)

La mission de l'équipe du SSADPA consiste principalement à éviter l'hospitalisation ou le placement en maisons spécialisées de personnes âgées malades ou présentant certains handicaps physiques et ainsi leur procurer une meilleure qualité de vie ou parfois de fin de vie.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie couvre les frais de fonctionnement par le versement d'un forfait journalier par personne prise en charge. Le Département prend en charge, sur les mêmes bases, les frais correspondant aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Les dépenses d'exploitation hors opérations d'ordre ont augmenté de 52 K€ (396 K€ au lieu de 344 K€) répartis, pour l'essentiel, sur le poste de sous-traitance à caractère médical (+ 24 K€) et sur celui des rémunérations et charges de personnel (+ 26 K€).

Le forfait de soins attribué par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie s'élève à 404 K€ dont 371 K€ ont été encaissés en 2005, le versement du solde étant effectué début 2006.

L'excédent d'exploitation 2004 (77 K€) a été affecté pour 36 K€ à l'équipement et pour 41 K€ à la réduction des charges d'exploitation et au financement des mesures d'exploitation, conformément à l'instruction M 22 (délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2005).

Les résultats de clôture 2005 s'établissent comme suit :

#### Section d'investissement

* résultat des réalisations 2005	240,0 K€
* résultat des restes à réaliser 2005	<u>- 13,4 K€</u>
	226,6 K€

#### Section d'exploitation

* excédent 2005 qui sera affecté à la couverture des dépenses 2006	13,7 K€
--	---------

#### 4. Budget Forêts

Ce budget retrace les dépenses et recettes relatives à l'exploitation du patrimoine forestier de la Ville.

Principale recette propre de ce budget, la vente de bois a été effectuée à hauteur de 100 K€.

L'équilibre de ce budget a nécessité une participation du budget principal à hauteur de 417 K€ (346 K€ en 2004).

Les dépenses d'équipement, réalisées principalement à Chailluz, ont mobilisé 110 K€.

La hausse des dépenses réelles de fonctionnement, 348 K€ au lieu de 305 K€ en 2004, provient essentiellement de l'évolution du personnel (262 K€ contre 217 K€ en 2004).

Les résultats de clôture 2005 s'établissent comme suit :

##### Section d'investissement

###### Réalisations 2005

* résultat des réalisations 2005	167 K€
* résultat des restes à réaliser	<u>- 78 K€</u>
	89 K€

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 89 K€ qui pourra être affecté à de nouvelles dépenses d'investissement sur l'exercice 2006.

##### Section de fonctionnement

* résultat d'exploitation 2004	0 K€
* résultat d'exploitation de l'exercice 2005	<u>0 K€</u>
	0 K€

#### 5. Budget Déchets

En préambule, il convient de rappeler que la collecte des ordures ménagères a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon au 1<sup>er</sup> janvier 2006, celle du traitement l'ayant déjà été au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

**Les recettes réelles de fonctionnement du budget des Déchets** se sont élevées à 10 904 K€ dont 9 650 K€ proviennent de la redevance générale d'enlèvement des ordures ménagères.

1 016 K€ ont été consacrés aux **dépenses d'équipement** (acquisition et travaux) et notamment :

↳ 300 K€ pour l'acquisition de conteneurs principalement destinés à la collecte sélective. Fin 2005, cette dernière concerne l'ensemble de la population bisontine après la mise en place de la dernière tranche représentant 12 600 habitants ;

↳ 106 K€ pour l'acquisition et l'installation de conteneurs enterrés en secteurs sauvegardés ainsi que de colonnes aériennes ;

↳ 468 K€ pour le renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères ;

↳ 112 K€ pour la rénovation des locaux administratifs au Centre Technique Municipal et l'équipement en mobilier et matériel informatique.



Les dépenses réelles de fonctionnement ont atteint 8 186 K€. Le montant de la contribution aux charges du Budget Principal se chiffre à 804 K€.

Les résultats de clôture 2005 s'établissent comme suit :

#### Section d'investissement

* résultat des réalisations 2005	240 K€
* résultat des restes à réaliser	<u>0 K€</u>
	240 K€

La section d'investissement fait apparaître un excédent de clôture de 204 K€.

#### Section d'exploitation

* résultats des réalisations 2004	844 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (1 039 K€ - 195 K€)	
* résultat d'exploitation de l'exercice 2005	<u>2 061 K€</u>
* excédent de clôture 2005	2 905 K€

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture de 2 905 K€.

Conformément à l'article 15 de la convention de transfert de la compétence collecte des ordures ménagères signée en février dernier entre la Ville et la CAGB, les comptes du budget annexe Déchets ont été clôturés au 31 décembre 2005 sans rattachement ni report.

Le solde positif d'exécution du budget, dont le montant s'élève à 3 145 K€, sera intégralement reversé à la CAGB dans le mois suivant l'adoption du présent compte administratif.

### 6. Budget Zone d'Activités des Champs Montants

Ce lotissement industriel, géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 1999.

En 2005 des ventes de terrain ont représenté 114 K€ TTC (95 K€ HT). Un premier acompte de 57 K€ a été encaissé, le solde figure en reste à réaliser.

Les résultats de clôture 2005 sont les suivants :

#### Section d'investissement

* résultat des réalisations 2005	- 80 K€
* résultat des restes à réaliser	<u>+ 57 K€</u>
	- 23 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi le programme d'investissement réalisé fait apparaître un besoin d'autofinancement de 23 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

**Section de fonctionnement**

* résultat des réalisations 2005	26 K€
* résultat des restes à réaliser	<u>- 2 K€</u>
	24 K€

**7. Budget Zone d'Activités Thomas Edison**

Cet autre lotissement, également géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2002.

En 2005, aucune dépense ni aucune recette n'a été réalisée.

Les résultats de clôture 2005 sont donc identiques à ceux de 2004 :

**Section d'investissement**

* résultat des réalisations 2005	- 225 K€
----------------------------------	----------

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi, le programme d'investissement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 225 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

**Section de fonctionnement**

* résultat des réalisations 2005	4 K€
* résultat des restes à réaliser	<u>225 K€</u>
	229 K€

**8. Budget Chauffage Urbain**

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et soumis à l'instruction budgétaire et comptable M 4 relative aux services publics industriels et commerciaux, ce nouveau budget annexe concerne la gestion du réseau de chaleur, confiée à un délégataire de service dans le cadre d'un contrat d'affermage.

La gestion du réseau étant confié à un délégataire, l'essentiel des dépenses d'exploitation figure dans les comptes de ce dernier.

La très grande majorité des réalisations a donc été consacrée aux dépenses réelles d'équipement (3 544 K€) :

- 2 537 K€ pour la construction de la chaufferie bois ;
- 968 K€ pour l'extension du réseau de chaleur de la ZAC des Hauts du Chazal ;
- 39 K€ pour les travaux divers.

Les recettes réelles d'investissement ont atteint 2 635 K€ dont 840 K€ d'emprunt, 1 217 K€ de subventions et 578 K€ de récupération de TVA immobilière.

Les dépenses de fonctionnement se sont limitées à 179 K€ et sont financées par une partie de la redevance versée par le fermier (787 K€).

Les résultats de clôture 2005 s'établissent comme suit :

### Section d'investissement

* résultat des réalisations 2005	- 892 K€
* résultat des restes à réaliser	<u>+ 334 K€</u>
	- 558 K€

Le programme d'investissement 2005 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 558 K€ qui sera couvert par une partie de l'excédent d'exploitation 2005, conformément à l'instruction comptable M 4.

### Section d'exploitation

* résultat des réalisations 2005	795 K€
----------------------------------	--------

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2005 (558 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2006 s'élève à 237 K€.

## Les balances du compte administratif

Aux balances d'investissement et de fonctionnement sont inscrits pour chaque budget tant en dépenses qu'en recettes, en mouvements réels et d'ordre :

- les prévisions,
- les réalisations,
- les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement,
- les opérations rattachées en fonctionnement.

La récapitulation pour le budget principal et pour les budgets annexes apparaît dans le tableau suivant :

En €	Prévisions	Réalizations		Restes à réaliser
		totales	dont rattachements	
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
<b>Investissement</b>				
Dépenses	164 962 506,39	143 025 936,20	0,00	14 910 594,00
Recettes	169 186 011,05	127 889 231,14	0,00	12 025 056,00
<b>Fonctionnement</b>				
Dépenses	169 860 612,88	143 801 177,54	1 428 236,81	0,00
Recettes	172 448 232,62	170 359 947,77	817 322,20	0,00
<b>BUDGETS ANNEXES</b>				
<b>Investissement</b>				
Dépenses	61 007 638,02	45 533 149,45	0,00	13 151 636,00
Recettes	60 153 041,72	50 001 104,19	0,00	5 224 081,41
<b>Fonctionnement</b>				
Dépenses	32 427 697,49	26 196 335,89	679 825,45	44 339,00
Recettes	36 393 636,45	35 966 234,82	20 792,00	266 733,54

La balance générale récapitule les opérations de l'exercice. Elles sont regroupées sur les comptes à deux chiffres correspondant aux natures de dépenses et de recettes, en distinguant :

- les mouvements budgétaires,
- les mouvements réels,
- les mouvements d'ordre.

Les résultats définitifs de clôture se résument ainsi :

En €	Investissement	Fonctionnement	Résultats globaux
Budget Principal	- 15 136 705,06	26 558 770,23	11 422 065,17
Eau	1 182 202,27	2 281 391,74	3 463 594,01
Assainissement	3 836 726,29	3 745 027,55	7 581 753,84
SSADPA	240 042,65	13 744,76	253 787,41
Forêts	166 613,41	0,00	166 613,41
Déchets	239 565,92	2 904 971,50	3 144 537,42
ZA Champs Montants	- 80 426,86	26 093,95	- 54 332,91
ZA Thomas Edison	- 224 754,98	3 957,80	- 220 797,18
Chauffage urbain	- 892 013,96	794 711,63	- 97 302,33
<b>Totaux</b>	<b>- 10 668 750,32</b>	<b>36 328 669,16</b>	<b>25 659 918,84</b>

Dans un dernier tableau sont récapitulés les résultats, tous budgets confondus, des deux derniers exercices et leurs évolutions hors réaménagement de la dette (30 532 788,38 €) et hors opérations d'ordre budgétaires (96 798 726,92 €).

Résultats tous budgets confondus

En €	2004	2005	Ecart	%
Dépenses d'investissement	78 273 669,48	75 166 213,00	- 3 107 456,48	- 3,97
Dépenses de fonctionnement	153 048 183,10	156 058 870,78	+ 3 010 687,68	+ 1,97
<b>Total dépenses</b>	<b>231 321 852,58</b>	<b>231 225 083,78</b>	<b>- 96 768,80</b>	<b>- 0,04</b>
Recettes d'investissement	61 288 165,34	59 864 248,31	- 1 423 917,03	- 2,32
Recettes de fonctionnement	194 229 379,80	197 020 754,31	+ 2 791 374,51	+ 1,44
<b>Total recettes</b>	<b>255 517 545,14</b>	<b>256 885 002,62</b>	<b>+ 1 367 457,48</b>	<b>+ 0,54</b>

Pour conclure, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif de l'exercice 2005 et de prendre acte de la reprise au budget 2006 des reports de crédits détaillés dans les états joints (états des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à réaliser à la clôture de l'exercice) et des excédents.

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

				Imputation 2005			Imputation 2006		
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
16	01	165	10042	Dépôts et cautionnements reçus	101,00	16	01	165	10042
	Total S/chapitre 16			Opérations non ventilables	101,00				
	Total fonction 0			Services généraux - Administrations publiques locales	101,00				
	Total chapitre 16			Emprunts et dettes assimilées	101,00				
20	020	2031	501	30900	1 822,00	20	020	2031	501
	Total fonction 0			Frais d'études - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière					
20	020	205	3601	10100	50 000,00	20	020	205	3601
	Total fonction 0			Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires - Centre d'appel citoyen					
20	020	205	5015	10100	40 000,00	20	020	205	5015
	Total fonction 0			Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires - Gestion de projets					
20	020	205	5016	10100	60 000,00	20	020	205	5016
	Total fonction 0			Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires - Refonte Intranet					
20	020	205	505	10100	62 208,00	20	020	205	505
	Total fonction 0			Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires - Domaine de l'informatique					
20	020	205	89019	10100	964,00	20	020	205	89019
	Total S/chapitre 20			Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires - Bureau technique					
	Total fonction 0			Administration générale de la collectivité	214 994,00				
20	212	205	2618	10100	214 994,00	20	212	205	2618
	Total fonction 0			Services généraux - Administrations publiques locales					
20	212	205	98016	10100	17 652,00	20	212	205	98016
	Total S/chapitre 20			Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires - Cartable numérique					
	Total fonction 2			Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires - Informatisation des écoles	21 400,00				
20	314	2031	4815	33000	39 052,00	20	314	2031	4815
	Total S/chapitre 20			Écoles primaires					
	Total fonction 2			Enseignement - Formation	39 052,00				
20	314	2031	4815	33000	132 836,00	20	314	2031	4815
	Total S/chapitre 20			Frais d'études - Salle des Musiques Actuelles et Contemporaines					
	Total fonction 2			Cinémas et autres salles de spectacles	132 836,00				

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006						
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	
20	322	2031	86021	53000	Frais d'études - Palais Granvelle Musée du Temps (PPU CHORUS)	20	322	2031	86021	53000
	Total S/chapitre 20		322	Musées	16 372,00					
	Total fonction 3			Culture	149 208,00					
20	822	2031	98806	35000	Frais d'études - Plan de Déplacement Urbain	20	822	2031	98806	35000
	Total S/chapitre 20		822	Voirie communale et routes	21 648,00					
20	824	202	3604	30100	Frais d'études élaboration modifications documents urbanisme PLU (Plan Local d'Urbanisme)	20	824	202	3604	30100
20	824	2031	3603	30100	Frais d'études - Gare Viotte	20	824	2031	3603	30100
20	824	2031	3605	30100	Frais d'études - PRU Planoise	20	824	2031	3605	30100
20	824	2031	5009	30100	Frais d'études - Aménagement urbain en centre ancien	20	824	2031	5009	30100
20	824	2031	612	30100	Frais d'études - Aménagement quartier des Vaïtes	20	824	2031	612	30100
20	824	2031	95010	30100	Frais d'études - Aménagement secteur Prés de Vaux et Port Fluvial	20	824	2031	95010	30100
20	824	2031	95023	30100	Frais d'études - Secteur sauvegardé - Centre ancien	20	824	2031	95023	30100
	Total S/chapitre 20		824	Autres opérations d'aménagement urbain	377 480,00					
20	830	2031	3619	10810	Frais d'études - Agenda 21	20	830	2031	3619	10810
	Total S/chapitre 20		830	Environnement - Services communs	52 058,00					
	Total fonction 8			Aménagement et services urbains environnement	451 186,00					
	Total chapitre 20			Immobilisations incorporables	854 440,00					

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005					Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	
21	020	21538	95069	10100	Autres réseaux - Réseau fibre optique Besançon Lumière (LUMIERE)	21	020	21538	95069	10100
21	020	2158	510	30900	Autres installations matériel, outillage techniques - Domaine de l'administration	21	020	2158	510	30900
21	020	2182	511	32000	Autres immobilisations corporelles - Matériel transport - Domaine du parc automobile et matériels divers	21	020	2182	511	32000
21	020	2183	2603	10100	Autres immobilisations corporelles - Matériel bureau et matériel informatique - Démocratisation TIC EPN	21	020	2183	2603	10100
21	020	2183	89019	10100	Autres immobilisations corporelles - Matériel bureau et matériel informatique - Bureautique	21	020	2183	89019	10100
21	020	2183	96001	10100	Autres immobilisations corporelles - Matériel bureau et matériel informatique - Réseaux informatiques	21	020	2183	96001	10100
21	020	2184	510	33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de l'administration	21	020	2184	510	33000
21	020	2188	511	32000	Autres immobilisations corporelles - Domaine du parc automobile et matériels divers	21	020	2188	511	32000
21	020	2188	518	50000	Autres immobilisations corporelles - Domaine de la santé	21	020	2188	518	50000
21	020	2188	90004	10100	Autres immobilisations corporelles - Imprimerie	21	020	2188	90004	10100
Total S/chapitre 21					757 637,00					
21	023	2158	504	48011	Administration générale de la collectivité	21	023	2158	504	48011
Total S/chapitre 21					4 750,00					
21	025	2188	509	48023	Autres installations, matériel, outillage techniques - Domaine de l'action sociale	21	025	2188	509	48023
Total S/chapitre 21					4 750,00					
Total S/chapitre 21					1 383,00					
Total S/chapitre 21					1 383,00					



**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

				Imputation 2005			Imputation 2006		
Chap.	S/Chap.	Nature	Projet Service	Libellés	Montant	Chap.	S/Chap.	Nature	Projet Service
21	026	2188	507 34000	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'environnement et des espaces verts	675,00	21	026	2188	507 34000
	Total S/chapitre 21		026	Cimetières et pompes funèbres	675,00				
	Total fonction 0			Services généraux - Administrations publiques locales	764 445,00				
21	211	2183	4830 10100	Autres immobilisations corporelles - Matériel bureau et matériel informatique - Informatisation des écoles (tranche 2004)	8 298,00	21	211	2183	4830 10100
21	211	2188	502 21100	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'enseignement	3 986,00	21	211	2188	502 21100
21	211	2188	502 34000	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'enseignement	5 570,00	21	211	2188	502 34000
	Total S/chapitre 21		211	Écoles maternelles	17 854,00				
21	212	21538	4830 10100	Autres réseaux - Informatisation des écoles (tranche 2004)	4 736,00	21	212	21538	4830 10100
21	212	2183	2618 10100	Autres immobilisations corporelles - Matériel bureau et matériel informatique - Cartable numérique	43 345,00	21	212	2183	2618 10100
21	212	2183	98016 10100	Autres immobilisations corporelles - Matériel bureau et matériel informatique - Informatisation des écoles	21 826,00	21	212	2183	98016 10100
21	212	2184	502 33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de l'enseignement	23 538,00	21	212	2184	502 33000
21	212	2188	502 21100	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'enseignement	3 974,00	21	212	2188	502 21100
21	212	2188	502 34000	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'enseignement	2 421,00	21	212	2188	502 34000
	Total sous-chapitre 21		212	Ecoles primaires	99 840,00				

## ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005 BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT

				Imputation 2005			Imputation 2006		
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
21	213	2188	502	21100	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'enseignement	21	213	2188	502
				213	Classes regroupées				21100
					7 260,00				7 260,00
21	251	2184	502	21100	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de l'enseignement	21	251	2184	502
					2 983,00				2 983,00
21	251	2188	502	21100	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'enseignement	21	251	2188	502
					9 618,00				9 618,00
				251	Hébergement et restauration scolaire				12 601,00
					12 601,00				12 601,00
					Enseignement - Formation				137 555,00
					137 555,00				137 555,00
21	312	2161	2610	49000	Oeuvres et objets d'art - Fonds d'embellissement urbain	21	312	2161	2610
					103 434,00				103 434,00
				312	Arts plastiques et autres activités artistiques				103 434,00
					103 434,00				103 434,00
21	313	2188	509	41000	Autres immobilisations corporelles - Domaine de la culture	21	313	2188	509
					14 359,00				14 359,00
				313	Théâtres				14 359,00
					14 359,00				14 359,00
21	321	2162	89032	45000	Fonds anciens bibliothèques et musées - Ouvrages	21	321	2162	89032
					380,00				380,00
21	321	2184	509	45000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de la culture	21	321	2184	509
					2 297,00				2 297,00
				321	Bibliothèques et Médiathèques				2 677,00
					2 677,00				2 677,00
21	322	2135	3807	54020	Installations, agencements, aménagements des constructions - Parc zoologique	21	322	2135	3807
					1 650,00				1 650,00
					3 <sup>ème</sup> tranche				1 650,00
21	322	2135	99016	54020	Installations, agencements, aménagements des constructions - Citadelle	21	322	2135	99016
					1 429,00				1 429,00
					redevance SEM				1 429,00
21	322	2161	509	52000	Oeuvres et objets d'art - Domaine de la culture	21	322	2161	509
					3 551,00				3 551,00
21	322	2161	509	54020	Oeuvres et objets d'art - Domaine de la culture	21	322	2161	509
					708,00				708,00

**TAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005**  
**BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
21	322	2161	509 54030	Oeuvres et objets d'art - Domaine de la culture	1 235,00	21	322	2161	509 54030
21	322	2161	99016 54020	Oeuvres et objets d'art - Citadelle redevance SEM	910,00	21	322	2161	99016 54020
21	322	2184	4836 33000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Aménagement des combles Marché Beaux-Arts	3 446,00	21	322	2184	4836 33000
21	322	2184	509 53000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de la culture	29 476,00	21	322	2184	509 53000
21	322	2184	509 54000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de la culture	18 342,00	21	322	2184	509 54000
21	322	2184	509 54020	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de la culture	29 243,00	21	322	2184	509 54020
21	322	2184	99016 54000	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Citadelle redevance SEM	5 715,00	21	322	2184	99016 54000
21	322	2184	99016 54010	Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Citadelle redevance SEM	1 000,00	21	322	2184	99016 54010
Total S/chapitre 21				Musées	96 705,00				
Total fonction 3				Culture	217 175,00				
21	411	2188	3618 20300	Autres immobilisations corporelles - Palais des Sports - Poursuite restructuration	6 450,00	21	411	2188	3618 20300
Total S/chapitre 21				Salles de sport, gymnases	6 450,00				
21	412	2158	506 34000	Autres installations - Matériel, outillage techniques - Domaine des sports	3 472,00	21	412	2158	506 34000
21	412	2188	506 34000	Autres immobilisations corporelles - Domaine des sports	3 682,00	21	412	2188	506 34000
Total S/chapitre 21				Stades	7 154,00				
21	422	2111	623 30100	Terrains nus - Maison de Quartier de Velotte	18 602,00	21	422	2111	623 30100
21	422	2188	509 47030	Autres immobilisations corporelles - Domaine de la culture	34 928,00	21	422	2188	509 47030
Total S/chapitre 21				Autres activités pour les jeunes	53 530,00				
Total fonction 4				Sports et Jeunesse	67 134,00				

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005						Imputation 2006				
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	
21	63	2188	504	34000	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'action sociale	21	63	2188	504	34000
	Total S/chapitre 21		63		Aides à la famille					
21	64	2188	504	44000	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'action sociale	21	64	2188	504	44000
	Total S/chapitre 21		64		Crèches et garderies					
	Total fonction 6				Famille					
21	823	2121	507	34000	Plantations d'arbres et arbustes - Domaine de l'environnement et des espaces verts	21	823	2121	507	34000
21	823	2158	507	34000	Autres installations - Matériel, outillage techniques - Domaine de l'environnement et des espaces verts	21	823	2158	507	34000
21	823	2188	507	34000	Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'environnement et des espaces verts	21	823	2188	507	34000
	Total S/chapitre 21		823		Espaces verts urbains					
21	824	2111	4809	30100	Terrains nus - Zone d'activités Châteaufarine	21	824	2111	4809	30100
21	824	2111	4814	30100	Terrains nus - Politique foncière	21	824	2111	4814	30100
21	824	2111	501	30100	Terrains nus - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	21	824	2111	501	30100
21	824	2112	501	30100	Terrains de voirie - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	21	824	2112	501	30100
21	824	2115	4814	30100	Terrains bâtis - Politique foncière	21	824	2115	4814	30100

## ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005 BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT

Imputation 2005				Imputation 2006						
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	
21	824	2115	501	30100	Terrains bâtis - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	21	824	2115	501	30100
21	824	2115	5010	30100	Terrains bâtis - Espaces publics Saint-Claude	21	824	2115	5010	30100
	Total S/chapitre 21		824		Autres opérations d'aménagement urbain					
	Total fonction 8				Aménagement et services urbains environnement					
	Total chapitre 21				Immobilisations corporelles					
23	020	2313	1616	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - TA salles Minjoz, Courbet - Restructuration	23	020	2313	1616	33000
23	020	2313	2612	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Maitrise de l'Énergie	23	020	2313	2612	30900
23	020	2313	3620	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Accueil du public au CAM	23	020	2313	3620	33000
23	020	2313	501	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	23	020	2313	501	33000
23	020	2313	5040	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Aménagement locaux municipaux	23	020	2313	5040	30900
23	020	2313	5040	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Aménagement locaux municipaux	23	020	2313	5040	33000
23	020	2313	5041	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Mise en sécurité accès au CAM	23	020	2313	5041	30900
23	020	2313	5055	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - OI salles Minjoz, Courbet - Restructuration	23	020	2313	5055	33000
23	020	2313	76128	30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Ateliers municipaux	23	020	2313	76128	30300
23	020	2313	76128	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Ateliers municipaux	23	020	2313	76128	30900

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005						Imputation 2006		
Chap. S/Chap. Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap. Nature	Projet	Service	
23 020 2313	76128	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Ateliers municipaux	35 500,00	23 020 2313	76128	33000	
23 020 2313	89134	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Services administratifs - Grosses réparations et restaurations	64 376,00	23 020 2313	89134	30900	
23 020 2313	89134	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Services administratifs - Grosses réparations et restaurations	22 002,00	23 020 2313	89134	33000	
23 020 2313	96002	10100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiment administratif au CTM	20 393,00	23 020 2313	96002	10100	
23 020 2313	96002	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiment administratif au CTM	200,00	23 020 2313	96002	30900	
23 020 2313	96002	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiment administratif au CTM	54 830,00	23 020 2313	96002	33000	
23 020 2313	97025	10100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Installations téléphoniques	49 493,00	23 020 2313	97025	10100	
Total S/chapitre 23		020	Administration générale de la collectivité	1 070 372,00				
23 025 2313	5039	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bains-Douches Madeleine et salles Quartiers	48 678,00	23 025 2313	5039	33000	
Total S/chapitre 23		025	Aides aux associations	48 678,00				
23 026 2318	507	35000	Autres immobilisations corporelles en cours - Domaine de l'environnement et des espaces verts	4 500,00	23 026 2318	507	35000	
Total S/chapitre 23		026	Cimetières et pompes funèbres	4 500,00				
Total fonction 0			Services généraux - Administrations publiques locales	1 123 550,00				
23 211 2312	502	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Domaine de l'enseignement	480,00	23 211 2312	502	34000	
23 211 2312	96013	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Réhabilitation des aires de jeux	29 000,00	23 211 2312	96013	34000	

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005						Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service		
23	211	2313	2607	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Maternelle Bregille Plateau - Restructuration locaux	2 406,00	23	211	2313	2607	33000
23	211	2313	502	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'enseignement	2 300,00	23	211	2313	502	30900
23	211	2313	502	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'enseignement	128 557,00	23	211	2313	502	33000
Total S/chapitre 23			211		Écoles maternelles	162 743,00					
23	212	2312	502	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Domaine de l'enseignement	25 278,00	23	212	2312	502	34000
23	212	2313	502	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'enseignement	2 257,00	23	212	2313	502	30900
23	212	2313	502	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'enseignement	403 468,00	23	212	2313	502	33000
Total S/chapitre 23			212		Écoles primaires	431 003,00					
23	213	2313	1762	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Groupe scolaire Jean Macé - Travaux sécurité	3 550,00	23	213	2313	1762	33000
23	213	2313	2612	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Maîtrise de l'Énergie	27 603,00	23	213	2313	2612	30900
23	213	2313	3735	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Restructuration école des Sapins	1 500,00	23	213	2313	3735	33000
23	213	2313	502	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'enseignement	86 682,00	23	213	2313	502	30900
23	213	2313	502	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'enseignement	29 087,00	23	213	2313	502	33000
Total S/chapitre 23			213		Classes regroupées	148 422,00					



**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005					Imputation 2006						
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service		
23	23	2313	1607	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - École des Beaux-Arts - Travaux sécurité	2 268,00	23	23	2313	1607	33000
23	23	2313	509	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de la culture	91 716,00	23	23	2313	509	33000
23	23	238	91038	30100	Avances versées sur commandes immobilisations corporelles - Programme d'équipement de l'Université	2 471,00	23	23	238	91038	30100
Total S/chapitre 23					96 455,00						
23	251	2313	5046	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Création cuisine centrale	139 443,00	23	251	2313	5046	33000
Total S/chapitre 23					139 443,00						
Total fonction 2					978 066,00						
23	311	2313	509	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de la culture	1 500,00	23	311	2313	509	33000
Total S/chapitre 23					1 500,00						
23	313	2313	509	33000	Expression musicale, lyrique et chorégraphique	130 401,00	23	313	2313	509	33000
Total S/chapitre 23					130 401,00						
23	314	2313	509	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de la culture	18 882,00	23	314	2313	509	30900
Total S/chapitre 23					18 882,00						
23	321	2313	1606	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Médiathèque Pierre Bayle - Travaux sécurité	3 499,00	23	321	2313	1606	30900
23	321	2313	509	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de la culture	127 616,00	23	321	2313	509	33000
Total S/chapitre 23					131 115,00						

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006							
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service		
23	322	2313	1605	30900	Immobilisations corporelles en cours - Travaux sécurité	2 455,00	23	322	2313	1605	30900
23	322	2313	3625	33000	Immobilisations corporelles en cours - Palais Granvelle	2 113,00	23	322	2313	3625	33000
23	322	2313	4819	30900	Immobilisations corporelles en cours - Réserves Musée du Temps	32 000,00	23	322	2313	4819	30900
23	322	2313	4835	33000	Immobilisations corporelles en cours - Réaménagement Musée Beaux-Arts - Façades	38 187,00	23	322	2313	4835	33000
23	322	2313	4836	10100	Immobilisations corporelles en cours - Aménagement des combles Marché Beaux-Arts	3 000,00	23	322	2313	4836	10100
23	322	2313	4836	30900	Immobilisations corporelles en cours - Aménagement des combles Marché Beaux-Arts	13 777,00	23	322	2313	4836	30900
23	322	2313	4836	33000	Immobilisations corporelles en cours - Aménagement des combles Marché Beaux-Arts	41 752,00	23	322	2313	4836	33000
23	322	2313	509	30900	Immobilisations corporelles en cours - Domaine de la culture	175 505,00	23	322	2313	509	30900
23	322	2313	509	33000	Immobilisations corporelles en cours - Domaine de la culture	80 803,00	23	322	2313	509	33000
23	322	2313	86021	30900	Immobilisations corporelles en cours - Palais Granvelle Musée du Temps (PPU CHORUS)	70 630,00	23	322	2313	86021	30900
23	322	2313	86021	53000	Immobilisations corporelles en cours - Palais Granvelle Musée du Temps (PPU CHORUS)	12 353,00	23	322	2313	86021	53000
23	322	2316	5052	52000	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Mosaïque de la Méduse	61 757,00	23	322	2316	5052	52000
23	322	2316	509	52000	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Domaine de la culture	78 644,00	23	322	2316	509	52000

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005					Imputation 2006						
Chap.	S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap.	S/Chap.	Nature	Projet	Service
23	322	2316	509	53000	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Domaine de la culture	68 339,00	23	322	2316	509	53000
23	322	2316	509	54020	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Domaine de la culture	14 028,00	23	322	2316	509	54020
23	322	2316	509	54030	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Domaine de la culture	1 233,00	23	322	2316	509	54030
23	322	2316	86021	53000	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Palais Granvelle Musée du Temps (PPU CHORUS)	2 037,00	23	322	2316	86021	53000
23	322	2316	99016	54000	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Citadelle redevance SEM	14 849,00	23	322	2316	99016	54000
23	322	2316	99016	54010	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Citadelle redevance SEM	1 895,00	23	322	2316	99016	54010
23	322	2316	99016	54020	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Citadelle redevance SEM	2 550,00	23	322	2316	99016	54020
23	322	2316	99016	54030	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Citadelle redevance SEM	4 487,00	23	322	2316	99016	54030
	Total S/chapitre	23		322	Musées	722 394,00					
23	323	2313	4819	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Réserves Musée du Temps	209 182,00	23	323	2313	4819	33000
23	323	2313	5068	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Réserves communes des musées	399 570,00	23	323	2313	5068	33000
	Total S/chapitre	23		323	Archives	608 752,00					
23	324	2313	2615	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Fontaines des Dames et du Doubs	20 856,00	23	324	2313	2615	33000

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006						
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	
23	324	2313	3807	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Parc zoologique 3 <sup>ème</sup> tr.	23	324	2313	3807	30900
23	324	2313	3807	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Parc zoologique 3 <sup>ème</sup> tr.	23	324	2313	3807	33000
23	324	2313	5042	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Citadelle travaux administration et salles	23	324	2313	5042	33000
23	324	2313	5047	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Tour de la Pelote	23	324	2313	5047	33000
23	324	2313	5056	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Citadelle entretien monuments historiques	23	324	2313	5056	33000
23	324	2313	82020	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Travaux Église Sainte-Madeleine	23	324	2313	82020	33000
23	324	2313	89133	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Travaux dans les édifices culturels	23	324	2313	89133	30900
23	324	2313	89133	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Travaux dans les édifices culturels	23	324	2313	89133	33000
23	324	2313	96025	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiments classés historiques	23	324	2313	96025	33000
23	324	2313	96025	54000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiments classés historiques	23	324	2313	96025	54000
23	324	2316	509	10032	Immobilisations corporelles en cours - Restauration collections et oeuvres art - Domaine de la culture	23	324	2316	509	10032
Total S/chapitre	23			324	Entretien du patrimoine culturel					
Total fonction	3				Culture					
23	411	2313	2612	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Maîtrise de l'Énergie	23	411	2313	2612	30900

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006							
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service		
23	411	2313	3618	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Palais des Sports - Poursuite restructuration	47 661,00	23	411	2313	3618	33000
23	411	2313	506	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine des sports	10 986,00	23	411	2313	506	30900
23	411	2313	506	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine des sports	11 464,00	23	411	2313	506	33000
	Total S/chapitre	23	411		Salles de sport, gymnases	92 716,00					
23	412	2312	506	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Domaine des sports	54 600,00	23	412	2312	506	34000
23	412	2313	3624	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Stade Léo Lagrange - Mise en conformité L2	34 959,00	23	412	2313	3624	33000
23	412	2313	5064	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Stade Léo Lagrange - Reconstruction et aménagement des abords	262 877,00	23	412	2313	5064	33000
	Total S/chapitre	23	412		Stades	352 436,00					
23	413	2313	2611	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Travaux de sécurité dans le patrimoine	2 714,00	23	413	2313	2611	30900
23	413	2313	506	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine des sports	5 197,00	23	413	2313	506	33000
	Total S/chapitre	23	413		Piscines	7 911,00					
23	414	2312	4820	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Skate-parc	16 458,00	23	414	2312	4820	34000
23	414	2313	506	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine des sports	18 950,00	23	414	2313	506	33000
	Total S/chapitre	23	414		Autres équipements sportifs ou de loisirs	35 408,00					
23	422	2313	3606	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - PRU Clairs-Soleils	9 096,00	23	422	2313	3606	33000
23	422	2313	5008	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Salle de Quartier Monttrapon	200 000,00	23	422	2313	5008	33000

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

				Imputation 2005			Imputation 2006			
Chap.	S/Chap.	Nature	Projet Service	Libellés	Montant	Chap.	S/Chap.	Nature	Projet Service	
23	422	2313	5043	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Local rue Violet - Remise aux normes sécurité	23	422	2313	5043	33000
23	422	2313	5044	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Centre International de Séjour	23	422	2313	5044	33000
23	422	2313	509	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de la culture	23	422	2313	509	30900
23	422	2313	623	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Maison de Quartier de Velotte	23	422	2313	623	30900
23	422	2313	623	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Maison de Quartier de Velotte	23	422	2313	623	33000
23	422	2313	90006	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiments - Vie Associative et Quartiers	23	422	2313	90006	30900
23	422	2313	90006	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiments - Vie Associative et Quartiers	23	422	2313	90006	33000
23	422	2313	90007	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiments - Animation Socio-Culturelle	23	422	2313	90007	30900
23	422	2313	90007	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Bâtiments - Animation Socio-Culturelle	23	422	2313	90007	33000
	Total S/chapitre 23		422		Autres activités pour les jeunes					
	Total fonction 4				Sports et Jeunesse					
23	511	2313	89134	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Services administratifs - Grosses réparations et restaurations	23	511	2313	89134	30900
23	511	2313	90026	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Puits de Miserey	23	511	2313	90026	33000
	Total S/chapitre 23		511		Dispensaires et autres établissements sanitaires					
										11 366,00

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006						
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	
23	523	2313	3622	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Abri nuit - Accueil jour	23	523	2313	3622	33000
	Total S/chapitre	23	523		Actions en faveur des personnes en difficulté					149 964,00
	Total fonction	5			Interventions sociales et santé					149 964,00
										161 330,00
23	63	2312	504	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Domaine de l'action sociale	23	63	2312	504	34000
23	63	2313	1763	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Centre Social Époisses - Travaux sécurité	23	63	2313	1763	33000
23	63	2313	504	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'action sociale	23	63	2313	504	33000
23	63	2313	99015	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Reconstruction, restructuration locaux Centre Social La Grette	23	63	2313	99015	33000
	Total S/chapitre	23	63		Aides à la famille					16 749,00
23	64	2312	96013	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Réhabilitation des aires de jeux	23	64	2312	96013	34000
23	64	2313	4818	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Transfert crèche Saint-Claude	23	64	2313	4818	33000
23	64	2313	5021	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Crèche Bersot - Ascenseur - Aménagement locaux	23	64	2313	5021	33000
23	64	2313	504	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'action sociale	23	64	2313	504	30900
23	64	2313	504	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'action sociale	23	64	2313	504	33000
	Total S/chapitre	23	64		Crèches et garderies					151 960,00
	Total fonction	6			Famille					168 709,00



**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005						Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service		
23	813	2313	508 35000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de la voirie	17 851,00	23	813	2313	508 35000		
	Total S/chapitre	23	813	Propreté urbaine	17 851,00						
23	814	2315	89039 30900	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Conformité et centralisation du réseau éclairage public	58 759,00	23	814	2315	89039 30900		
23	814	2315	89040 30900	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Extension et modernisation du réseau éclairage public	236 403,00	23	814	2315	89040 30900		
23	814	2315	95002 30900	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Plan Lumière	80 812,00	23	814	2315	95002 30900		
	Total S/chapitre	23	814	Éclairage public	375 974,00						
23	821	2315	508 35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Domaine de la voirie	2 569,00	23	821	2315	508 35000		
23	821	2315	98001 35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Carrefours à feux - Mise aux normes	124 669,00	23	821	2315	98001 35000		
23	821	2318	87014 35000	Autres immobilisations corporelles en cours - Plan de jalonnement	12 786,00	23	821	2318	87014 35000		
	Total S/chapitre	23	821	Équipements de voirie	140 024,00						
23	822	2315	1621 35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Porte Taillée	49 200,00	23	822	2315	1621 35000		
23	822	2315	4831 35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Parkings Beaux-Arts / Cusenier	674,00	23	822	2315	4831 35000		
23	822	2315	5037 30300	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Illumination façades Place de la Révolution	51 946,00	23	822	2315	5037 30300		
23	822	2315	5045 35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Contrat Local Sécurité	47 746,00	23	822	2315	5045 35000		

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005						Imputation 2006				
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	
23	822	2315	508	30300	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Domaine de la voirie	23	822	2315	508	30300
23	822	2315	508	35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Domaine de la voirie	23	822	2315	508	35000
23	822	2315	86020	35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Parking de la Mairie	23	822	2315	86020	35000
23	822	2315	92027	35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Parking Allende	23	822	2315	92027	35000
23	822	2315	95024	30300	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Réaménagement du secteur Marché (PPU CHORUS)	23	822	2315	95024	30300
23	822	2315	98007	30300	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Parking du Marché	23	822	2315	98007	30300
23	822	2315	98806	30300	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Plan de Déplacement Urbain	23	822	2315	98806	30300
23	822	2315	98806	35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Plan de Déplacement Urbain	23	822	2315	98806	35000
23	822	2318	508	35000	Immobilisations corporelles en cours - Domaine de la voirie	23	822	2318	508	35000
	Total S/chapitre	23		822	Voie communale et routes					
23	823	2312	3614	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Parcs et jardins centre-ville	23	823	2312	3614	34000
23	823	2312	3615	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Parcs et jardins de quartiers	23	823	2312	3615	34000
23	823	2312	3616	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Aménagement versant collines	23	823	2312	3616	34000
23	823	2312	5038	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Parc urbain ORU Planoise	23	823	2312	5038	34000

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005					Imputation 2006						
Chap.	S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap.	S/Chap.	Nature	Projet	Service
23	823	2312	507	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Domaine de l'environnement et des espaces verts	147 463,00	23	823	2312	507	34000
23	823	2312	87024	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Aménagement de jardins familiaux	38 467,00	23	823	2312	87024	34000
23	823	2312	96013	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Réhabilitation des aires de jeux	92 945,00	23	823	2312	96013	34000
	Total S/chapitre	23		823	Espaces verts urbains	693 297,00					
23	824	2312	507	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Domaine de l'environnement et des espaces verts	2 589,00	23	824	2312	507	34000
23	824	2312	89038	34000	Immobilisations corporelles en cours - Terrains - Actions à caractère social sur autres quartiers	7 525,00	23	824	2312	89038	34000
23	824	2313	3605	30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - PRU Planoise	586 798,00	23	824	2313	3605	30300
23	824	2313	3605	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - PRU Planoise	2 128 442,00	23	824	2313	3605	33000
23	824	2313	3606	30100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - PRU Clairs-Soleils	53 271,00	23	824	2313	3606	30100
23	824	2313	3606	30300	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - PRU Clairs-Soleils	454 131,00	23	824	2313	3606	30300
23	824	2313	5010	30100	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Espaces publics Saint-Claude	180 000,00	23	824	2313	5010	30100
23	824	2313	612	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Aménagement quartier des Vaïtes	20 422,00	23	824	2313	612	33000
23	824	2313	94019	33000	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Démolition bâtiments - Gestion active du patrimoine	14 855,00	23	824	2313	94019	33000
23	824	2315	4813	30300	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Opération d'accompagnement d'urbanisme	80 464,00	23	824	2315	4813	30300

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006			
Chap. S/Chap. Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap. Nature	Projet	Service
23 824 2315	4816	35000	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Mise en sécurité des falaises Rivotte	27 148,00	23 824 2315	4816	35000
23 824 2315	97017	30300	Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - ZAC La Mouillère	513 394,00	23 824 2315	97017	30300
Total S/chapitre 23		824	Autres opérations d'aménagement urbain	4 069 039,00			
Total fonction 8			Aménagement et services urbains Environnement	6 269 561,00			
23 93 2313	3613	30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Énergies renouvelables	151 065,00	23 93 2313	3613	30900
Total S/chapitre 23		93	Aides énergie, ind. manufacturières, bâtiment et travaux publics	151 065,00			
Total fonction 9			Action économique	151 065,00			
Total chapitre 23			Immobilisations en cours	12 443 120,00			
			<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>14 910 594,00</b>			

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
EAU - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
20	2031	3628	30700	Frais d'études - Evolution stations de Thise et Chailluz	48 321,00	20	2031	3628	30700
	Total chapitre 20			Immobilisations incorporelles	48 321,00				
21	2111	95017	30700	Terrains nus - Périmètre de protection Arcier et Chenecey	16 000,00	21	2111	95017	30700
21	21531	512	30700	Installations caract. spécif. - Res. Adduct. - Domaine de l'eau	10 384,00	21	21531	512	30700
21	2154	512	30700	Matériel industriel - Domaine de l'eau	10 410,00	21	2154	512	30700
21	21561	512	30700	Mat. spécifique exploitation - Sce Eau - Domaine de l'eau	13 896,00	21	21561	512	30700
21	2182	512	30700	Matériel de transport - Domaine de l'eau	7 634,00	21	2182	512	30700
	Total chapitre 21			Immobilisations corporelles	58 324,00				
23	2313	96002	30900	Constructions - Bâtiment administratif au CTM	200,00	23	2313	96002	30900
23	2313	96002	33000	Constructions - Bâtiment administratif au CTM	20 770,00	23	2313	96002	33000
23	2315	3600	30700	Installations, matériel outillage techniques - Réservoir Griffon - 2ème cuve	1 352 490,00	23	2315	3600	30700
23	2315	3606	30700	Installations, matériel outillage techniques - PRU Clairs-Soleils	100 889,00	23	2315	3606	30700
23	2315	4804	30700	Installations, matériel outillage techniques - Mise en conformité station Chenecey	114 000,00	23	2315	4804	30700
23	2315	5002	30700	Installations, matériel outillage techniques - Rénovation des branchements plomb	186 854,00	23	2315	5002	30700
23	2315	5004	30700	Installations, matériel outillage techniques - Adduction d'eau de Novillars	231 495,00	23	2315	5004	30700
23	2315	5053	30700	Installations, matériel outillage techniques - Raccordement Thise/La Malate	18 850,00	23	2315	5053	30700
23	2315	512	30700	Installations, matériel outillage techniques - Domaine de l'eau	560 998,00	23	2315	512	30700
23	2315	78005	30700	Installations, matériel outillage techniques - ZAC de Planoise	56 787,00	23	2315	78005	30700
23	2315	88016	30700	Installations, matériel outillage techniques - Aménagement zone d'activités La Fayette	89 510,00	23	2315	88016	30700

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
EAU - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

				Imputation 2005			Imputation 2006		
Chap.	S/Chap.	Nature	Projet Service	Libellés	Montant	Chap.	S/Chap.	Nature	Projet Service
23	2315	94034	30700	Installations, matériel et outillage techniques - ZAC Hauts du Chazal - Pôle Santé (secteur Jean Mirjoz)	387 000,00	23	2315	94034	30700
23	2315	95017	30700	Installations, matériel et outillage techniques - Périmètre de protection Arcier et Chenecey	38 295,00	23	2315	94017	30700
23	2315	96047	30700	Installations, matériel et outillage techniques - Syndicat Mixte Parc Scientifique et Industriel Besançon-Temis	483 955,00	23	2315	96047	30700
23	2315	97005	30700	Installations, matériel et outillage techniques - Equipement de la rocade Nord-Ouest	3 542,00	23	2315	97005	30700
23	2315	97017	30700	Installations, matériel et outillage techniques - ZAC La Mouillère	140 000,00	23	2315	97017	30700
23	2315	99006	30700	Installation, matériel et outillage techniques - ZAC Val des Grands Bas	407 214,00	23	2315	99006	30700
		Total chapitre 23		Immobilisations en cours	4 192 849,00				
				<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>4 299 494,00</b>				

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
ASSAINISSEMENT - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
21	2111	513	30800	Terrains nus - Domaine de l'assainissement	5 229,00	21	2111	513	30800
21	21532	513	30800	Réseaux d'assainissement - Domaine de l'assainissement	15 820,00	21	21532	513	30800
21	2154	513	30800	Matériel industriel - Domaine de l'assainissement	13 721,00	21	2154	513	30800
21	21562	513	30800	Matériel spécifique exploit. Sce Assainissement - Domaine de l'assainissement	17 335,00	21	21562	513	30800
21	2182	513	30800	Matériel de transport - Domaine de l'assainissement	38 826,00	21	2182	513	30800
21	2183	513	30800	Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine de l'assainissement	2 377,00	21	2183	513	30800
	Total chapitre 21			Immobilisations corporelles	93 308,00				
23	2313	96002	33000	Constructions - Bâtiment administratif au CTM	822,00	23	2313	96002	33000
23	2313	98193	30800	Constructions - CTM restauration vestiaires et agrandissement	730,00	23	2313	98193	30800
23	2315	5020	30300	Installation, matériel et outillage techniques - ZAC Vallon du Jour	569 513,00	23	2315	5020	30300
23	2315	513	30300	Installation, matériel et outillage techniques - Domaine de l'assainissement	251 908,00	23	2315	513	30300
23	2315	513	30800	Installation, matériel et outillage techniques - Domaine de l'assainissement	81 484,00	23	2315	513	30800
23	2315	78005	30300	Installation, matériel et outillage techniques - ZAC de Planoise	6 387,00	23	2315	78005	30300
23	2315	80800	30800	Installation, matériel et outillage techniques - Télécommande station d'épuration	43 000,00	23	2315	80800	30800
23	2315	86800	30800	Installation, matériel et outillage techniques - Travaux neufs - Grosses réparations à la station	43 000,00	23	2315	86800	30800
23	2315	89020	30300	Installation, matériel et outillage techniques - Cartographie	4 457,00	23	2315	89020	30300



**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
ASSAINISSEMENT - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
23	2315	89020	30800	Installations, matériel et outillage techniques - Cartographie	19 833,00	23	2315	89020	30800
23	2315	89117	30800	Installations, matériel et outillage techniques - Travaux neufs, réhabilitation réseau	1 094 152,00	23	2315	89117	30800
23	2315	94034	30300	Installations, matériel et outillage techniques - ZAC Hauts du Chazal - Pôle Santé (secteur Jean Minjoz)	402 209,00	23	2315	94034	30300
23	2315	96003	30800	Installations, matériel et outillage techniques - Equipements des déversoirs d'orages	100 000,00	23	2315	96003	30800
23	2315	96047	30300	Installations, matériel et outillage techniques - Syndicat Mixte Parc Scientifique et Industriel Besançon-Ternis	656 367,00	23	2315	96047	30300
23	2315	97005	30300	Installations, matériel et outillage techniques - Equipement de la rocade Nord-Ouest	33 863,00	23	2315	97005	30300
23	2315	97017	30300	Installations, matériel et outillage techniques - ZAC La Mouillère	64 050,00	23	2315	97017	30300
23	2315	98005	30300	Installations, matériel et outillage techniques - Dépollution par temps de pluie	2 474 732,00	23	2315	98005	30300
23	2315	99002	30800	Installations, matériel et outillage techniques - Traitement complet de l'azote	1 438 286,00	23	2315	99002	30800
23	2315	99006	30300	Installations, matériel et outillage techniques - ZAC Val des Grands Bas	86 674,00	23	2315	99006	30300
23	2315	99014	30300	Installations, matériel et outillage techniques - ZA Champs Montants (Kastler/Einstein)	44 020,00	23	2315	99014	30300
Total chapitre 23				Immobilisations en cours	7 415 487,00				
				<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>7 508 795,00</b>				

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
SERVICE DE SOINS A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
21	2154	519	50000	Matériel et outillage - SSADPA	3 464,00	21	2154	519	50000
21	2182	519	50000	Matériel de transport - SSADPA	9 937,00	21	2182	519	50000
	Total chapitre 21			Immobilisations corporelles	13 401,00				
				<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>13 401,00</b>				

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
FORETS COMMUNALES - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
21	2183	514	34000	Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine des forêts communales	5 400,00	21	2183	514	34000
	Total chapitre 21			Immobilisations corporelles	5 400,00				
23	2312	514	34000	Immobilisations en cours - Terrains - Domaine des forêts communales	57 835,00	23	2312	514	34000
23	2313	514	34000	Immobilisations en cours - Constructions - Domaine des forêts communales	14 945,00	23	2313	514	34000
	Total chapitre 23			Immobilisations en cours	72 780,00				
				<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>78 180,00</b>				

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPS MONTANTS - DÉPENSES - FONCTIONNEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
011	605		30300	Achat matériel, équipements et travaux	36 689,00	011	605		30300
	Total chapitre 011			Charges à caractère général	36 689,00				
				<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>36 689,00</b>				

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
ZONE D'ACTIVITES RUE THOMAS EDISON - DÉPENSES - FONCTIONNEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
011	605		30300	Matériel équipements et travaux	5 770,00	011	605		30300
011	608		30300	Frais accessoires	1 880,00	011	608		30300
	Total chapitre 011			Charges à caractère général	7 650,00				
				<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 650,00</b>				

**ÉTAT DES DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
CHAUFFAGE URBAIN - DÉPENSES - INVESTISSEMENT**

			Imputation 2005			Imputation 2006		
Chap. S/Chap.	Nature	Projet Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet Service	
23	2313	2605 30900	Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Chauffage bois chauffage urbain	1 091 363,00	23	2313	2605 30900	
23	2315	5057 30900	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques - Chauffage Planaise - Adaptation conformité	160 403,00	23	2315	5057 30900	
	Total chapitre 23		Immobilisations en cours	1 251 766,00				
			<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 251 766,00</b>				

Ville de Besançon

RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	14 910 594,00
BUDGET EAU	4 299 494,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	7 508 795,00
BUDGET SERVICES DE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES	13 401,00
BUDGET FORETS	78 180,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	1 251 766,00
<b>Sous-total INVESTISSEMENT</b>	<b>28 062 230,00</b>



RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005

INTITULE	MONTANT
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	36 689,00
FONCTIONNEMENT .....	
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	7 650,00
FONCTIONNEMENT .....	
Sous-total FONCTIONNEMENT	44 339,00
TOTAL GENERAL	28 106 569,00

M. le Maire,



Jean-Louis Fousseret  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Grand Besançon

Monsieur le Comptable du Trésor,

Jean-Marie PERRIN



**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - RECETTES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005						Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service		
13	020	1311	2602	10100	Subventions d'équipement transférables - Etat - Extranet	24 937,00	13	020	1311	2602	10100
13	020	1318	2603	10100	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes - Démocratisation TIC EPN	46 781,00	13	020	1318	2603	10100
Total sous-chapitre 13		13		020	Administration générale de la collectivité	71 718,00					
Total fonction 0		13			Services généraux - Administrations Pub. Locales	71 718,00					
13	212	1318	2618	10100	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes - Cartable numérique	22 500,00	13	212	1318	2618	10100
13	212	1321	502	33000	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Domaine de l'enseignement	5 735,00	13	212	1321	502	33000
Total sous-chapitre 13		13		212	Ecoles primaires	28 235,00					
13	23	1321	1607	33000	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Ecole des Beaux-Arts - Travaux de sécurité	13 355,00	13	23	1321	1607	33000
Total sous-chapitre 13		13		23	Enseignement Supérieur	13 355,00					
Total fonction 2		13			Enseignement - Formation	41 590,00					
13	322	1311	509	54000	Subventions d'équipement transférables - Etat - Domaine de la Culture	3 330,00	13	322	1311	509	54000
13	322	1318	509	54020	Subventions d'équipement transférables - Autres organismes - Domaine de la culture	29 400,00	13	322	1318	509	54020
13	322	1322	509	52000	Subventions d'équipement non transférables - Régions - Domaine de la Culture	2 800,00	13	322	1322	509	52000
Total sous-chapitre 13		13		322	Musées	35 530,00					
13	324	1321	1621	33000	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Porte Taillée	23 828,00	13	324	1321	1621	33000
13	324	1321	96025	33000	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Bâtiments classés historiques	39 635,00	13	324	1321	96025	33000

**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - RECETTES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005						Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Montant	
13	324	1323	1621	33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements - Porte Taillée	13	324	1323	1621	7 525,00	
13	324	1323	2615	33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements - Fontaines des Dames et du Doubs	13	324	1323	2615	11 951,00	
13	324	1323	98803	33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements - SEM Citadelle - Programme investissements	13	324	1323	98803	60 000,00	
Total sous-chapitre 13					142 939,00						
Total fonction 3					178 469,00						
13	411	1321	3618	33000	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Palais des Sports - Poursuite restructuration	13	411	1321	3618	293 998,00	
13	411	1322	3618	33000	Subventions d'équipement non transférables - Régions - Palais des Sports - Poursuite restructuration	13	411	1322	3618	1 400 000,00	
13	411	1323	3618	33000	Subventions d'équipement non transférables - Départements - Palais des Sports - Poursuite restructuration	13	411	1323	3618	336 951,00	
Total sous-chapitre 13					2 030 949,00						
13	414	1323	4820	34000	Salles de sport, gymnases	13	414	1323	4820	32 454,00	
Total sous-chapitre 13					32 454,00						
13	422	1321	99008	33000	Autres équipements sportifs ou de loisirs	13	422	1321	99008	64 638,00	
Total sous-chapitre 13					64 638,00						
Total fonction 4					2 128 041,00						
13	63	1321	1763	33000	Autres activités pour les jeunes	13	63	1321	1763	37 377,00	
Total sous-chapitre 13					37 377,00						
Total fonction 6					37 377,00						



**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - RECETTES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005					Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	
13	814	1321	89040	30900	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Extension et modernisation du réseau d'éclairage public	13	814	1321	89040	30900
	Total sous-chapitre 13		814		Eclairage public					
13	822	1321	508	35000	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Domaine de la voirie	13	822	1321	508	35000
13	822	1321	95024	30300	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Réaménagement du secteur Marché (PPU CHORUS)	13	822	1321	95024	30300
13	822	1323	95024	30300	Subventions d'équipement non transférables - Départements - Réaménagement du secteur Marché (PPU CHORUS)	13	822	1323	95024	30300
13	822	1323	98806	35000	Subventions d'équipement non transférables - Départements - Plan de Déplacement Urbain	13	822	1323	98806	35000
	Total sous-chapitre 13		822		Voie communale et routes					
13	823	1321	3614	34000	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Parc et jardins centre-ville	13	823	1321	3614	34000
13	823	1321	507	34000	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Domaine de l'environnement et des espaces verts	13	823	1321	507	34000
13	823	1323	3614	34000	Subventions d'équipement non transférables - Départements - Parcs et jardins centre-ville	13	823	1323	3614	34000
	Total sous-chapitre 13		823		Espaces verts urbains					
13	824	1321	88026	30300	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - DSQ Palente-Orchamps	13	824	1321	88026	30300
13	824	1321	91011	30300	Subventions d'équipement non transférables - Etat et établissements nationaux - Ilot sensible de Planoise	13	824	1321	91011	30300
13	824	1322	95010	30100	Subventions d'équipement non transférables - Régions - Aménagement secteur Prés de Vaux et port fluvial	13	824	1322	95010	30100
13	824	1323	97017	30300	Subventions d'équipement non transférables - Département - ZAC La Mouillère	13	824	1323	97017	30300

**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
BUDGET PRINCIPAL - RECETTES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005			Imputation 2006			
Chap. S/Chap.	Nature	Projet Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap. Nature	Projet Service
13	824	1325 4808	30300 Subventions d'équipement non transférables - Groupement collectivités zone d'activités Trépillot	43 991,00	13	824 1325 4808 30300
	Total sous-chapitre 13	824	Autres opérations d'aménagement urbain	279 858,00		
	Total fonction 8		Aménagement et services urbains environnement	482 551,00		
13	93	1312 3613	30900 Subventions d'équipement transférables - Régions - Energies renouvelables	65 310,00	13	93 1312 3613 30900
	Total sous-chapitre 13	93	Aides énergie, ind. manufacturières, bâtiment et travaux publics	65 310,00		
	Total fonction 9		Action économique	65 310,00		
	Total chapitre 13		Subventions d'investissement reçues	3 005 056,00		
16	01	1641	20200 Emprunts en euros	9 020 000,00	16	01 1641 20200
	Total sous-chapitre 16	01	Opérations non ventilables	9 020 000,00		
	Total fonction 0		Sces gén. - Administrations pub. locales	9 020 000,00		
	Total chapitre 16		Emprunts et dettes assimilées	9 020 000,00		
			<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>12 025 056,00</b>		

**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
EAUX - RECETTES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005			Imputation 2006				
Chap. S/Chap.	Nature	Projet Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet Service
13	13111	3600 30700	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Réservoir Griffon - 2ème cuve	115 674,00	13	13111	3600 30700
13	13111	3628 30700	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Evolution stations de Thise et Chailluz	6 123,00	13	13111	3628 30700
13	13111	5002 30700	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Rénovation des branchements plomb	60 635,00	13	13111	5002 30700
13	13111	512 30700	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Domaine de l'Eau	70 568,00	13	13111	512 30700
13	13111	95017 30700	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Périmètre de protection Arcier et Chenecey	72 173,00	13	13111	95017 30700
13	13111	97005 30700	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Equipement de la rocade Nord-Ouest	128 603,00	13	13111	97005 30700
13	1313	95017 30700	Subventions d'équipement, Départements - Périmètre de protection Arcier et Chenecey	1 213,00	13	1313	95017 30700
13	1315	94034 30700	Subventions d'équipement transférables - Groupements de collectivités - ZAC Hauts du Chazal - Pôle Santé (secteur Jean Minjoz)	364 950,00	13	1315	94034 30700
13	1318	1620 30300	Autres - PAE des Echenoz de Velotte	3 242,00	13	1318	1620 30300
	Total chapitre 13		Subventions d'investissement	823 181,00			
16	1641	3600 30700	Emprunts en euros - Réservoir Griffon - 2ème cuve	761 000,00	16	1641	3600 30700
	Total chapitre 16		Emprunts et dettes assimilées	761 000,00			
			<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 584 181,00</b>			

**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
ASSAINISSEMENT - RECETTES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
13	13111	85801	30800	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Plan d'épandage des boues	17 500,00	13	13111	85801	30800
13	13111	97005	30300	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Equipement de la rocade Nord-Ouest	212 204,00	13	13111	97005	30300
13	13111	98005	30300	Subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Dépollution par temps de pluie	660 000,00	13	13111	98005	30300
13	13111	99002	30800	subventions d'équipement - Agence de l'Eau - Traitement complet de l'azote	357 541,00	13	13111	99002	30800
13	1318	1620	30300	Autres - PAE des Echenoz de Velotte	1 621,00	13	1318	1620	30300
		Total chapitre 13		Subventions d'investissement	1 248 866,00				
16	1681	513	30300	Autres emprunts - Domaine de l'assainissement	100 400,00	16	1681	513	30300
16	1681	89117	30800	Autres emprunts - Travaux neufs, réhabilitation réseau	130 458,00	16	1681	89117	30800
16	1681	97005	30300	Autres emprunts - Equipement de la rocade Nord-Ouest	50 000,00	16	1681	97005	30300
16	1681	98005	30300	Autres emprunts - Dépollution par temps de pluie	467 836,00	16	1681	98005	30300
		Total chapitre 16		Emprunts et dettes assimilées	748 694,00				
				<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 997 560,00</b>				

**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPS MONTANTS - RECETTES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006				
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap. Nature	Projet	Service
27	2764		30100	Créances sur des particuliers	56 761,41	27	2764	30100
	Total chapitre 27			Autres immobilisations financières	56 761,41			
				<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>56 761,41</b>			

**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPS MONTANTS - RECETTES - FONCTIONNEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006				
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap. Nature	Projet	Service
70	7015		30100	Ventes de terrains aménagés	34 262,54	70	7015	30100
	Total chapitre 70			Produits sces, domaine, ventes diverses	34 262,54			
				<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>34 262,54</b>			

**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
ZONE D'ACTIVITES RUE THOMAS EDISON - RECETTES - FONCTIONNEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
70	7015		30100	Ventes de terrains aménagés	232 471,00	70	7015		30100
	Total chapitre 70			Produits sces, domaine, ventes diverses	232 471,00				
				<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>232 471,00</b>				

**ÉTAT DES RECETTES RESTANT A REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005  
CHAUFFAGE URBAIN - RECETTES - INVESTISSEMENT**

Imputation 2005				Imputation 2006					
Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service	Libellés	Montant	Chap. S/Chap.	Nature	Projet	Service
13	1311	2605	30900	Subventions d'équipement - Etat - Chauffage bois chauffage urbain	1 180 000,00	13	1311	2605	30900
13	1312	2605	30900	Subventions d'équipement - Régions - Chauffage bois chauffage urbain	152 449,00	13	1312	2605	30900
13	1313	2605	30900	Subventions d'équipement - Départements - Chauffage bois chauffage urbain	47 990,00	13	1313	2605	30900
	Total chapitre 13			Subventions d'investissement	1 380 439,00				
27	2762	5059	30900	Créance sur transfert de droits à déduction de TVA - Chauffage urbain	205 140,00	27	2762	5059	30900
	Total chapitre 27			Autres immobilisations financières	205 140,00				
				<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 585 579,00</b>				



Ville de Besançon

**RECAPITULATIF DES RECETTES RESTANT A REALISER  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2005**

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	12 025 056,00
BUDGET EAU	1 584 181,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	1 997 560,00
BUDGET CHAMPS MONTANTS	56 761,41
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	1 585 579,00
<b>Sous-total INVESTISSEMENT</b>	<b>17 249 137,41</b>
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	34 262,54
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	232 471,00
<b>Sous-total FONCTIONNEMENT</b>	<b>266 733,54</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 515 870,95</b>

M. le Maire,



Jean-Louis Fousseret  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Grand Besançon

Monsieur le Comptable du Trésor,



Jean-Marie PERRIN

## Annexe à la délibération du Compte Administratif 2005

L'article L.2334-19 du code général des collectivités territoriales, en référence notamment à la loi n° 96-241 du 26 mars 1996 précise que le Maire d'une commune ayant bénéficié au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) présente au Conseil Municipal, avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture cet exercice, un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de leur financement.

La DSUCS est une dotation spécifique de la Dotation Globale de Fonctionnement visant à rétablir l'égalité de traitement entre les communes, par la mesure et la prise en compte par l'Etat, de l'éventuelle insuffisance de leurs ressources et de l'importance des charges pesant sur elles, dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans les communes urbaines.

### *Le calcul de la DSUCS en 2005*

En 2005, la DSUCS a atteint pour la métropole, le montant de 721 millions d'euros.

Pour calculer leur éligibilité à la DSUCS, les communes sont classées suivant un indice synthétique décroissant. Sont éligibles les communes classées dans les trois premiers quarts des communes de plus de 10 000 habitants et le premier dixième des communes dont la population est comprise entre 5 000 à 9 999 habitants.

Ainsi, en 2005, 702 communes de plus de 10 000 habitants sur 936 ont été éligibles à la DSUCS.

Le calcul de l'indice est basé sur les quatre indicateurs suivants relatifs aux charges et ressources, par comparaison avec les autres communes de plus de 10 000 habitants :

- ✓ Le potentiel financier moyen des communes de plus de 10 000 habitants rapporté au potentiel financier par habitant de la commune,
- ✓ La part des logements sociaux de la commune rapportée à la part moyenne des logements sociaux
- ✓ La part des personnes couvertes par les allocations logement de la commune rapportée à la part moyenne des personnes couvertes par les allocations logements
- ✓ Le revenu moyen par habitant des communes de plus de 10 000 habitants rapporté au revenu moyen des habitants de la commune.

Au vu de cet indice, la Ville de Besançon était classée (par ordre décroissant de l'indice) 341<sup>ème</sup> sur 702.

La dotation de chaque commune est égale au produit de la population par la valeur de l'indice synthétique, pondérée par l'effort fiscal dans la limite de 1,3 et par un coefficient multiplicateur propre à chaque commune.

Par ailleurs, la loi de programmation pour la cohésion sociale a introduit deux coefficients multiplicateurs, l'un proportionnel à la part de la population en zone urbaine sensible (ZUS) variant de 1 à 3, l'autre proportionnel à la part de la population en zone franche urbaine (ZFU) variant de 1 à 2.

Les communes éligibles bénéficient d'une garantie égale à leur DSUCS de 2004 augmentée de 5 % chaque année de 2005 à 2009.

La Ville de Besançon se trouvant à la garantie de progression minimale de + 5 % a ainsi perçu la somme de **3 432 679 €** en 2005, au titre de la DSUCS.



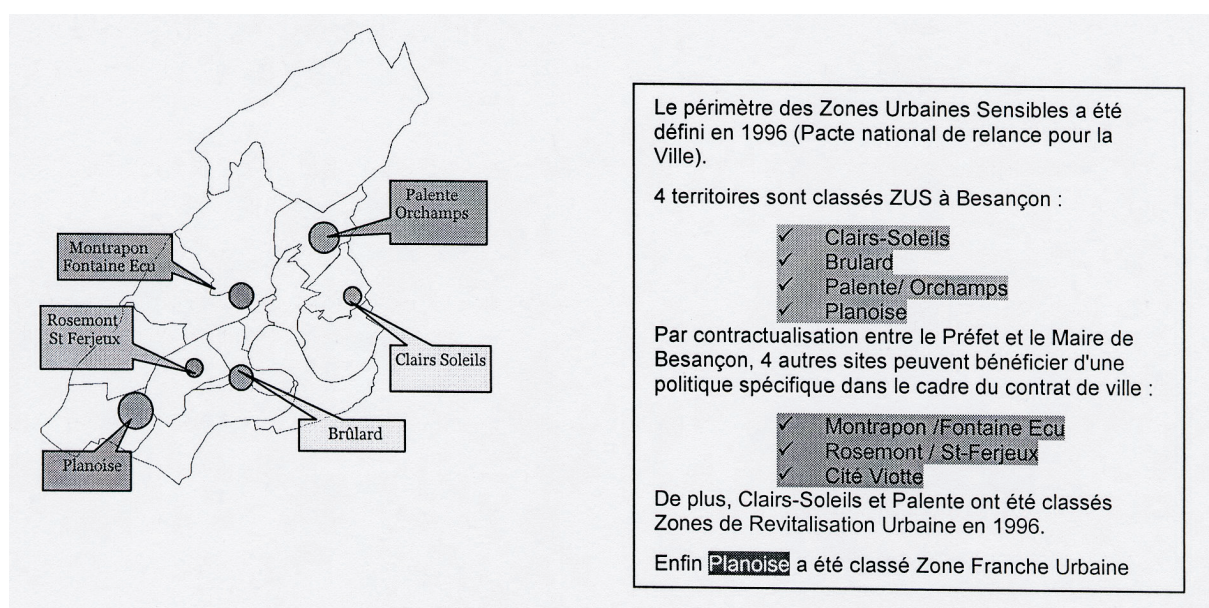
### L'affectation des crédits provenant de la DSUCS

Ces crédits ne sont pas affectés spécifiquement à un service ou à une action. Ils participent de l'effort global de la ville dans l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

Les quartiers les plus fragilisés de Besançon, recensés dans le zonage défini par la politique de la Ville font l'objet d'une attention particulière tant en terme de moyens humains que d'équipements.

C'est pourquoi ce rapport recense en priorité les actions et projets menés sur ces territoires, dont le zonage est rappelé ci-dessous.

### Les Zones Urbaines Sensibles de Besançon



Les actions de développement social urbain et d'animation peuvent être conduites directement par les services de la Ville de Besançon en régie ou être financées par la voie de subvention à des associations partenaires.

### Les actions conduites en direct par la Ville

#### Les maisons de quartier municipales

L'action des maisons de quartier municipales est une action globale d'animation et de développement social du quartier : les chiffres affichés prennent donc en compte le budget global de fonctionnement de ces équipements de proximité : la section d'investissement n'est pas ici prise en compte.

Equipement	Total mandaté	Dont fonctionnement courant	Dont coût de personnel
Maison de quartier de Planoise	613 705	96 693	517 012
Maison de quartier de la Grette	547 737	71 427	476 310
Maison de quartier de Montrapon Fontaine Ecu	507 702	74 747	432 955

<b>Total</b>	<b>1 669 144</b>	<b>242 867</b>	<b>1 426 277</b>
--------------	------------------	----------------	------------------

**Des actions transversales en direction de la jeunesse, conduites en direct par la Ville de Besançon :**

<b>Associations</b>	<b>Crédits de fonctionnement</b>
A Tire d'Aile	30 875
Alter Egaux	24 885
La Ruée vers l'Or	10 749
<b>Total</b>	<b>66 509</b>

**Les subventions versées aux associations partenaires du développement social urbain**

**Les maisons de quartier associatives**

N'est ici pris en compte que la subvention versée par la Ville au titre de l'année 2005.

<b>Maison de quartier</b>	<b>Montant de la subvention de la Ville</b>
MJC de Palente	144 000
Comité de quartier de St-Ferjeux	176 050
MJC des Clairs-Soleils	154 500
ASEP	128 100
<b>Total</b>	<b>602 650</b>

**Les autres subventions versées au titre de l'animation et du développement social des quartiers**

<b>Associations</b>	<b>Montant de la subvention de la Ville</b>
Francas	376 748
De Vous à Nous	300
PARI	3 500
Satellite	2 500
<b>Total</b>	<b>383 048</b>

**Les subventions versées dans le cadre de la prévention et de la tranquillité publique**

<b>Associations</b>	<b>Montant de la subvention de la Ville</b>
AAVI (Association d'Aide aux Victimes d'Infractions)	47 543
ADDSEA (La Sauvegarde)	380 718
Centre d'action et de documentation Contre les Manipulations Mentales	950
Association ÇA JOUE	1 000
<b>Total</b>	<b>430 211</b>

**Les subventions et participations accordées par la Ville de Besancon, dans le cadre des crédits spécifiques du Contrat de Ville, volet vie sociale.**

<b>Thématique</b>	<b>Montant crédits contrat de ville</b>
Temps Libres	91 232
Initiatives Locales	47 655
Action Sociale	2 100
Action Educative	32 180
Santé	2 000
Interventions culturelles	59 672
Interventions sportives	14 850
Jeunesse	11 180
<b>Total volet social</b>	<b>260 869</b>

**Des subventions versées au titre d'actions jeunesse**

<b>Association</b>	<b>Crédits de fonctionnement</b>
Foyer de Jeunes Travailleurs	36 600
Centre Régional d'Information Jeunesse	41 200
<b>Total</b>	<b>77 800</b>

**Consolidation**

Type de dépenses	Dépenses de fonctionnement
Le fonctionnement des maisons de quartier municipales	1 669 144
Les actions transversales en direction de la jeunesse	66 509
Les subventions aux maisons de quartier associatives	602 650
Les autres subventions versées au titre de l'animation et du développement social des quartiers	383 048
Les subventions versées dans le cadre de la prévention et de la tranquillité publique	430 211
Les subventions et participations accordées par la Ville de Besançon, dans le cadre des crédits spécifiques du Contrat de Ville, volet vie sociale	260 869
Des subventions versées au titre d'actions jeunesse	77 800
<b>Total</b>	<b>3 490 231</b>

**Toutes les dépenses relatives à l'implication de la Ville dans le développement social et l'animation des quartiers ne sont pas présentées ici.**

On peut, en effet, dans le cadre des actions conduites directement par la Ville de Besançon, ajouter aux dépenses :

- ✓ le coût de la tarification sociale des cantines scolaires,
- ✓ une partie des subventions accordées à des clubs sportifs,
- ✓ les opérations d'animation grand public : Vital'été, Vital'sport, etc.

A ces dépenses, on pourrait également ajouter, pour ce qui concerne les actions conduites par les associations subventionnées, le coût de la mise à disposition de locaux, ainsi que la valorisation du soutien apportée par la Ville de Besançon, lorsqu'elle se porte caution auprès des organismes prêteurs.

Enfin on peut ajouter à ces dépenses, les actions conduites par le CCAS dans le cadre de son action globale de développement social.

**L'action du CCAS**

Le CCAS a pour mission de mettre en œuvre la politique sociale de la Ville de Besançon autour du projet de développement du Vouloir Vivre Ensemble.

Son Conseil d'Administration a profondément fait évoluer l'activité du CCAS au cours du dernier mandat, par une adaptation permanente de ses services et établissements aux enjeux du territoire et aux défis sociaux repérés dans l'analyse des besoins sociaux présentée annuellement au Conseil Municipal.

Le CCAS possède un budget autonome voté par le Conseil d'Administration.

Le budget du CCAS est établi en fonction des nomenclatures comptables M14 relative aux CCAS et M22 relative aux établissements sociaux et médico-sociaux.

Les services et établissements considérés par la réglementation comme établissements à caractère social et médico-social doivent faire l'objet d'un budget annexé au budget principal de l'établissement public. C'est ainsi la structure budgétaire du CCAS est particulièrement complexe du fait de la présence de 18 budgets annexes.

Le budget du CCAS est ainsi composé :

- d'un budget principal en M14
- de 17 budgets annexes en M22 :
  - ✓ *budget annexe du Centre d'Hébergement «LES GERANIUMS»*
  - ✓ *budget annexe du Centre Provisoire d'Hébergement*
  - ✓ *budget annexe de l'Etablissement Adapté (CHAT)*
  - ✓ *budget annexe de l'ESAT : budget de l'action sociale (CHAT)*
  - ✓ *budget annexe de l'ESAT : budget de l'activité de production et de commercialisation (CHAT)*
  - ✓ *budget annexe du Logements-Foyer Henri Huot*
  - ✓ *budget annexe du Logements-Foyer les Lilas*
  - ✓ *budget annexe du Logements-Foyer les Cèdres*
  - ✓ *budget annexe du Logements-Foyer les Hortensias*
  - ✓ *budget annexe du Logements-Foyer le Marulaz*
  - ✓ *budget annexe de l'accueil de jour de l'Escapade*
  - ✓ *budget annexe de l'aide à domicile*
  - ✓ *budget annexe de l'auxiliaire de vie*
  - ✓ *budget annexe des repas à domicile*
  - ✓ *budget annexe du CLIC*
  - ✓ *budget annexe du CICAT/ergothérapie à domicile*
  - ✓ *budget annexe du SAAS.*

La Ville de Besançon verse au CCAS une subvention de fonctionnement sur le budget principal de l'établissement public.

Le budget principal peut subventionner les budgets annexes, hormis ceux financés par une subvention globale de l'Etat (CHRS et ESAT).

En 2005, on peut résumer ainsi la consolidation des budgets principal et annexes du CCAS.

<b>Budget consolidé Résultats 2005</b>	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>
Dépenses	1 735 859,51	22 627 589,12
Recettes	1 364 693,51	23 007 598,50

Les recettes du CCAS proviennent majoritairement de la subvention de la ville : 8 909 000 € soit 35,92 % des recettes de fonctionnement du CCAS.

Les dépenses du CCAS sont essentiellement constituées de dépenses de personnel en raison du nombre important de services direct à la personne : 14 223 423 € soit 62,85 % des dépenses de fonctionnement.

Si tous ces moyens ne sont pas dédiés aux quartiers bénéficiant des dispositifs «Politique de la Ville», ils ont permis la mise en oeuvre d'actions favorisant la cohésion sociale et la cohérence territoriale de la ville.

On peut citer les éléments suivants :

### **Simplifier et coordonner l'accès aux droits**

➔ PROXIM'SOCIAL : le guichet unique de Proxim'Social, composé de travailleurs sociaux, accueille, écoute, oriente ou traite directement toute demande sociale.

✓ *On a pu repérer une montée en charge des appels à Proxim'Social en 2005 : Plus de 280 demandes par mois ont été traitées par Proxim'social en 2005, soit 3 399 demandes sur l'année, pour 1701 personnes différentes*

✓ *Pour que la réponse à la demande sociale soit réellement décrochée, la fonction CLIC, qui s'adresse plus particulièrement aux personnes âgées a été intégrée à Proxim'social.*

➔ ACCOMPAGNEMENT RMI : le service RMI, qui précédemment était inclus à Proxim'Social a été identifié en 2005. Il est installé depuis janvier 2005 dans les locaux de la rue Ampère.

✓ *En 2005, la convention d'objectifs signée avec le département en 2004 a pu prendre toute sa place dans le respect des obligations contractuelles : taux de contractualisation, délais dans l'accompagnement, etc. : 143 allocataires accompagnés en 2005, une file active de 850 personnes accompagnées par mois, 6 717 mesures d'accompagnement réalisées (entretien, visite à domicile, etc.), 2 732 actions d'insertions réalisées,*

➔ LES EPICERIES SOCIALES des ESPACES SOLIDAIRES : pour assurer une aide alimentaire, dans la proximité, en partenariat avec les associations, dans le respect de la dignité des personnes.

✓ *Une activité des épiceries sociales en hausse en 2005 : 1 144 familles ont bénéficié de l'aide alimentaire dans les épiceries sociales en 2005, représentant 3 199 personnes.*

✓ *La dynamique quartier est renforcée en articulation avec les maisons de quartiers municipales et les acteurs sociaux du territoire, notamment dans le cadre d'un travail sur l'harmonisation des critères.*

### **Améliorer l'accueil d'urgence pour les personnes en grande exclusion**

➔ En 2005, les travaux de rénovation de l'abri de nuit des Glacis ont été entrepris.

➔ Le travail de coordination de l'accueil des personnes avec les associations s'est développé pour une prise en compte globale de la problématique de la grande exclusion : 115, veille mobile, accueil, hébergement d'urgence, restauration sociale, accueil de jour, domiciliation, accès aux droits, gestion du plan hiver par délégation de l'Etat.

➔ 1 489 personnes différentes ont été accueillies en 2005, pour 7 132 passages, 20 175 repas ont été servis au fourneau économique, 569 personnes ont été hébergées à l'abri de nuit pour 6 441 nuitées.

### **Favoriser l'accès au logement, condition de l'insertion**

➔ Pour apporter une réponse concertée aux personnes en difficulté de logement, un travail en partenariat au niveau de la CAGB est mené : la Plateforme Insertion Logement est pilotée par le CCAS avec le PDALPD (plan départemental d'accès au logement des personnes défavorisées).

➔ En 2005, un schéma fonctionnel de l'hébergement d'urgence a été construit : il s'agit de coordonner des outils variés (CHRS, résidence sociale, logements à baux glissants, etc.) adaptés aux diverses situations rencontrées pour inscrire les personnes dans un véritable parcours vers le logement autonome.

➔ Le groupement ASLL (accompagnement social lié au logement) bisontin, piloté par le CCAS, permet de donner aux personnes les plus en difficulté dans le logement, un accompagnement dans la proximité grâce aux mesures ASLL.



**Mutualiser, organiser, coordonner pour un meilleur service aux habitants**

➔ Dans le cadre de la création de la maison du handicap, le site pour la vie autonome a été transféré au Département.

➔ Un travail sur les critères d'attribution des aides financières en Commission locale de Coordination, avec tous les financeurs (CAF, Département, CCAS, EDF, CRAM, etc.) sous l'égide du CG25 est en cours pour garantir une égalité de traitement des personnes et une meilleure prise en compte de leurs difficultés : en 2005, 939 personnes ont pu être aidées par le CCAS, 828 personnes ont bénéficié d'aides d'extrême urgence, versées dans le cadre de régies d'avance.

**Garantir une offre de service favorisant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie**

➔ Le service d'aide à domicile a été restructuré : 825 personnes ont bénéficié en 2005 des services d'aide à domicile et d'auxiliaire de vie du CCAS.

➔ La réorganisation des repas à domicile initiée en 2004 a permis en 2005 d'organiser un meilleur contact avec les personnes qui utilisent le service : depuis septembre 2005, les porteurs de repas peuvent ainsi visiter les personnes hors du temps de livraison : 106 921 repas ont été livrés à domicile pour 695 usagers différents.

➔ Le service compagnie et accompagnement, expérimenté en 2004, a pu permettre à des personnes isolées de sortir de leur domicile grâce à un accompagnement au transport. Le service doit maintenant s'inscrire dans l'offre globale de soutien à domicile sur le territoire, grâce à un partenariat avec des associations : 108 personnes ont utilisé ce service en 2005.

Construire une palette de réponses pour le logement des personnes âgées

➔ Le CCAS s'investit pour favoriser le développement des programmes d'habitat adapté, dans le cadre des PRU.

➔ Face au vieillissement des personnes handicapées, il organise l'accueil de ces publics spécifiques en logements-foyers.

➔ L'offre de service en logements-foyers doit être adaptée aux contraintes de l'environnement (normes, évolution de la réglementation) : c'est un travail qui est mené au logements-foyer les Hortensias.

➔ Pour améliorer la qualité de repas servis en logements-foyers, la cuisine unique a été mise en place au logements-foyer du Marulaz : une liaison chaude est organisée avec les restaurants des autres logements-foyers. Les circuits courts sont favorisés pour la fabrication des repas.

**Développer une logique de prévenance auprès des personnes fragilisées**

➔ Des actions de prévention de la perte d'autonomie dans les logements-foyer et pour les personnes à domicile ont été initiées en 2005 (action nutrition, atelier équilibre, etc). Elles vont se poursuivre en 2006 au sein d'un service prévenance dont les moyens ont été renforcés.

➔ Le CCAS est en charge de la constitution et de la tenue à jour de la liste des personnes fragiles dans le cadre du dispositif de vigilance et d'alerte. Il développe autour de ce dispositif des actions de visites à domicile (réalisées par des bénévoles et des jeunes dans le cadre du dispositif A Tire d'Aile) des personnes inscrites sur cette liste pendant la période estivale.

**Développer et soutenir des outils qui prennent en charge la souffrance psychique**

➔ L'atelier de santé de proximité construit en partenariat avec le CHS de Novillars a connu une augmentation de son activité en 2005. Il verra ses moyens amplifiés en 2006.

➔ Des moyens humains supplémentaires ont été mis en place en 2005 pour travailler sur l'articulation entre santé et social, notamment autour de la problématique de la sortie d'hospitalisation. Un travail de réflexion sur la mise en oeuvre d'un atelier santé-ville et sur l'accompagnement vers la mort est également en cours.

➔ Un poste de psychologue a également été créé pour apporter un soutien aux personnes bénéficiaires des services du CCAS en souffrance psychique, en articulation avec les équipes de terrain.

**«M. LE MAIRE :** Il nous faut élire un Président puisque je devrai sortir lorsque vous voterez sur le compte administratif. Je propose que ce soit le doyen d'âge. En l'occurrence c'est Jean-Claude ROY mais comme il n'est pas là, c'est Vincent FUSTER le très jeune doyen d'âge.

Vous savez que ce soir nous examinerons beaucoup de rapports dont le compte administratif et le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Je vous propose maintenant donc d'examiner les résultats de l'exercice 2005, je vais être assez synthétique puisqu'il y a un power point et je passerai ensuite la parole à Jean-Claude CHEVAILLER qui sera, comme d'habitude, aussi synthétique que moi.

Ce compte administratif 2005, que devons-nous en dire ? Tout d'abord que les résultats sont favorables. Malgré quelques décalages dans la réalisation des recettes, il y a une situation financière toujours positive par rapport à un certain nombre de ratios financiers mais j'y reviendrai plus tard, et surtout l'ensemble de ces résultats s'inscrivent fidèlement dans notre stratégie pluriannuelle, ce que nous appelons le PPI. En un mot nous faisons donc ce que nous avons dit que nous ferions et je crois qu'effectivement c'est cette rigueur qui, en maîtrisant la pression fiscale, nous permet de poursuivre nos efforts pour la Ville et pour le développement des politiques publiques que nous mettons au service des Bisontines et des Bisontins.

Les principaux résultats du compte administratif, je vais les résumer très rapidement, vous les avez d'ailleurs à l'écran. Les dépenses d'équipement à hauteur de 33,9 % avec un taux de réalisation proche de 69 % ce qui est il faut dire un bon taux puisque quand on arrive à 70 - 71 c'est un bon taux de réalisation. Bien sûr on n'a jamais du 100 %, les spécialistes en finances vous expliqueraient que 100 % ça serait d'ailleurs quelque chose de plutôt dangereux.

Les recettes : 31,4 de recettes réelles d'investissement mais il n'y a pas d'accroissement de l'endettement et je crois que c'est important de le signaler. Nous sommes en dessous de 6 années par rapport à nos ratios, ce qui est particulièrement favorable, certains disent trop. D'ailleurs la Chambre Régionale des Comptes trouve que ce n'est presque pas assez. Nous avons des recettes réelles de fonctionnement qui ont été réalisées pour 163 M€ et une épargne brute de 20,7 M€ mais attention ce chiffre-là ne prend pas en compte une recette de 2,1 M€ provenant de la vente de l'Hôtel des Bains qui a été réalisée en 2006 au lieu de 2005, elle a été réalisée je crois le 31 décembre et le chèque a dû être encaissé le 2 ou le 3 janvier 2006 donc elle sera réinscrite au budget 2006. Ce qu'il faut retenir aussi de cela, c'est que les résultats sont conformes au PPI. Alors bien sûr on ne le dit jamais assez, maintenant ça devient habituel on dit que c'est conforme au PPI ça paraît habituel pour tout le monde, moi je souligne quand même quelque part que c'est un signe positif, on s'y habitue mais c'est toujours positif. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que le cadre budgétaire est maîtrisé, l'investissement reste proche des 34 M€, il est en très légère décroissance de 900 000 € par rapport à l'année dernière mais là non plus ce n'est pas une surprise c'est ce que nous avons annoncé, c'est l'introduction de la courbe en cloche. Vous savez qu'on avait dit qu'en 2004 on investirait plus et qu'en 2005-2006 il y aurait donc un ralentissement. Donc tout cela est parfaitement conforme à ce que nous avons annoncé dès le budget 2004.

D'autre part un autre résultat favorable c'est la maîtrise confirmée de notre endettement. Notre endettement est totalement maîtrisé puisque l'encours de la dette est resté stable à périmètre constant. C'est un constat qu'on fait depuis 3 ans, ce qui veut dire que nous conservons des marges d'endettement, des marges d'actions importantes puisque la Ville est beaucoup moins endettée que des villes comparables de plus de 100 000 habitants. Nous ne sommes pas les premiers, je ne sais pas combien nous sommes dans la liste mais on est très très bien placé en matière d'endettement. Vous le voyez dans



ces conditions, on a une épargne brute qui est toujours supérieure à 22 M€ par an sur les trois derniers exercices.

D'autre part, concernant les réalisations de 2005 vous savez que le fil rouge et ça continuera d'ailleurs en 2006, en 2007 et en 2008 et après aussi je l'espère, c'est toujours le développement durable, on le dit pour ne pas l'oublier, qui est au coeur de toutes nos politiques avec des mots clés qu'on retrouvera dans notre projet 2020 qui sont : la qualité, la solidarité, le dynamisme et la responsabilité. Je peux lister cela sur deux axes, le service public de qualité puis construire la ville de demain. Le service public de qualité, nous avons mis particulièrement l'accent sur les services rendus en particulier sur les politiques de proximité et les politiques de développement urbain, le cadre de vie et de l'action économique par exemple, on va mobiliser 44,3 M€, sur les budgets annexes 32,6 M€, le secteur santé et interventions sociales presque 22 M€, quant à celui de l'enseignement et de la formation c'est 16 M€, 15,8 M€ exactement en comprenant d'ailleurs les dépenses de personnel.

Nous avons voulu aussi en 2005, nous l'avons annoncé nous voulions le faire et nous l'avons fait, le développement de la qualité des services rendus du service public avec des actions qui visent à poursuivre la modernisation du service public. Le service public doit être moderne, adapté ; par exemple en 2005 nous avons inauguré tous ensemble le nouveau Centre Technique Municipal et nous avons lancé aussi le début, et ce n'est que le début, d'un grand chantier de rénovation et de sécurisation des locaux municipaux au Centre Administratif Municipal. Dans le domaine de l'école et des politiques de la jeunesse et de la petite enfance, là aussi nous avons continué nos efforts en faveur de l'amélioration des conditions de travail des enseignants, un mobilier dans les écoles qui sera totalement rénové à la fin de ce mandat, l'augmentation des crédits pédagogiques, depuis l'année dernière le chèque culture pour permettre l'accès à la culture aux enfants des écoles sans obliger les instituteurs à se transformer en vendeurs de gaufres ou organisateurs de loto lors des kermesses de fin d'année. Nous avons aussi bien sûr l'opération cartable numérique, je ne reviens pas là-dessus ; elle va se poursuivre sachant d'ailleurs qu'à la rentrée nous doterons d'ordinateurs portables les directeurs des écoles aussi pour qu'ils puissent avoir un instrument adapté et facilement transportable.

Il y a eu aussi en 2005 d'importants travaux de remises aux normes, de réhabilitations et de sécurité dans nos écoles. Nous avons aussi continué ce que nous avons fait les deux années précédentes et puis en 2005 nous avons inauguré le pôle enfance de Saint-Claude et le transfert de la crèche avec un très grand projet que nous allons démarrer, c'est la construction de la nouvelle cuisine centrale qui se situera dans la zone des Tilleroyes. Nous avons bien sûr en 2005 poursuivi des actions que nous menons auprès de la jeunesse en s'appuyant sur le Conseil Bisontin des Jeunes qui a fêté ses 20 ans la semaine dernière, 2005 a été aussi l'année de la réalisation du skate-park. 2005 c'est aussi l'année de la prise de décision, malgré les difficultés posées par le PPRi qui ont été réglées puisque nous avons tous les accords, et pour le projet de la Salle des Musiques Actuelles qui est maintenant officiellement lancé. Service public de qualité toujours dans un domaine qui nous est cher ici à Besançon vous le savez, solidarité, santé, action sociale et citoyenneté, nous avons toujours soutenu les actions d'insertion sociale dans les programmes de rénovation urbaine que nous mettons en place. 2005 nous a aussi permis de renforcer notre soutien à la ZFU de Planoise et nous y reviendrons certainement un jour prochain et au titre de la politique de la ville nous avons mené beaucoup d'actions qui ont d'ailleurs été reconnues pour certaines au niveau national. On peut même penser que par rapport aux difficultés qu'il y a eu en novembre 2005 si Besançon a été touchée bien sûr, mais peut-être moins c'est parce qu'un gros travail a été fait sur le terrain et là aussi je veux rendre à nouveau hommage à toutes les associations, à tout ce tissu associatif qui sur le quartier fait un immense travail, de façon obscure qui ne se voit pas forcément toujours. Des opérations aussi importantes, c'est le programme de réhabilitation des logements foyers qui a été lancé et celui de l'abri de nuit de Glacis qui pour un coût d'environ 1 M€ devrait être terminé pour la rentrée de septembre, je crois, avant la période d'hiver. Et nous avons aussi dans le domaine de la santé une nouvelle mission qui a été mise en place avec l'embauche d'une diététicienne, concernant l'équilibre alimentaire.

Vie des quartiers, proximité maintenant. Je voudrais rappeler que nous avons augmenté là aussi nos moyens matériels et nos moyens humains puisqu'on a affecté plus d'un million d'euros de plus à ces politiques et la voirie, la propreté c'est toujours une priorité même s'il faudrait encore faire plus. Nous sommes toujours très soucieux du problème des tags ; nos équipes ne travaillent pas jour et nuit mais au

moins à plein temps la journée, du matériel a été commandé et une deuxième équipe va être formée. Et nous insistons aussi beaucoup, nous en avons parlé avec la justice pour que ceux qui se font prendre en train de taguer puissent faire des opérations d'effaçage de ces tags par le biais de travaux d'intérêt général.

Et puis en 2005 nous avons bien sûr terminé un chantier important, celui de la place du Marché, 2,8 M€ de crédits ont été mobilisés uniquement sur l'année 2005 pour cet important aménagement. Puis dans un domaine qui est là beaucoup plus courant les moyens consacrés à la voirie et l'éclairage public étaient aménagés à hauteur de 3,100 M€ sur l'ensemble de la ville.

Notre promesse aussi d'équiper tous les quartiers de Besançon de Maison de Quartier ou de locaux associatifs est en train de se réaliser totalement, Montrapon c'est démarré, les Montboucons, Madame la Première Adjointe, je crois que c'est bien démarré, les Tilleroyes on va trouver une solution entre autres avec le Centre Croppet, c'est encore en discussion c'est peut-être là où on a le moins avancé, et puis Velotte a été totalement terminé ainsi qu'une nouvelle Maison des Associations qui était en cours de finalisation dans les locaux de la rue Violet.

Dans le domaine de l'animation et de la vie culturelle et sportive, là aussi nous avons mené de très nombreux projets. Il y a entre autres, outre la nouvelle identité visuelle, la candidature Vauban auprès de l'UNESCO pour laquelle nous espérons avoir des résultats dans le courant de l'année 2007 ou 2008. Et puis 2005 dans le domaine culturel, cela a été la dernière année, l'année un peu charnière des Intempestifs avec la préparation de l'événement de rues que nous aurons cette année. A cette occasion, je voudrais féliciter l'ensemble des services pour la fête de la Musique hier soir à Besançon car de l'avis général, et j'ai pu le constater, ça s'est bien passé. Je crois qu'il y avait moins de merguez, moins de bière, c'était organisé et il y avait une vraie fête, ce n'était pas une grande fête de la bière, c'était une fête de la musique et je voudrais remercier l'ensemble des services, le service culturel, Franck MONNEUR s'y est beaucoup investi, on m'a même dit qu'il avait eu les honneurs de la 3 Nationale, nous avons été cités nationalement comme exemple pour l'organisation, on m'a dit sur la 3, peut-être sur la 2 aussi. Merci à Michel ROIGNOT bien sûr mais je crois que Franck, on le sait bien, est très investi dans ce domaine-là, il y a fait un bon boulot et c'était une fête de la musique qui s'est bien passée, il n'y a pas eu d'incidents. C'était une vraie fête, ce sera encore certainement perfectible mais c'était déjà bien. Il y a aussi beaucoup d'autres manifestations, par exemple une manifestation dont on n'a peut-être pas beaucoup parlé mais où il est venu beaucoup de monde, c'était le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la loi de 1905 qui a mobilisé beaucoup de monde et puis il y a eu aussi une grande opération, la réhabilitation de la mosaïque de Méduse qui nous a permis la préparation de l'exposition archéologique 2006 qui est un vrai succès et j'invite vraiment ceux qui ne l'ont pas vue à y aller.

Les politiques municipales en direction du sport amateur et de la jeunesse, là aussi ont été bien suivies. On a revu les contrats d'objectifs et nous avons réglé déjà 228 000 € au titre du stade Léo Lagrange mais nous avons aussi mis beaucoup d'argent dans des espaces sportifs de proximité, des opérations pour rénover entre autres les locaux, les vestiaires des clubs mais il y a encore beaucoup à faire, je pense par exemple aux locaux vestiaires de Rosemont ou sur le stade de rugby à Montrapon, là il y a encore beaucoup de travail à faire. Vous avez pu voir aussi que nous avons de plus en plus d'espaces sportifs et de détente dans les quartiers. Nous avons inauguré le dernier en date rue Renoir à Planoise il y a peu de temps. Bien sûr ça c'était pour la proximité mais nous voulons aussi continuer à faire se construire la ville. Il y a de grandes opérations d'aménagement et d'équipement avec entre autres les programmes de renouvellement urbain des Clairs-Soleils et de Planoise. On est vraiment entré en phase opérationnelle en 2005, les Clairs-Soleils vous avez vu c'est démarré, l'aménagement de la rue a démarré, les logements foyers ont été grignotés ; à Planoise c'est pareil, nous avons préparé l'opération en 2005, mais nous avons surtout lancé le projet de bibliothèque médiathèque sur Planoise, la première pierre devant être posée le 1<sup>er</sup> juillet, dans quelques jours. C'est le signe que cela démarre et c'est cela qu'il faut donc retenir.

En matière économique, la redynamisation du centre-ville est toujours notre priorité bien sûr avec le démarrage de l'opération Pasteur. Au passage quand même, en 2005 on a versé 3,2 M€ à la SEDD et

les premières démolitions ont démarré début 2006. Nous avons donc achevé l'opération Marché Beaux-Arts en 2005 et notamment permis l'ouverture du parking du Marché.

Et puis 2005 a été aussi une année importante qui a vu beaucoup d'opérations, et il y en aura de plus en plus, menées avec la CAGB et je crois que c'est tout à fait capital. 2005 aussi dans le domaine du commerce a vu la réouverture des centres commerciaux de la Grette et de Saint-Claude, la mise en place de l'Office de Commerce et la mise en place d'un schéma de développement touristique avec le renouvellement, entre autres aussi, de la DSP de la Citadelle. Alors bien sûr l'emploi ce n'est pas la compétence directe de la Ville, c'est l'Agglomération le développement économique mais ça reste toujours au coeur de nos préoccupations. C'est pour cela qu'il faut qu'il y ait un travail très important entre la Ville et l'Agglomération. Et puis la Ville a continué à s'investir dans les ZAC qui sont de sa compétence et entre autres dans la zone franche urbaine de Planoise. Par ailleurs vous savez que les projets de requalification des friches des Prés de Vaux et du port fluvial sont en train d'avancer et de bien avancer.

Concernant les grands équipements sportifs et culturels, là je peux passer je pense très vite. 2005 a été une année très riche en projets, il y a eu la livraison du nouveau Palais des Sports dans les délais parce qu'on parle toujours quand ça dérape. Notre Municipalité a maîtrisé d'un bout à l'autre cette opération qui a été réalisée dans les délais et dans les enveloppes imparties et en 2005 on a quand même dépensé 6,3 M€ sur cette opération. Concernant le Musée des Beaux-Arts, en 2005 nous avons mis en lumière les façades et nous avons réalisé des locaux administratifs qui vont nous permettre de donner plus de surface désormais au Musée. Une étude démarre avec un architecte qui sera choisi le 3 juillet je crois pour l'aménagement des réserves.

Concernant toujours la ville qui se construit, le patrimoine, l'énergie et les déplacements, dans le domaine du patrimoine, le fonds d'embellissement urbain a bien joué son rôle. Il y a eu les travaux sur l'Église de la Madeleine, je dis toujours en plaisantant que de toute façon quand on aura terminé d'un bout il faudra recommencer de l'autre, enfin nos successeurs recommenceront de l'autre. Le gros travail qui a été fait aussi au niveau des fontaines, les Fontaines des Dames et du Doubs, la porte taillée et puis la rénovation du square Castan qui est une vraie réussite, et je tiens à féliciter l'ensemble des services, le service Espaces Verts pour l'aménagement, le service technique pour l'éclairage, c'est une vraie réussite, un véritable régal. C'est un engagement que nous avons pris, que j'avais pris personnellement car cette vaste «canisette» dans ce qui avait été le premier square archéologique de France ce n'était pas digne de Besançon. Maintenant c'est une affaire qui est réglée. Concernant la maîtrise de l'énergie, 2005 a été aussi l'année de la restructuration de la Direction de la Maîtrise de l'Énergie avec entre autres l'arrivée d'un nouveau directeur, en l'occurrence une directrice. Nous avons mis en place un budget annexe du chauffage urbain et lancé le renouvellement de la DSP sur Planoise, nous en reparlerons bientôt et puis la chaufferie bois qui a été aussi inaugurée en 2006, donc 3,5 M€ quand même pour cette chaufferie bois. Et en 2005 concernant les modes doux, les déplacements, et bien nous avons là coordonné nos interventions avec celles de la CAGB. Et bien sûr aussi concernant les grands projets urbains, il y a cette démarche de réflexion sur le projet Besançon 2020 qui continue, la réflexion et le travail que nous avons initié au sein de la Conférence Métropolitaine Rhin-Rhône qui commence à porter ses premiers résultats puisque certains ont pu douter du résultat apporté par ce réseau métropolitain Rhin-Rhône. Un des premiers résultats tangibles, enfin il y en a plusieurs, nous avons eu des discussions dans le domaine de la culture, dans le domaine de l'université mais ça nous n'y sommes pas forcément pour grand chose, la culture si, l'université ce sont des universités qui se rencontrent mais nous avons Dijon, Besançon et Mulhouse qui sont allées ensemble vous le savez au MIPIM à Cannes où nous avons rencontré une quinzaine d'investisseurs internationaux dont le premier, qui est le plus grand investisseur international au niveau mondial, je crois qu'il a un chiffre d'affaires de quelque 792 milliards d'euros, ce qui n'est pas rien, est venu me rencontrer avec Michel LOYAT. Ce sont des investisseurs qui sont donc intéressés par Besançon dans le domaine de l'immobilier locatif ou d'entreprise. Il y en aura d'autres donc le réseau Rhin-Rhône commence à porter ses premiers fruits. Et puis les grands projets en matière d'aménagement, c'est le PLU dont nous allons parler bien sûr prochainement, et en liaison avec la CAGB c'est l'accueil de la liaison à grande vitesse avec notre souci pour la liaison Besançon / Auxon. Il faut que vous sachiez que dans la convention que nous allons signer normalement le 3 juillet, il y avait des difficultés par rapport au barreau de Devecey qu'on voulait mettre en tranches conditionnelles puisque le Jura n'ayant pas payé 13 M€, il était proposé peut-être que des économies soient faites sur ce barreau-là ;

donc j'ai fait savoir, même si c'est un projet d'Agglomération je vous en informe quand même, que je ne signerai pas comme Président de l'Agglomération la convention si ce n'était pas corrigé et en liaison et en accord avec les Présidents du Conseil Général et du Conseil Régional, nous avons exigé que les choses soient modifiées et elles sont en train d'être modifiées car bien sûr la liaison Besançon / Auxon fait partie du projet Rhin-Rhône, tout comme d'ailleurs l'aménagement de la gare Viotte où là aussi nous avons fait le point dernièrement avec la Directrice Régionale de la SNCF, Mme BAUD et là aussi les choses avancent. Avec l'Agglomération toujours, projet de TCSP même si c'est l'Agglomération qui est pilote, ça concerne bien sûr essentiellement la Ville de Besançon, les sites militaires, les Hauts de Chazal, le début de la réflexion sur Saint-Jacques et l'Arsenal et puis bien sûr la desserte de Besançon qui continue à avancer à la vitesse que nous connaissons tous, c'est-à-dire à petite vitesse et les grandes inquiétudes que nous avons concernant le développement de l'université car il y a là aussi de vrais soucis et nous attendons avec intérêt les premières épures du contrat de projet État/Région puisque vous savez que le Préfet est allé présenter sa copie à l'État mais que pour l'instant, en tout cas Raymond FORNI me l'a confirmé pas plus tard que lundi dernier, nous n'avons pas de retour par rapport à ce premier projet.

Voilà ce que je voulais vous dire, j'ai essayé de faire le plus court possible, 20 minutes, j'arrête là et je passe la parole à Jean-Claude.

**M. Jean-Claude CHEVAILLER :** Merci, Monsieur le Maire. Les principaux résultats du compte administratif 2005 ont été bien résumés par le Maire, à savoir la maîtrise budgétaire et les résultats conformes à la trajectoire que nous nous sommes fixée dans le PPI. On va revenir ici sur des chiffres plus détaillés même si c'est un peu rébarbatif, ça fait partie de l'exercice et il faut quand même signaler au préalable et rappeler qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2005 on a créé un nouveau budget annexe, celui du chauffage urbain et donc quand on va comparer les chiffres je dirai quand le périmètre mérite d'être retraité pour qu'on puisse procéder à de véritables comparaisons.

Un budget c'est quoi ? Un budget c'est une section de fonctionnement qui regroupe les moyens qui permettent de mettre à la disposition des Bisontins un ensemble de services de proximité et de qualité et cette section de fonctionnement doit dégager une épargne brute qui permette d'investir sans trop emprunter en synthétisant au maximum. Alors vous voyez sur le graphique l'évolution de l'épargne brute, elle est en retrait d'environ 3 points, 4 points même par rapport à 2004. Il y a des explications ; il y avait des recettes exceptionnelles sur 2004 qui n'ont pas été renouvelées et il y a aussi le fait que des recettes n'ont pas été enregistrées, des baisses notamment liées aux baisses des bases du foncier bâti et aussi au non versement par la CAF mais aussi par l'État d'une certaine partie des participations. Mais comme cela a été dit nous nous étions fixé au PPI un objectif de 20 M€ et vous voyez que la moyenne sur 2003 / 2005 c'est 22 M€ par an donc on est au-delà de ce que nous nous étions fixé.

Concernant la section d'investissement, vous voyez que les dépenses réelles d'équipement, en y incluant bien sûr les travaux en régie, sont à un niveau élevé, pratiquement 34 M€, légèrement en deçà de l'an passé de 1 M€ mais c'est normal c'est la courbe en cloche du PPI, j'en avais parlé lors du vote du budget de 2006 mais vous voyez que surtout le recours à l'emprunt finance 45 % de ces dépenses, chiffre comparable à celui de 2004 mais un chiffre meilleur que celui de 2003 où le recours à l'emprunt s'élevait à 56 %.

Maintenant vous avez la structure du budget général, c'est-à-dire en distinguant le budget principal des budgets annexes. Les recettes, cela a été dit déjà, représentent 241,4 M€ donc légèrement en retrait de 0,4 % et ce retrait est lié, je viens de le dire, surtout à l'évolution du budget principal, donc c'est la CAF, l'État, etc. je l'ai déjà mentionné. En ce qui concerne les dépenses, il y a aussi un léger recul puisqu'elles représentent 215,8 M€ contre 218 mais là ce sont les budgets annexes qui sont en recul et c'est tout à fait logique notamment parce que les gros investissements qui avaient été faits dans le cadre du budget assainissement sont terminés, c'est la station d'épuration, donc il est normal qu'à un moment donné cela ralentisse.

Les budgets annexes font l'objet d'une présentation détaillée dans le rapport qui a été remis avec le rapport du Conseil Municipal et il y aura deux rapports d'activités très importants pour les deux plus importants, c'est-à-dire l'eau et l'assainissement qui vont être présentés au sein de ce Conseil, c'est la raison pour laquelle on va passer directement au budget principal. En bleu vous voyez que c'est la section



d'investissement, on va retrouver «en gros» ce que j'ai dit avec les deux points forts, un volume élevé de dépenses d'équipement et un endettement maîtrisé puisque nous avons emprunté en 2005, 15,3 M€ pour 15,4 M€ de capital remboursé, c'est-à-dire que là l'endettement s'est quand même légèrement amélioré mais c'est la même chose donc on peut dire un encours de dette stabilisé. Donc ce sont deux points forts. En jaune, vous avez le fonctionnement, alors bien sûr on mentionne les plus importants, en recettes ce sont les impôts locaux qui représentent 36 % des recettes, on rentrera dans le détail après, et 30 % des recettes totales et en dépenses le poste le plus important ce sont les dépenses de personnel avec 57 % des charges de fonctionnement. Cette part est complètement comparable avec celle de l'année d'avant, donc 2004 puisqu'elle était de 56,8 %. Alors ça c'est une grande satisfaction car face à la raréfaction de nos ressources, et on verra que c'est un phénomène de préoccupation pour nous pour l'avenir, la maîtrise de la masse salariale, d'un point de vue budgétaire, c'est un enjeu fort dans la construction du budget.

La section de fonctionnement, si on raisonne d'une façon un peu plus détaillée, la situation est saine mais il faut faire attention parce que les équilibres sont fragiles. L'inquiétude vient du fait que les recettes sont les mêmes qu'en 2004. Certains ralentissements sont voulus. Vous savez qu'en 2005 nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition, donc cela fait partie d'une politique volontariste de la Municipalité. Mais d'autres éléments nous sont imposés qui portent sur des masses importantes. Je citerai, par exemple, en premier lieu les participations et compensations fiscales de l'État, on va dire c'est un leitmotiv mais c'est vrai, 43 M€ c'est la deuxième recette après la fiscalité et on a une baisse de plus de 1 %. Alors si on compte une inflation de 1,5 % au moins, ça fait une détérioration quand même assez considérable. D'autre part, on a également une baisse de la part des autres partenaires qui s'élève à 4,2 M€ et notamment dans ces 4,2, 1,2 pour la seule CAF avec la modification des versements, versements qui auront lieu en 2006 c'est un report. Quand on présentera le compte administratif 2006, on fera le correctif mais là c'est le compte 2005.

En ce qui concerne les dépenses, elles ont augmenté à un taux de 2,5 % soit un peu plus qu'en 2004 puisque c'était 1,7 %. Si j'ai dit que les dépenses en personnel étaient maîtrisées, + 2,8 % au lieu de + 3,7 % entre les CA 2003 et 2004, il faut dire que les dépenses à évolution contrainte augmentent beaucoup plus et là de la même façon ce n'est pas un choix politique, c'est vraiment ici imposé. C'est notamment le cas pour tout ce qui touche aux énergies on a une augmentation entre les deux comptes administratifs de 11 % et vous savez qu'au BP 2006 on a augmenté ces prévisions, + 22 % et ça on le subit de plein fouet mais comme toutes les collectivités de France et de Navarre.

Quelques mots sur la section d'investissement où comme je l'ai dit les résultats sont positifs mais là aussi on a une érosion de l'épargne de fonctionnement qui s'ajoute à un possible voire probable recul des subventions reçues qu'il sera difficile de compenser complètement par l'emprunt. Donc dans les années qui viennent on peut avoir une diminution de notre capacité d'investissement. Le risque existe, il n'est pas certain il existe mais il faut être attentif. Avec 31,4 M€ les recettes perdent 1,5 M€ par rapport à l'exercice précédent, ce qui est normal parce qu'il y avait des remboursements d'avance jusqu'en 2004, qui cessaient en 2004 et qui disparaissent donc du compte notamment des remboursements du Syndicat Mixte TEMIS. Là c'est tout à fait logique. La principale satisfaction qui est lourde, qui est importante, c'est que l'emprunt 2005 est au même niveau que celui de 2004 et je le répète, ne participe que pour 45 % au financement des dépenses d'équipement qui sont à un niveau très élevé.

En revanche, les dotations et subventions enregistrent comme pour le budget de fonctionnement une baisse qui est peut-être légère mais qui est de 4 % mais qui s'accompagne de reports de paiement notamment de la part de l'État. Il faut savoir en résumant simplement que nous avons une ardoise auprès de l'État actuellement et l'Agglomération aussi et une ardoise assez lourde, d'accord.

**M. LE MAIRE :** A peu près 1,5 M€, entre 1,5 M€ et 2 M€ par collectivité.

**M. Jean-Claude CHEVAILLER :** Entre 1,5 M€ et 2 M€ chacune sur des opérations qui sont faites, on peut citer par exemple la Maison des Microtechniques où je crois que l'État a dû verser 1/5<sup>ème</sup> de ce qu'il devait, quelque chose comme ça. Enfin peut-être qu'un jour...

**M. LE MAIRE :** Il ne faut plus trop attaquer l'État parce que demain l'État ça va être nous alors...

**M. Jean-Claude CHEVAILLER :** C'est vrai que dans les comptes ça apparaît, il faut quand même le dire. En ce qui concerne les dépenses, il y a une baisse apparente de 1,6 M€ puisque les dépenses s'élèvent à 47,2 M€ mais là c'est lié, comme je l'ai dit tout à l'heure, à la création du nouveau budget annexe et également on avait des dépenses exceptionnelles en 2004 qui ne sont plus, donc cela explique qu'il y ait une baisse apparente mais c'est logique.

**M. LE MAIRE :** Accélère peut-être un petit peu Jean-Claude.

**M. Jean-Claude CHEVAILLER :** Oui mais je suis à peu près dans les temps.

**M. LE MAIRE :** Parce que je sais que tu ne vas pas rester, tu vas partir après mais nous on va rester.

**M. Jean-Claude CHEVAILLER :** Je resterai pour me faire excuser. Les dépenses d'équipement se maintiennent à un haut niveau et le taux d'exécution c'est 67 %, je crois que le Maire l'a dit.

Comme je l'ai dit, il y a un encours de dette stabilisé, l'endettement c'est équivalent au remboursement, c'est pareil et avec 15,3 et 15,4 ce qui fait que la dette par habitant s'élève fin 2005 à 884 € par Bisontin. Là je vais quand même faire une petite remarque, on dit qu'un Français qui naît aujourd'hui a 17 000 € de dette, nous on est pour 800, ça vient s'ajouter, c'est peut-être une goutte d'eau, c'est peu et cela veut dire que c'est le discours que j'avais tenu lors du vote du budget, que les collectivités locales d'une façon générale sont plutôt bien gérées.

**M. LE MAIRE :** C'est surtout 100 € de moins que la moyenne nationale...

**M. Jean-Claude CHEVAILLER :** ...des villes de notre strate qui se situe à 990. Donc ça veut dire que là on a pour l'investissement des marges de manoeuvre. Le taux moyen de la dette est un indicateur intéressant mais il y a une petite préoccupation ; à la fin 2005 le taux moyen est de 3,88 contre 3,80 en 2004, mais on prévoyait un peu l'augmentation des taux. Et il faut savoir que dans les 6 premiers mois de 2006 les taux ont augmenté en moyenne d'environ 20 % donc 0,2 point... ce qui n'est pas négligeable, on est dans une position donc où les taux augmentent. Je vais terminer sur deux graphiques qui sont assez intéressants, c'est en consolidé, c'est-à-dire qu'on consolide le fonctionnement et l'investissement, et on regarde à quel secteur les sommes se rattachent. Alors évidemment, il y a un secteur qu'on va extraire, ce sont les services généraux, c'est-à-dire administration, police, informatique, qui sont au service de l'ensemble. On distingue cinq grands secteurs opérationnels ; le secteur développement urbain - cadre de vie - action économique, c'est l'aménagement urbain, la voirie, les espaces verts, le tourisme, le commerce qui reste prépondérant avec 21 % des sommes. Le secteur animation - culture - sport - jeunesse, ce sont les équipements et activités culturelles, sportives, socio-éducatives et subventions aux associations, c'est le deuxième secteur avec 19 %.

Les budgets annexes, eau, assainissement, déchets et maintenant chauffage urbain, c'est 15 % des moyens, ce qui est loin d'être négligeable. Le secteur santé, interventions sociales, c'est-à-dire équipement de la petite enfance, hygiène, subventions au CCAS, représente 10 %. Enfin le secteur enseignement - formation, école, restauration scolaire, université, subvention, etc. c'est 7 %. Pour financer ces dépenses, la Ville dispose de ressources qui sont ventilées ici ; la principale c'est la fiscalité comme je l'ai dit, les impôts locaux 24 %, la fiscalité reversée par la CAGB 9 %, autres recettes fiscales 5 % c'est-à-dire l'impôt au sens large c'est 91 M€ et 38 % des recettes comme je l'ai indiqué. Assez loin derrière, les participations de l'État représentent 18 %, puis les recettes des budgets annexes 19 %, le détail vous l'avez dans le rapport. Celles des autres partenaires : Région, Département, CAGB, CAF 12 % et recettes d'investissement hors emprunt, fonds de compensation TVA, subventions : 7 %. Alors l'emprunt dont on fait souvent une variable très importante, c'est une variable très importante, ne représente que 6 % des recettes mais qu'il faut maîtriser bien entendu. Excusez-moi j'ai peut-être été un peu long mais c'est un passage obligé si on veut qu'il y ait une vie démocratique et une information. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE :** Merci aussi pour les services, je ne l'ai pas dit, qui ont fait un bon travail d'explication, je crois qu'il y a un document que vous avez aussi sur vos tables, le bilan d'activités qui

retranscrit de façon assez complète, on peut dire quasi exhaustive l'ensemble des grands axes de notre action.

**M. Jean ROSSELOT :** Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, nous avons donc à nous prononcer sur le compte administratif qui retrace les opérations de l'ordonnateur que vous êtes, les mouvements de flux en dépenses et en recettes. J'ai observé que vous avez surtout j'allais dire représenté le programme pluriannuel d'investissement, le compte administratif est plus axé sur la gouvernance budgétaire mais enfin Jean-Claude l'a fait. Le compte administratif, ce n'est donc pas seulement le mouvement des flux des dépenses et des recettes qui est retracé mais c'est, et c'est ce qui nous intéresse, le reflet de la gouvernance budgétaire pour un exercice, en l'occurrence celui de 2005.

Je dirai que cette gestion pour 2005, et il ne vous a pas échappé qu'on avait un rapport d'observation sur la gestion justement à examiner et ce rapport le confirme et il confirme nos intuitions et ce qu'on dit chaque année, cette gestion 2005 me paraît être encore par trop dispendieuse, marquée par une ingénierie financière insuffisante et par une pression fiscale qui reste très élevée. Et je voudrais rapidement le démontrer à partir justement du rapport que vous nous présentez. Vous nous dites dans votre rapport : les résultats du compte administratif sont favorables, c'est écrit en gras dans le document mais là franchement on se demande bien favorable à qui, favorable à quoi ? A mon avis pas aux contribuables, pas aux besoins des citoyens. Vous ajoutez qu'il est important, je cite textuellement, de constater que la situation de la Ville est toujours positive au regard des ratios d'analyse financiers. Alors là c'est stupéfiant pour ne pas dire ahurissant parce qu'à la page 3 du document que vous nous remettez, justement dans le tableau de ces 11 ratios financiers, vous nous montrez le contraire. Alors je ne sais pas si vous tablez sur notre capacité de non lecture mais c'est exactement le contraire que vous nous décrivez. Si par exemple je prends un de ces ratios au hasard, le n° 8, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, il est de 131 % c'est-à-dire de 30 %, mes Chers Collègues, au-dessus de la moyenne de la strate des villes comparables de plus de 100 000 habitants. Si vous appelez cela du favorable et du positif, on ne se comprend plus. Et puis on peut les prendre pratiquement tous ou presque sauf celui de la dette c'est vrai, j'y reviens dans un instant mais si par exemple vous prenez le ratio du montant des impôts directs par habitant, c'est-à-dire de l'effort fiscal hors taxe professionnelle et essentiellement de la taxe d'habitation, ce montant payé rapporté à chaque habitant est quand même très élevé. Ce n'est pas très favorable et positif pour le contribuable bisontin puisqu'il est de 475 €, je ne me trompe pas, c'est le ratio n° 2 alors que si vous prenez par exemple une ville de strate comparable avec ses 109 000 habitants qu'est la Ville de Mulhouse, vous êtes seulement à 322 € et non pas 475. On peut continuer avec le ratio n° 1 par exemple sur le train de vie de la commune, sur le train de vie de la Ville qui atteint presque 1 100 € par habitant alors que si je prends, mais je pourrais en prendre d'autres, celui de Mulhouse, il est de 1 050. Et alors en sens inverse, c'est bien là qu'est le problème, Monsieur le Maire c'est bien là qu'est le problème, si je prends le ratio n° 4 des dépenses car la gouvernance budgétaire a bien pour but de réaliser le maximum d'investissements à destination des citoyens, si vous prenez le ratio des dépenses d'équipement par habitant, il n'est alors là que de 277 € par habitant alors que si je continue à regarder sur Mulhouse, il est de 304. Et pour terminer si l'on prend le ratio de la part...

**M. LE MAIRE :** Ça ne veut rien dire.

**M. Jean ROSSELOT :** Ce que je vais dire maintenant veut dire quelque chose par contre, ça veut dire quelque chose, d'ailleurs écoutez (réactions)...

**M. LE MAIRE :** Ah bon, mais avant ça ne voulait donc rien dire ?

**M. Jean ROSSELOT :** Mais bien sûr que si. Ne me coupez pas la parole. Vous me faites passer pour un affreux coupeur de parole, alors ne faites pas la même chose que moi s'il vous plaît. Quand vous avez 131 % c'est 30 % au dessus de la moyenne, vous n'allez pas me démontrer le contraire, enfin. La moyenne de la part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement, c'est de 54 % pour toutes les villes de plus de 100 000, on est à 57 %.

**M. LE MAIRE :** Ça ne veut rien dire.

**M. Jean ROSSELOT :** Ça ne veut rien dire, mais alors pourquoi est-ce qu'il y a des tableaux inventés par le Ministère... Mais ce n'est pas possible.

**M. LE MAIRE :** Je me permets de vous interrompre une seconde pour ne pas que vous vous enfoncez dans l'erreur...

**M. Jean ROSSELOT :** C'est incroyable !

**M. LE MAIRE :** Ça ne veut rien dire car si l'on retire les Services des Eaux, de l'Assainissement, les Déchets que nous avons en 2005, les cantines dans les écoles, effectivement on va baisser la masse de personnel mais ce n'est pas pour autant que les gens sont moins ponctionnés.

**M. Jean ROSSELOT :** Mais ma foi non !

**M. LE MAIRE :** Mais bien sûr que si !

**M. Jean ROSSELOT :** Mais bien sûr que non parce que l'un dans l'autre, les services traités en régie ou en DSP s'équilibrent dans toutes les grandes villes. Vous avez repris la petite enfance, vous avez transféré les déchets, tout ça ça s'équilibre, ce sont des moyennes statistiques qui sont faites les unes dans les autres.

**M. LE MAIRE :** Pas ce qui est délégué.

**M. Jean ROSSELOT :** Ecoutez, vous pouvez peut-être me le dire à moi mais si vous le dites au Directeur Général des Collectivités Locales, à l'Institut National de la Statistique, à la Direction Générale des Collectivités Locales et au Ministère de l'Intérieur, que leur tableau inventé d'ailleurs par une loi socialiste de 1992, une très bonne loi, la loi ATR, la loi sur l'administration territoriale de la République ne sert à rien, alors il faut dénuer toute gestion municipale de tout sens.

**M. LE MAIRE :** Je n'ai pas dit que ça ne servait à rien.

**M. Jean ROSSELOT :** Vous ne pouvez pas contester des tableaux qui sont incontestables et qui ne sont d'ailleurs contestés par personne.

**M. LE MAIRE :** Si.

**M. Jean ROSSELOT :** Sauf ici un jeudi soir du 22 juin à Besançon.

**M. LE MAIRE :** Il faut interpréter Monsieur ROSSELOT.

**M. Jean ROSSELOT :** Je dis simplement que vous êtes drôle, mais j'ai quand même le droit de vous dire que quand vous nous présentez des documents qui nous font croire que c'est favorable, que c'est positif et tout et qu'à côté de cela vous présentez des tableaux qui démontrent le contraire, je dirais qu'il faut revoir votre gouvernance budgétaire. Et vous continuez de la même veine, un peu plus loin vous écrivez que, je cite aussi : notre stratégie budgétaire repose sur une logique simple : maintenir l'autofinancement tout en optimisant nos recettes. Mais qu'est-ce cela veut dire de maintenir l'autofinancement ? Vous ne voulez pas changer de cap, ça veut tout simplement dire que vous maintenez une pression fiscale très lourde. C'est plus facile de maintenir une pression fiscale lourde et d'ailleurs la Chambre des Comptes le dit bien, vous vous convenez dans une tradition de laisser-aller. Ce n'est plus ça aujourd'hui la bonne gouvernance. C'est plus facile de maintenir une pression fiscale lourde que de se poser la question de savoir si on ne peut pas optimiser nos dépenses et d'ailleurs le rapport de la Chambre des Comptes y consacre de très nombreuses pages en ce qui concerne aussi bien les travaux, les achats, le personnel, tout ça...

**M. LE MAIRE :** On en reparlera.



**M. Jean ROSSELOT :** Mais enfin ce n'est pas le sujet, le sujet c'est le compte administratif. Monsieur le Maire, votre attitude quand je parle de dérision, de vous tourner et me montrer votre dos qui est aussi large que le mien, j'en conviens, ce n'est pas décent de la part d'un Président d'assemblée territoriale. On vous a écouté religieusement, j'estime que vous devez à votre opposition qui fait respirer la démocratie, d'avoir une attitude au moins égale à la nôtre. C'était bien parti de notre côté, j'attends que de votre côté ce soit la même chose parce que quand vous tournez la tête pour parler à tout le monde, évidemment si le Maire fait cela, pourquoi tout le monde ne le ferait pas et c'est une façon...

**M. LE MAIRE :** Je ne dis rien, je bois vos paroles.

**M. Jean ROSSELOT :** C'est une façon d'étouffer la voix de l'opposition et par conséquent d'écraser du talon la démocratie. Alors je continue, on reviendra en effet aux observations sur la gestion de ces 10 petites dernières années. Ce qui nous intéresse pour l'instant c'est le compte administratif ; les flux on en a parlé et aussi les restes à réaliser et là vous nous indiquez que le taux de réalisation des dépenses, c'est quand même ça l'essentiel qu'on a à apprécier dans un compte administratif, dans une gouvernance budgétaire, vous nous dites que le taux de réalisation des dépenses d'équipement est particulièrement élevé, il est de 68,8 %. Je vous concède qu'il y a une amélioration. Chaque année je suis intervenu sur un taux trop faible de réalisation puisqu'un compte administratif il faut le comparer au budget administratif et quand on avoisinait au début du mandat les 55 - 56 % c'était de la mauvaise gouvernance budgétaire ; je vous accorde qu'il y a une amélioration mais la bonne gouvernance budgétaire voudrait qu'il n'y ait plus de restes à réaliser. Alors je sais que ça donnerait un peu plus de travail mais ce qui serait beaucoup plus clair pour les élus, c'est qu'il n'y ait plus de restes à réaliser si vous introduisiez ce que je vous demande, il faut bien voir qu'au début du mandat on n'avait même pas de programmation pluriannuelle des investissements, même pas ! Au début du mandat, on n'avait pas cela. Maintenant nous avons un programme pluriannuel d'investissements mais ça ne suffit pas. Une bonne gouvernance budgétaire c'est comme un triangle à 4 angles (rires).

**M. LE MAIRE :** Ça, les triangles à 4 angles il y en a peu (rires).

**M. Jean ROSSELOT :** ...qui sont les suivants : la programmation pluriannuelle des investissements, c'est le physique on va dire, c'est l'échéancier, la prévision financière ou les dépenses et les recettes estimées sur 5 - 10 ans et la procédure budgétaire d'autorisation de programme et de crédits de paiement annuel. Si vous n'avez pas ces trois angles du triangle réunis, ça boite et c'est bancal et ce n'est pas de la bonne gouvernance budgétaire. C'est presque même de l'insincérité budgétaire parce qu'on ne sait pas ce qu'il y a comme restes à réaliser. La procédure d'autorisation de programme et de crédits de paiement clarifie les choses, il n'y a plus de restes à réaliser, on sait ce qu'il faut encore réaliser, sur quel exercice il faut réaliser. On gagne en clarté dans la gestion budgétaire et en information pour le Conseil Municipal. Voilà ce que je voulais vous dire comme appréciation de ce compte administratif. De même que j'avais souhaité que vous fassiez un effort sur la programmation pluriannuelle, de même aujourd'hui je dis qu'il faut aller plus loin et qu'il faut articuler les trois types d'équation que je viens d'énumérer et enfin vous aurez une vraie bonne gouvernance budgétaire. Tenez compte de temps en temps de ce qu'on vous dit. Je pense qu'on est là pour apporter des critiques constructives. Ce que je viens de dire ne me paraît pas offensant. Simplement nous apportons notre lot, notre contribution à ce qu'on voudrait être une bonne gouvernance budgétaire pour la Ville, à ce que les impôts ne soient pas trop élevés comme ils le sont en ce moment et qu'il y ait un maximum de réalisations, d'investissements pour nos concitoyens.

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE :** Merci, Monsieur le Maire. Je voudrais d'abord prendre acte effectivement des efforts et des résultats positifs au niveau de l'action sociale et de l'efficacité du tissu associatif dans les quartiers. Par contre j'ai une vision mais je vous l'ai déjà dit à plusieurs reprises, moins idyllique de l'attractivité économique de la ville. Vous avez un titre qui s'appelle redynamisation du centre-ville notre première priorité ; certes l'opération Marché Beaux-Arts arrive à son terme, j'ai presque envie de dire enfin et à quel prix. Si on compte sur le projet Pasteur pour la dynamisation en 2012 alors oui mais c'est en 2012 et ça me laisse perplexe quand on voit la façon dont ce dossier avance, on le traîne comme un boulet depuis le début du mandat, on est loin d'être arrivé, j'ai peur qu'à la fin on ait les mêmes surprises qu'à Marché Beaux-Arts, délais et surcoût de même type. Quant au dynamisme du centre-ville,

on a quelques jolies façades encore un peu dénuées d'intérêt, le Vox, le Plaza ce n'est pas très significatif. On a un petit marché Place du Marché recroquevillé vers la rue des Granges, ce n'est pas très dynamique non plus. Et comme vous avez dit tout à l'heure que l'emploi était au coeur de vos préoccupations en alliance avec la CAGB, moi j'ai envie d'élargir le problème à l'ensemble de la ville. La dynamisation ce n'est pas que le centre-ville et les dernières années, les derniers départs, que ce soit la Caisse d'Epargne, France Télécom, la Banque Populaire, toutes ces fusions avec Dijon qui nous enlèvent les sièges sociaux, les abattoirs bientôt, enfin des emplois menacés, Perruche probablement aussi, moi j'ai lu un excellent article dans la presse récemment qui s'inquiétait sur la fusion Bourgogne Franche-Comté, effectivement on peut s'interroger, donc cette dynamisation il faut s'en préoccuper.

**M. Pascal BONNET :** Monsieur le Maire, comme l'a dit Jean ROSSELOT, au-delà de l'aspect budgétaire du compte administratif, vous nous avez fait un peu un état des lieux de l'action municipale. Je voudrais déjà en complément de l'intervention de Jean ROSSELOT qui était assez complète et assez fine quant à la dynamique budgétaire de ce compte administratif, revenir quand même sur la question de la fiscalité parce que ça touche directement les Bisontins. Puisque là vous avez fait preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement en 2005 et vous avez donc pu ne pas augmenter la fiscalité, on vous donne acte de la qualité du faible endettement mais en même temps vous revendiquez une politique d'investissement moindre et de fonctionnement qui se développe et cette année-là c'était une année originale par l'absence d'augmentation de la fiscalité mais c'était une année qui n'aura pas de suite puisque dans notre budget de cette année on a déjà augmenté la fiscalité. Or quand on lit ce rapport du compte administratif, on voit bien que la seule augmentation des bases et une certaine dynamique font que les ressources fiscales étaient augmentées indépendamment de l'augmentation du taux et donc il n'était pas forcément nécessaire les années à venir de l'augmenter à nouveau et cela a été déjà le cas cette année d'autant que j'ai dit, et je répète, qu'en matière de fonctionnement, en matière en particulier de subventions, une politique de contractualisation plus généralisée sur l'ensemble de la ville serait peut-être un moyen de maîtriser mieux le fonctionnement et donc d'éviter cette augmentation de la fiscalité qui pèse sur les Bisontins.

Je voudrais aussi revenir sur deux autres points ; vous évoquez la politique de métropole et au-delà de ça les liens privilégiés avec Dijon. Est-ce qu'aujourd'hui un des enjeux importants, à savoir l'aéroport Dole Tavaux qui semble remis en question par le Conseil Régional de Franche-Comté est encore un objectif pour Besançon avec Dijon ? J'aimerais savoir quelle est votre position aujourd'hui et où en est Dijon par rapport à ce projet. Ensuite vous avez évoqué le Palais des Sports en disant qu'il avait été fait dans les temps, alors pour reprendre des termes sportifs, c'était dans les temps mais c'était la prolongation parce qu'il y avait déjà eu deux mi-temps qui n'avaient pas abouti par manque de projet finançable par la Ville. Donc là aujourd'hui on a un Palais des Sports qui existe mais je voudrais quand même poser une question, on va avoir dans quelques jours un championnat d'Europe universitaire de handball à l'initiative de Jacques MARIOT mais on n'aura pas le championnat du Monde féminin parce que le tour préliminaire qui était destiné à Besançon, la Ligue de Franche-Comté n'a pas souhaité apparemment l'assumer financièrement mais on m'a dit qu'on n'avait pas pu bénéficier d'un tour principal qui était plus intéressant parce que notre Palais des Sports n'était pas à la hauteur d'un tour principal, donc je voudrais avoir des précisions sur cette question. Voilà ce que je voulais vous faire remarquer ce soir.

**M. LE MAIRE :** Je vais répondre très rapidement à tout cela. Quand vous parlez Monsieur ROSSELOT du ratio des dépenses réelles de fonctionnement, vous savez très bien que là on mesure le train de vie de la commune. Il y a un moyen très très simple de baisser tout cela, c'est de privatiser mais ce n'est pas notre choix. Par exemple les cantines, on peut privatiser, on demande à Sodexo de faire les cantines et le niveau de dépenses va baisser et le train de vie de la commune va baisser, mais si ! Attendez Monsieur ROSSELOT, vous m'avez fait une grande leçon de ne pas vous couper, vous allez maintenant faire la même chose s'il vous plaît. Donc je dis que cela ce n'est pas juste. Concernant les dépenses d'équipement par habitant, vous parlez des ratios 2005 vous êtes fort ils ne sont pas publiés, je ne sais pas où vous les avez trouvés mais enfin. Concernant aussi les restes à réaliser, effectivement vous nous avez quand même donné acte qu'on n'était pas trop trop mauvais puisqu'on était à 18,6 M€ en 2003 et en 2005 on est à 14,9 M€, c'est pas mal. Quant à l'APCP, je veux vous dire deux choses, c'est que premièrement c'est facultatif l'APCP, vous le savez puisque vous qui êtes un éminent professeur, vous

savez très bien que le principe -si, si un éminent professeur- c'est celui de l'annualité budgétaire et que je voudrais quand même vous rappeler, Monsieur ROSSELOT, je ne veux pas polémiquer mais vous m'y incitez presque, quand vous parlez de l'APCP, je vais vous rappeler que lorsque M. CHANTELAT était Président du Conseil Régional et que vous étiez vous-même je crois à la Région, l'APCP a, entre autres avec les lycées, quasiment amené la Région à la banqueroute. Ne levez pas les yeux au ciel Monsieur ROSSELOT, c'est la stricte réalité. La gestion des APCP par la Région, le Conseil Régional de l'époque et sa majorité dont vous faisiez partie a été catastrophique. Je ne vous en fais pas porter la responsabilité à vous personnellement mais je crois que ce qui compte aussi dans cette ville, c'est que chacun connaît ici le niveau élevé des services rendus à la population. Ça fait 50 ans que c'est comme ça à Besançon, apparemment ça continue à plaire à la population. Oui, effectivement et nous l'assumons, nous avons un niveau de services rendus à la population élevé et nous voulons continuer à l'assumer. Vous dites que nous ne sommes pas de bons gestionnaires mais quand l'épargne brute est au-delà de ce que nous avions prévu, ce n'est pas un signe de bonne gestion ? Lorsque notre endettement est un des plus bas de France, est-ce que ce n'est pas Monsieur ROSSELOT un signe de bonne gestion ? Lorsque nous investissons plus que prévu car même s'il y a une baisse relative en 2004, quand on regarde la moyenne et d'abord nous l'avions annoncé puisqu'il y avait un effet d'accélération, parce qu'on ne livre pas tous les ans un ensemble Marché Beaux-Arts et un Palais des Sports, lorsqu'on investit plus que ce qui était prévu, je pense que c'est plutôt de la bonne gestion. Alors je sais bien, vous ne pouvez pas dire que c'est parfait. Enfin vous avez quand même dit qu'on avait fait des progrès, j'en prends bonne note mais épargne brute au-delà, on investit plus, on n'est pas endetté et ce serait ça de la mauvaise gestion ?

Concernant la question de Dole-Tavaux, je suis favorable à ce que l'on conserve cet aéroport. Concernant Dijon, les Dijonnais ne souhaitent pas se séparer de leur aéroport régional, je pense d'ailleurs qu'il ont tort, je vais vous dire pourquoi, parce que l'aéroport de Dijon est imbriqué dans la ville, c'est la base militaire de Dijon Longvic et avec les contraintes qu'il y a en matière de bruit, d'environnement, je pense que dans les années à venir il y aura de très très grandes difficultés pour tout ce qui est vols de nuit, vols commerciaux. Quand un aéroport est implanté dans une ville, près d'un hôpital, près d'une université, ça pose des problèmes. Je pense qu'il faut effectivement conserver à Dole une capacité aéroportuaire en tenant compte cependant d'une chose, c'est que le TGV va changer la donne puisqu'il va nous rapprocher de l'aéroport de Mulhouse, voire même de Saint-Exupéry - Satolas dans la région lyonnaise et il faut tenir compte de tout cela. Personnellement, je suis favorable au maintien d'une capacité aéroportuaire à Dole-Tavaux. Quant à la Région, je ne sais pas ce qu'elle fera jusqu'à la fin de l'année, le Préfet fera des propositions.

Quant au Palais des Sports, vous dites ce sont les prolongations. Alors là c'est fantastique ; vous nous accusez de mauvaise gestion. Or pourquoi avons-nous mis un peu plus de temps pour le Palais des Sports ? Parce que justement dans le cadre d'une bonne gestion, j'ai souhaité arrêter les choses et les reprendre différemment. Et aujourd'hui plus personne ne se souvient que nous avons peut-être perdu un an parce que premièrement le Palais des Sports c'est une réussite et que nous l'avons fait dans les délais qui avaient été prévus la deuxième fois et surtout nous n'avons pas dépassé l'enveloppe financière. C'est ça la gestion Fousseret aussi, reconnaissez-le, et la gestion de mon équipe municipale parce que c'est collectivement que nous faisons cela. Donc nous avons peut-être pris un peu de temps, d'accord, mais nous l'avons réalisé dans les temps. Il y a d'autres équipements qui sont en train de se faire, et il faut que les entreprises sachent aussi lorsqu'il y a des adjudications, que si on dépasse l'enveloppe prévue eh bien on n'est pas pressé. Je peux vous donner un autre exemple, celui du centre d'animation Maison de Quartier de Planoise, médiathèque. On pensait que le Maire était pressé et voulait inaugurer cet équipement pour la fin de son mandat, on pensait de même pour la SMAC. Les prix augmentent, Christophe vous dirait de combien, mais c'est complètement fou. Il y a aussi quelque chose comme ça pour la crèche Bersot mais je suis tranquille par rapport à cela. Je ne suis pas d'abord très inquiet pour l'avenir et puis quand je vois que les prix qu'on nous propose sont au-delà de ce qu'on a prévu, eh bien les Adjointes et les services revoient les dossiers, on rediscute et on arrive à faire dans les prix. Alors vous nous accusez d'avoir joué les prolongations oui, mais quand on joue les prolongations pour gagner quand même quelques millions d'euros, je considère que c'est quand même plutôt de la bonne gestion.

Quant au fait que nous n'avons pas obtenu le tour principal du Championnat du monde de hand féminin, il y a aussi une chose qu'il faut que vous sachiez cher Pascal BONNET, c'est que je considère

que les collectivités ne peuvent pas toujours dire d'accord à la surenchère entre autres des ligues sportives. Lorsque j'ai rencontré quelqu'un qui vous est proche, M. LAMOUR, qui est un très bon Ministre d'ailleurs, sympathique, qui comprend les choses, lorsque je l'ai rencontré, je lui ai parlé de cela et il m'a donné raison et reconnu que ce n'est pas acceptable, c'est la course à l'échalote. Il nous est demandé 400 000 €, 500 000 €, on va dire oui et la fois d'après il nous sera demandé 600 000 €. J'ai défendu une chose auprès du Ministre LAMOUR, ce sur quoi il était d'accord d'ailleurs, c'est qu'on devrait plutôt considérer tous les efforts qui sont faits depuis des années par la Ville de Besançon dans le Palais des Sports, en matière de soutien du club sportif parce qu'après ce n'est plus de la politique sportive, c'est de la communication. On nous reproche de ne pas soutenir nos équipes, construire juste un équipement, et de ne pas investir 500 000 € ou 600 000 €, quand nous on sait qu'une année de fonctionnement d'une équipe nous coûte 300 000 €. Je trouve moi que ce n'est pas moral de faire toujours payer les collectivités sans tenir compte de tous les investissements qu'elles font en matière de politique sportive. Là on a dit avec Patrick BONTEMPS, pourquoi ne demanderaient-ils pas le double ou le triple ? Il y a un moment où il faut dire stop et là on a dit stop. Les vraies raisons après pour le premier tour, Jacques MARIOT en a parlé aussi mais Patrick répondra car je n'ai pas suivi cela, et on ne peut pas tout avoir non plus. Puis Jacques MARIOT vous répondra sur un beau succès, c'est ce que lui a obtenu, le championnat universitaire de hand et en matière de hand on peut quand même penser qu'il connaît un peu les choses.

**M. Patrick BONTEMPS :** Je crois que sur le dossier championnat du monde de handball, c'est la Ligue de Franche-Comté de Hand qui pilotait le dossier. Il faut savoir que le dossier présenté par la Ligue et en particulier le dossier budgétaire était totalement erroné. La Ligue a présenté un budget qui était en gros un copié collé du championnat du monde masculin dans lequel elle omettait un certain nombre de choses, notamment que nous avons un Palais des Sports totalement rénové qui apportait des fonctionnalités que l'autre Palais n'avait pas et entre autres il y avait des surcoûts en proposant un espace village sur le parking qui n'avait pas lieu d'être, et la Ligue avait simplement omis une chose, c'est que dans le budget obligatoire proposé par la Fédération de Handball étaient inclus tous les frais concernant les équipes qui résidaient sur Besançon et quelque part la Ligue essayait de les faire repayer à la Ville et aux collectivités. Inacceptable, totalement inacceptable. Ce que nous avons fait, c'est que nous avons demandé avec les autres collectivités à rencontrer la Ligue de Handball pour élaborer un budget réel, budget qui correspondait aux dépenses et effectivement nous étions prêts, les collectivités s'étaient mises d'accord, pour accompagner sur ce budget-là, pas à n'importe quel prix et surtout sur un budget réel. Nous avons proposé que le club de hand féminin soit associé également à la manifestation de manière à ce qu'effectivement on en diminue les coûts par tout le bénévolat que l'on pouvait avoir et par certains professionnels du club qui pouvaient participer à l'organisation. Nous n'avons jamais pu avoir cette discussion avec la Ligue qui a présenté un dossier à Paris, j'étais présent, qui n'était effectivement pas satisfaisant sur les questions qui ont été posées par le Comité d'organisation au Président de la Ligue. Donc je crois que sur cette question-là nous n'avons vraiment pas à rougir. En plus on nous a donné le tour préliminaire et c'est une fois de plus la Ligue qui l'a refusé, donc je suis désolé. Je pense que je vous répondrai pour terminer que quand je disais à mon instituteur «on m'a dit», il me répondait «on est un con».

**M. Jacques MARIOT :** Je ne voulais pas vous parler de handball mais puisqu'on en parle, je vous invite toutes et tous pendant une semaine de handball universitaire au Palais des Sports, il y aura 50 matches la semaine prochaine, venez c'est gratuit, vous y verrez de jeunes champions.

Je voulais répondre simplement à Mme COMTE-DELEUZE qui fait part d'un certain pessimisme concernant trois projets. Le projet du Vox, dites-vous bien que le propriétaire du Vox que vous connaissez bien devait signer un compromis de vente avec une chaîne de qualité, quelques heures avant de signer chez son notaire il s'est refusé de signer avec cette chaîne en pensant que ça allait embêter la Ville, parce qu'on lui a refusé ses dossiers d'extension de Mégarama etc. etc. Je pense qu'il se tire une balle dans le pied ; c'est un peu dommage pour la Ville de Besançon qu'effectivement cette chaîne H & M ne soit pas présente mais nous n'y pouvons rien, c'est le propriétaire qui négocie.

**M. LE MAIRE :** Tu as même donné le nom.



**M. Jacques MARIOT :** Il ne faut pas le dire mais ça ne fait rien. Le deuxième volet, c'est le Piazza Lumière qui est quelque chose de compliqué. Pour y faire du commerce, la plupart des enseignes qu'on rencontre veulent 800 - 1 000 - 1 200 m<sup>2</sup> donc c'est difficilement commerciable et là aussi quand elles font leurs études de marché, elles se rendent compte que ce n'est pas facile, qu'il y a beaucoup d'argent à investir. On travaille dessus avec la SEDD mais pour l'instant on n'a pas abouti. Simplement ce que je peux vous dire, pas comme la brasserie, c'est que pour l'instant nous avons une piste très sérieuse. Mais ce n'est pas quelque chose de facile, Monsieur JOSSE, n'est-ce pas ?

Le troisième volet concerne le marché qui a été complètement remodelé, aujourd'hui peut-être qu'il manque un ou deux brocanteurs, je vous l'accorde mais je dirais qu'il y a une satisfaction générale des commerçants qui sont présents. J'y vais quasiment tous les vendredis, je les rencontre et demain après-midi dans cette salle, nous allons faire un point sur le bilan de la nouvelle réorganisation mais globalement il y a une satisfaction générale de la part des commerçants et de la part des élus.

**Mme Françoise BRANGET :** Je voudrais faire quelques observations parce que vous nous avez dit que vous fournissez un niveau élevé de services à la population. Vous en êtes satisfait, on est bien content que vous soyez satisfait mais vous avez un peu le satisfecit facile en matière de gouvernance notamment et je crois que la méthode Coué c'est valable pour certains sujets mais en matière de gestion c'est un petit peu plus difficile. Je ne vais pas rentrer dans le débat budgétaire parce que ce qu'a dit Jean je le dis souvent, à chaque orientation ou budget primitif on le dit, on le redit, c'est toujours la même chose, vous êtes autosatisfait, nous nous prétendons qu'il y a moyen de faire. M. CHEVAILLER a dit que la situation est saine mais l'équilibre fragile. Eh bien oui c'est vrai l'équilibre est très fragile et on doit faire des efforts en matière de bonne gestion, c'est toujours le bienvenu, à tous les niveaux des collectivités. Le seul argument que vous avez fourni pour maîtriser soi-disant la dépense c'est de privatiser. Privatiser quoi, les cantines ? Mais attendez, les économies budgétaires peuvent se faire mais sur plein d'autres endroits et je ne vous citerai qu'un petit exemple.

**M. LE MAIRE :** On n'a pas dit qu'on voulait privatiser les cantines.

**Mme Françoise BRANGET :** Non mais vous parlez de privatisation parce que vous avez envie de lancer un débat politique là-dessus mais le sujet n'est pas là. Je vais vous faire une petite remarque, simplement en économie budgétaire, on parle de la dette en général, vous essayez de la gérer au mieux. J'ai souvent fait des remarques sur la façon de la gérer avec des outils financiers qui sont quelquefois un peu spéculatifs donc qui font courir un risque pour la dette mais ce soir, je ne parlerai pas de cela. Je ne voudrais attirer l'attention que sur un point, tout à l'heure dans le premier rapport, dans la signature d'un contrat de prêt avec DEXIA simplement 2 M€ pour divers investissements, on ne sait pas quoi, vous ne nous avez pas dit, sur une durée de 10 ans, un taux à 4,29 %, je sais bien que les taux d'intérêt ont augmenté mais quand un particulier peut encore à l'heure actuelle emprunter à 3,5 % sur une longue période, une collectivité en général ça s'arrange pour avoir un meilleur taux et ce taux de 4,29 % ne me paraît pas satisfaisant et envisageable pour une collectivité, il y a mieux à faire. Voilà la première des économies, il n'y a pas besoin d'aller chercher bien loin.

Je ne veux pas continuer ; de toute façon vous trouverez toujours des arguments pour dire qu'on raconte n'importe quoi. Je voudrais simplement revenir sur les réflexions qui ont été abordées par rapport à la dynamisation de la ville, je crois qu'on aura l'occasion d'en parler tout à l'heure dans la pratique de la ville en cette matière-là notamment en examinant le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Je voudrais dire qu'on ne peut pas avoir 50 politiques pour redynamiser le centre-ville, il faut savoir ce qu'on veut. On ne peut pas à la fois dire on va amener des équipements qui vont redynamiser la ville et ouvrir deux tiers de zones commerciales en périphérie, cela ça ne va pas. Je crois qu'à un moment il faut choisir, il faut honnêtement faire attention à ce qu'on fait, simple réflexion.

Deuxième réflexion, aéroport de Tavaux. Monsieur le Maire vous êtes pourtant bien placé, vous avez des petits copains aux bons endroits pour défendre votre beefsteak et je crois que vous ne le défendez pas suffisamment parce que l'aéroport de Tavaux, vous devriez discuter avec Dijon un peu mieux pour ne pas justement le laisser filer à Dijon car c'est ce qui va vous arriver, c'est ce qui va arriver, c'est déjà presque acté on l'a vu dans les rapports à la Communauté d'Agglomération. Ça veut dire qu'on

l'enterme gentiment, personne n'en veut, moi je veux bien mais ce n'est pas comme cela qu'on redynamisera notre région et qu'on créera de l'attractivité.

Dernier point dont on a parlé, je ne souhaitais pas en parler tout de suite, je ne souhaitais même pas en parler pendant l'examen du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, parce qu'un jour il viendra et je crois que la Chambre s'y intéressera également car ce dossier n'a pas été retardé d'un an comme on veut bien le dire. Il était déjà dans les rapports du Conseil Municipal en 1996-1997, il y a 10 ans. Il y a 10 ans on est parti sur un projet, et puis un deuxième projet, et puis un troisième projet, on le sait tous cela mais finalement le dernier projet 12 M€, c'est le prix d'un Palais des Sports et si on l'avait construit en 1998 ou 1999 eh bien on ne se serait pas pris les pieds dans le tapis avec des dérives financières là aussi. Et tout à l'heure, Monsieur l'Adjoint aux Sports, quand vous avez dit quand «on» est un con, eh bien je ne sais pas, mais j'ai rencontré le Président de la Ligue la semaine dernière ou il y a 15 jours et il m'a dit que certains équipements du Palais des Sports n'étaient pas aux normes tout simplement et qu'il y avait encore des efforts à faire. Ce qui veut dire qu'on aura encore de l'argent à balancer dedans tout simplement. Alors soyez un peu modeste dans votre autosatisfaction, c'est tout ce que j'avais à vous dire.

**M. LE MAIRE :** Plus personne ne demande la parole, je vais répondre une dernière fois et me retirer ensuite quelques instants. Simplement Madame, je suis un peu atterré quand vous dites qu'il y a 2 M€ d'emprunt on ne sait pas pourquoi, il me semble Madame qu'une représentante de la Nation comme vous devrait savoir que les emprunts ne sont pas affectés, il me semble, c'est la base même de la comptabilité.

**Mme Françoise BRANGET :** Donnez-nous la liste.

**M. LE MAIRE :** ...vous devriez savoir, Madame, je vous le répète que l'emprunt n'est pas affecté.

**Mme Françoise BRANGET :** Bien non et 2 M€ ce n'est pas une paille.

**M. LE MAIRE :** Ecoutez, vous ne voulez pas comprendre, j'arrête là-dessus, je crois que l'ensemble de la salle a compris, vous vous ne voulez pas comprendre.

**Mme Françoise BRANGET :** Le taux est trop élevé.

**M. LE MAIRE :** Ce n'est pas de cela que je vous parle Madame, en plus vous comparez des taux pour les personnes sur 20 ans avec des taux à 10 ans, ce n'est pas la même chose, on ne peut pas les comparer. Concernant la situation saine mais fragile, oui fragile c'est vrai mais pourquoi Madame ? Parce que dans beaucoup de domaines il y a des baisses très importantes de l'État. Demandez à la Première Adjointe combien...

**Mme Françoise BRANGET :** J'en étais sûre !

**M. LE MAIRE :** Demandez à la Première Adjointe et ce n'est pas la responsabilité de la Caisse d'Allocations Familiales, l'État a complètement fermé le robinet à la Caisse d'Allocations Familiales et nous perdons 3 % par an sur 5 ans Madame, du fait de restriction de l'État, 3 % par an pendant 5 ans. Je pourrais vous donner d'autres exemples mais nous allons relancer un débat politique et politique que je ne veux pas, mais oui elle est fragile parce que si ça continue comme ça c'est l'ensemble des collectivités de France qui va être en difficulté. Il vous suffit de lire un peu ce qui se dit par exemple à l'Association des Maires des Grandes Villes de France pour voir combien toutes les collectivités sont inquiètes. Quand vous regardez le rapport Pébereau que vous devez certainement connaître par coeur j'imagine, eh bien il y a des motifs d'inquiétude très très forts.

D'autre part concernant l'aéroport Dole-Tavaux, les choses sont claires, je me suis exprimé publiquement. Je pense que nous devons garder l'aéroport de Dole-Tavaux, voilà je le dis très clairement que chacun ici l'entende bien.

Ensuite je répondrai simplement mais vraiment en une seconde par rapport au cinéma Vox, Jacques MARIOT vous a répondu que c'est parce qu'on n'avait pas été sage, parce qu'on avait pas donné à M. le propriétaire du Vox l'autorisation de rouvrir ses 5 salles là-bas, que pour nous embêter, pour nous

ennuyer, il n'a pas voulu signer le contrat avec H & M. Celui qui est le plus embêté pour l'instant c'est lui, nous aussi ça nous ennuie, mais si son bâtiment présente des risques, on va lui demander aussi peut-être de faire en sorte qu'il n'y ait plus de risque. Concernant le Plaza Lumière où l'autre propriétaire de cinéma lui n'a pas voulu nous embêter, c'est moi qui en tant que Président Directeur Général de la SEDD ai fait acheter par la SEDD le Plaza Lumière que nous avons maintenant en capital, pourquoi ? Pour pouvoir justement maîtriser en centre-ville la destination future de cet équipement et nous l'avons acheté en plus à un très très bon prix et nous sommes en train de rechercher une locomotive pour le centre-ville. Voilà ce que nous avons fait, la SEDD l'a acheté, quant au Vox, écoutez un jour ou l'autre M. LEMOINE se décidera à le vendre quand il ne voudra plus nous ennuyer, voilà ce que j'avais à dire par rapport à cela.

Enfin, on vous a peut-être dit que les équipements n'étaient pas aux normes. Je pense que c'est impossible, mais tu demanderas Patrick à M. DUFAY pourquoi il a dit cela à Mme la Députée. Si puisque publiquement Mme BRANGET dit que M. DUFAY lui a dit, pas le nôtre, que nos équipements n'étaient pas aux normes, il faudra qu'il s'explique quand même ce monsieur. Quand je rencontre au niveau national le Président du basket ou le Président du hand, ils me disent qu'à Besançon on a de beaux équipements et qu'ils vont faire venir des compétitions ici à Besançon. Après tout le reste, pour moi c'est de la polémique stérile qui au fond n'est pas très intéressante, c'est pour ça que j'arrêterai là mes réponses. Je sors un instant Monsieur FUSTER pendant le vote du compte administratif, je vous donne la parole.

**M. Vincent FUSTER :** Je vais reprendre momentanément la présidence de la séance et vous demander, puisqu'il n'y a plus de question, de passer au vote du compte administratif. Y a-t-il des oppositions ? Non. Y a-t-il des abstentions ? 12. Pour : 42.

Voulez-vous faire revenir M. le Maire. Donc Monsieur le Maire, le compte administratif a été accepté avec 42 voix pour et 12 abstentions. Je vous félicite Monsieur le Maire et je vous cède la parole.

**M. LE MAIRE :** Ne me félicitez pas trop, je fais déjà tellement d'autosatisfaction. Merci à toutes celles et à tous ceux surtout qui ont permis ce résultat. Quand j'entends dire qu'il n'y a pas d'orthodoxie financière, je voudrais féliciter publiquement ici le Directeur Général bien sûr, mais surtout le service financier, Baudouin, Jean-Jacques et Mme ROMAND et l'ensemble de leurs collaborateurs parce qu'il y a une gestion financière dont moi je suis très fier et nous avons au niveau de l'encours de la dette, nous sommes à 3,88 cette année et nous sommes parmi une des grandes villes de France qui sommes les mieux placées. Je félicite les services pour l'ensemble de ce qu'ils font».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (12 abstentions : groupes minorité municipale), décide d'approuver le CA de l'exercice 2005 et prend acte de la reprise au budget 2006 des reports de crédits détaillés dans les états joints et des excédents.

*Récépissé préfectoral du 5 juillet 2006.*